L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1217 - VENDREDI 10 MAI 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Service 100% manutention



- un technicien et un camion-atelier spécifiques
- matériels de remplacement
- stock de pièces permanent

MERLO

AXEQUIPEMENT
L'ENGAGEMENT SERVICE

AUNAY - CLAMECY- IMPHY - BEAUNE

Sommaire



L'info de la semaine *p.3*
Compétitivité
L'agriculture attend son contrat de génération

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Chambre d'agriculture: Réunion de bureau sur fond d'inondations

P 07 **Actualité** Nièvre
67ème AG de la FDSEA58: Le syndicat majoritaire se penche sur son avenir local et régional

P12 **Actualité** Yonne
Les Jardins de la Croisière en assemblée générale: Petit tour aux Jardins

P15 **Actualité** Bourgogne
Jeunes agriculteurs Bourgogne: Un nouvel environnement à comprendre

P15 **Actualité** Bourgogne
Viticulture: 1 400 exploitations fragilisées

Encarts: - Bloc-notes MPL (sur certains cantons)
- Catalogue Agram

Spécial Fenaison



Photo: Réussir

La récolte du fourrage est une étape importante pour les éleveurs. Si la météo le permet, les chantiers de fenaison devraient intervenir dans les prochaines semaines. Les matériels et techniques liés à cette pratique évoluent constamment. Tour d'horizon. *Pages 18 à 21*



Reportage

Une installation de séchage en grange ...dans la Nièvre



LELY WELGER RP 415 • RP 445 • RP 535

Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles

FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
SUR MACHINES EN STOCK



*sous réserve d'acceptation du dossier

GAMME 400 garantie 2 ans

LELY

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

TALON
CO-PRODUITS

DRÈCHES DE BRASSERIE
CORN GLUTEN
DRÈCHE DE BLÉ DÉSHY. ET TOURTEAUX
P. DE TERRE ENTIÈRE
& PULPE DE BETTERAVE SURPRESSÉE
TOUS DÉSHYDRATÉS

A VOTRE SERVICE
Christian TALON
03 80 95 38 37
06 50 70 12 12

l'Agenda

Côte d'Or

AG de l'Ambassade du charolais à Saulieu le 10 mai

L'ambassade du Charolais tiendra son assemblée générale à l'occasion des Journées gourmandes à Saulieu, le vendredi 10 mai de 10h à 13h. A cette occasion elle accueillera Pascal Mainsant (Inra) qui viendra présenter et dédicacer son livre *«La viande voit rouge»*.

Rendez-vous du printemps à la ferme

Le Printemps à la Ferme se poursuit avec les rendez-vous donnés par deux fermes : La ferme des Levées à Lusigny-sur-Ouche : tous les samedis de 15 heures à 19 heures. La ferme de la Chenevrière à Aubigny-la Ronce : samedi 18 et dimanche 19 mai de 10 heures à 19 heures.

Instants santé pour le canton de Vitteaux

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Vitteaux, les 21 et 22 mai de 7h30 à 11h30 à la salle basse de la mairie et à la salle d'honneur de Vitteaux.

Réunion forestière «Le peuplier : de l'arbre au produit fini»

Le CRPF organise une demi-journée d'information le mercredi 15 mai à 14 heures à Tillenay. Au programme de l'après-midi sur le terrain : visites de peupleraies avec différents cultivars, la plantation, le choix des cultivars (principaux, secondaires), les entretiens (travail du sol, taille de formation et élagage). Visite de la scierie May à Magny-Montarlot : qualités des bois, prix, utilisations. Actualité sanitaire : rouille sur Beaupré/Boelare, puceron lanigère sur l 214, défoliateurs … Fin de la réunion vers 18h00

Nièvre

Brinon-sur-Beuvron Élection de la reine

Les JA du canton de Brinon-sur-Beuvron organisent un bal et l'élection de la reine, samedi 11 mai à partir de 22 h à Brinon, avec l'orchestre Pascal Michaud. Buvette, animations. Entrée: 12 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations: Dominique au 03 86 29 01 40.

Capri-Nièvre AG à Rouy

L'Assemblée générale annuelle de Capri-Nièvre, présidée par Fréderic Durand, aura lieu cette année le lundi 13 mai de 13h45 à 16h30, chez Jean-Paul Loisy, à la Fromagerie du Val d'Osseux, 58110 Rouy. A l'ordre du jour: rapport d'activité, approbation des comptes, renouvellement des administrateurs, visite de l'exploitation de Jean-Paul Loisy (conversion biologique et valorisation des fourrages). Contact: Capri-Nièvre au 03 86 93 40 17.

Congrès européen Marchés aux bestiaux

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert, membre de la Fédération nationale des marchés au bétail vif (MABV), organise le Congrès de l'Association européenne des marchés aux bestiaux (AEMB), les 13, 14 et 15 mai dans la Nièvre. Près de 250 délégués venus de toute l'Europe participeront aux travaux qui se dérouleront au Casino de Pougues-les-Eaux, au cinéma de Saint-Honoré-les-Bains, à la SICAFOME, entrecoupés de visites sur des exploitations, à Préporché et Isenay. Le mercredi matin sera consacré à l'assemblée générale de la fédération nationale.

Déchets vétérinaires Tournée de collecte

Suite à des dysfonctionnements de son prestataire, le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre organise une nouvelle tournée de collecte des déchets de soins vétérinaires. Les rendez-vous précis sont fixés le 15 mai prochain selon les horaires suivants:
de 8h à 9h30: à Sermoise, au siège du GDS58, ZA du Clos Ry.
de 10h à 10h45: à Guérigny, coopérative Cap Nièvre, ZI Villemenant.
de 11h30 à 13h: à Châtillon-en-Bazois, coopérative Cap Nièvre, route d'Aunay.
Le GDS remercie les éleveurs de se conformer aux dates et horaires indiqués, aucune autre possibilité de collecte n'étant prévue en 2013. Les deux fûts doivent être fermés, l'autocollant code barre reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres (ou à défaut inscrire le numéro d'élevage). Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé. Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50l et petit fût) moyennant 26,50 euros TTC à l'occasion de ces ramassages. La facture acquittée sera adressée ultérieurement par la Société EDC. Seuls les règlements par chèque seront acceptés. Renseignements: GDS58 au 03 86 90 18 90.

A Château-Chinon Instants santé

La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Château-Chinon, du 15 au 17 mai prochains. Rendez-vous est donné à la salle Louise Michel, 58120 Château-Chinon. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

Foire à Moulins-Engilbert Culards de printemps

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert, en collaboration avec le marché au cadran, organise sa traditionnelle foire-concours aux culards de printemps, vendredi 17 mai, à la SICAFOME. Le concours est ouvert à tous les animaux culards, toutes les catégories étant admises. Horaire: arrivée des animaux entre 4h30 et 6h, passage du jury entre 6h30 et 8h, vente au cadran à partir de 8h30. Inscriptions à la SICAFOME, avant le 7 mai, au 03 86 84 28 75.

AG à Charrin Propriétaires ruraux

L'Association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre tiendra son assemblée générale le vendredi 17 mai à Charrin. La matinée sera consacrée aux actes statutaires et, à partir de 14h, Maître Muhammad, avocat en droit rural et fiscalité agricole, directeur du département agriculture de Fiducial, interviendra sur le thème « le foncier agricole en 2013 ». Après une introduction législative et jurisprudentielle, il développera: la terre comme outil de travail de l'exploitation agricole, comment acheter et transmettre la terre, le foncier agricole et les impôts sur le bénéfice, la terre et les plus-values, la terre et l'ISF. Contact: Michel de Beaumesnil au 06 20 66 22 78.

A Montsauche-les-Settons Instants santé

La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Montsauche-les-Settons, du 23 au 24 mai prochains. Rendez-vous est donné au Centre social de Montsauche, place Marcel Mariller. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

SICAFOME AG du 30ème anniversaire

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert fêtera son trentième anniversaire lors de l'assemblée générale annuelle de la SICAFOME, prévue le vendredi 24 mai, à 10h, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Contact: 03 86 84 28 75.

MSA : Conférence débat à Moulins-Engilbert

Une conférence-débat, gratuite et ouverte à tous les seniors, sur le thème « Seniors, soyez acteurs de votre santé » est organisée le jeudi 23 mai 2013 à 17h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. A l'initiative des délégués MSA de Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert, cette conférence sera animée par le Dr Elahl, médecin gériâtre. Seront abordés les notions du vieillissement réussi et les éléments du bien vieillir, avec une présentation des ateliers santé seniors et du dispositif Présence verte.

Yonne

À Vareilles Fête des Saints de glace

La commune de Vareilles et ses habitants organisent dimanche 12 mai la grande fête du jardin et des jardiniers de l'Yonne, sur la place du village.
Au programme : plantes vivaces et annuelles, plants de légumes bio, rares et anciens, mobilier et ornement de jardin, conseils en jardinage, un vannier, l'association des Jardiniers de France, vide grenier « spécial Jardins », épouvantails, musiciens, stand d'échanges de plants, etc. Restauration assurée sur place, producteurs (foies gras, fromages, cidre du pays d'Othe, miel, etc.) De 9 h à 19 h. Entrée libre

À Bœurs en Othe «Cidre en fête»

« Cidre en fête », samedi 11 et dimanche 12 mai, de 10 h à 19 h, chez Florence, Philippe et Vivien Charlois, producteurs de cidre, ratafia, jus de pomme et eaux de vie, 2 rue des Brossiers, hameau Le Champion, à Boeurs en Othe.
Nombreux producteurs présents : magrets, asperges, escargots, fromages, poulets, macarons, miel, foie gras, vins etc…
Présence également d'artisans : broderies, lampes, poteries.
Animation les deux jours avec le groupe de danse country « Cadance ».
Repas samedi et dimanche midi : réservation souhaitée au 03 86 88 00 29

TéléPAC : Un numéro de téléphone

Durant la période PAC, du 2 avril au 15 mai, la Direction Départementale des Territoires met à disposition des producteurs un numéro de téléphone « Spécial TéléPAC » : 03 86 48 42 48
Un serveur vocal dirigera les interlocuteurs vers la personne la mieux à même de répondre aux questions posées

Réussir la maçonnerie de base sur mon exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 2 jours, les mercredis 15 et 22 mai de 9 h à 17 h 30, à Auxerre et sainte Maure (Aube), sur le thème : « réussir la maçonnerie de base sur mon exploitation ». Objectifs : maîtriser les bases de mise en œuvre d'un ouvrage maçonné pour réaliser soi même des aménagements sur son exploitation
Renseignement. : Isabelle Cadoux, conseillère en bâtiment à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 12

Apecita Permanence le 22 mai

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 22 mai, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99



Compétitivité

L'agriculture attend son contrat de génération

Le président des Jeunes agriculteurs devait, le 3 mai, aborder la question du contrat de génération avec le Président de la République, en visite officielle dans le Doubs, sur le thème de l'emploi en milieu rural.

Il l'avait promis, en février, à l'occasion du Salon international de l'agriculture : François Hollande avait annoncé lors de sa visite, sur le stand des Jeunes agriculteurs, l'introduction du contrat de génération en agriculture. Une réponse faite à la suite d'une interpellation, quelques minutes plus tôt, par le président des Jeunes agriculteurs, François Thabuis. D'ores et déjà accessible aux employeurs du monde agricole, *«le contrat de génération doit être décliné aux entrepreneurs agricoles également dans le cadre de la reprise d'une exploitation, a confirmé, le 2 mai, le chef de la centrale agricole. Comme une sorte de pré-installation, nous savons que ce type de dispositif pourrait profiter aux jeunes générations»*. Selon lui, l'incitation des cédants à transmettre leur exploitation est essentielle pour installer plus de jeunes et donc permettre le renouvellement des générations en agriculture. Faute de réponse depuis février, François Thabuis prévoyait d'aborder à nouveau le sujet, le 3 mai, avec le chef de l'État, en visite dans le Doubs, sur le thème de l'emploi en milieu rural.



Photo: Réussir

Lors de sa visite au SIA, François Hollande avait annoncé l'introduction du contrat de génération en agriculture.

30 au lieu de 26 ans

Le contrat de génération vise à favoriser l'embauche des jeunes et le maintien des seniors dans l'emploi, avec à la clef des incitations financières pour les entreprises. La loi du 1er mars 2013 (complété par un décret du 15 mars) accorde ainsi une aide forfaitaire de 4 000 euros par an, pendant trois ans, aux entreprises de moins de 300 salariés qui embauchent en CDI un jeune de moins de 26 ans, à condition de maintenir en emploi un salarié de plus de 57 ans. Dans une question écrite, fin avril, au ministre du Travail, le député socialiste, Jacques Cresta (Pyrénées orientales) a demandé par ailleurs la révision des critères d'éligibilité au contrat de génération. Notamment, celui de l'âge, en particulier pour les agriculteurs et les artisans. *«En effet, l'âge maximum étant de 26 ans, cela ne correspond pas traditionnellement à l'âge moyen de reprise d'activité artisanale ou agricole, qui est généralement autour des 30 ans»*. Le parlementaire a ainsi fait valoir auprès du gouvernement (qui n'a pour le moment pas donné sa réponse), la nécessité de faire bénéficier les jeunes de moins de 30 ans de ce dispositif, dans le cadre d'*«une reprise artisanale ou agricole»*. **RA**

▶ Repères

Le contrat de génération : mode d'emploi

Dans le secteur de l'agriculture, le contrat de génération s'applique aussi dans le cadre du renouvellement du salariat ou de la préparation à la transmission d'une exploitation. Dans ce dernier cas, le contrat de génération est accessible à un chef d'exploitation de plus de 57 ans, qui embauche, en tant que salarié, un jeune de moins de 26 ans, en vue de lui transmettre l'exploitation à terme. Cela représente un intérêt particulier pour les exploitations sous forme sociétaire et tout particulièrement pour les Gaec. Ce dispositif permet aux entreprises de moins de 50 salariés de bénéficier d'une aide financière de l'Etat de 4000 euros par an, pendant trois ans, dès lors qu'elles embauchent en CDI un salarié de moins de 26 ans, tout en conservant un salarié de 57 ans ou plus, ou en vue de la transmission de leur entreprise.

clin d'œil



en bref

Lait Recul de la collecte de 4%

En février 2013, la collecte de lait a baissé de 4% par rapport à la même période en 2012. Cette baisse est plus marquée pour les régions Aquitaine, Bourgogne et Midi-Pyrénées. Et les prévisions ne sont pas réjouissantes, FranceAgriMer prévoit un recul encore plus important de la collecte pour le mois de mars 2013, à cause de l'augmentation des prix des aliments concentrés et du faible niveau du prix du lait. Cette réduction des disponibilités laitières pénalise fortement l'ensemble des fabriquants de produits laitiers. Les fabrications de l'ensemble des fromages (hors fondus) reculent de plus de 4%, en dépit d'exportations soutenues (+1,7%). Celles des yaourts et des desserts lactés frais reculent de 5,5% (-4,2% à l'export) et celles de laits conditionnés baissent de 2,7% (-11% à l'export). Seules les fabrications de fromages à pâte pressée non cuite progressent (+2,6%) avec des exportations en hausse de près de 10% par rapport à février 2012.

Herbe Un début de campagne de pousse difficile

«La production de ce début de printemps démarre doucement. Elle est déficitaire pour plus des deux tiers du pays», selon une étude Agreste diffusée le 30 avril sur les prairies permanentes. Pour le seul mois d'avril, les régions du Nord-Est sont particulièrement touchées avec *«des indices de production inférieurs à 60%»*. Ceci étant dû la plupart du temps au déficit de températures en février et mars. Toutefois dans les semaines à venir, la situation devrait évoluer favorablement et, selon Agreste, les bonnes conditions climatiques attendues devraient permettre *«un rattrapage de production»*.

Lait La hausse du prix attend toujours la validation des industriels

Suite au compromis trouvé pour une augmentation du prix du lait payé aux producteurs, le 26 avril 2013, Francis Amand, le médiateur des relations commerciales, se dit *«très optimiste sur le fait que la situation des éleveurs puisse s'améliorer à court terme»*. Il regrette toutefois *«la réticence»* de certains industriels à appliquer le dispositif, qui considèrent que la hausse des prix concédée par les distributeurs ne suffira pas pour faire face à leurs propres difficultés tout en finançant l'augmentation du prix payé aux producteurs. *«La mise en œuvre du compromis butte sur le caractère très hétérogène des industriels. Certains ont effectivement des difficultés économiques, mais d'autres ont des marges importantes»*, développe-t-il, révélant qu'il n'avait pas encore eu de réponse de tous les transformateurs. Si *«la hausse très substantielle que les distributeurs ont promise va améliorer les choses pour les prochains mois»*, Francis Amand anticipe ce que pourrait être la suite : *«Dans un deuxième temps, il faudra peut-être faire une seconde table ronde concernant l'équilibre global de la filière, avec ou sans médiateur, peut être dans le cadre de l'interprofession»*. Francis Amand rappelle qu'il agit dans le cadre d'une réglementation européenne qui fait que *«rendre le dispositif plus efficace, c'est probablement contrevenir au droit à la concurrence»*.



Tuberculose bovine

Pascal Martens monte au créneau

Foyer de l'Yonne, protocole interféron, indemnisations, piégeage du blaireau et cellule épidémiologique : le président du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or aborde l'actualité *«tuberculose bovine»* sans retenue.



Pascal Martens, ici aux côtés du directeur Stéphane Ratay, regrette plusieurs positions de la Direction générale de l'alimentation.

Vingt-et-un foyers de tuberculose bovine ont été recensés en Côte d'Or à l'issue de la campagne de prophylaxie. C'est quatre de moins que l'an passé, mais le niveau reste malheureusement élevé. Neuf cas sont des recontaminations. Une dizaine de foyers sont localisés dans *«trois ou quatre»* communes. *«C'est un peu la maladie du désespoir»* lâche Pascal Martens, *«un éleveur qui a déjà eu la tuberculose bovine a beaucoup plus de chances de l'avoir de nouveau que quelqu'un d'autre»*. Le président du GDS s'apprête à faire un tour d'actualité mais tient d'abord à présenter le contexte général : *«aujourd'hui, tout le monde a encore envie de s'en sortir, tout le monde fait ce qu'il peut. Mais si certains dossiers n'avancent pas, le risque est de voir les gens se résigner, et là, nous aurons perdu. Je tiens ici à remercier monsieur le Préfet, le secrétaire général de la préfecture, la DDPP, les vétérinaires sanitaires et la DDT. Ils ont tous compris l'enjeu de cette lutte et le désespoir sur le terrain. Ce n'est malheureusement pas le cas en haut-lieu, au niveau national. Ils n'ont pas reçu le message 5 sur 5 ! C'est pourquoi nous rencontrons actuellement tous les parlementaires de Côte d'Or pour leur expliquer la situation»*.

Cas dans le «89»

Pascal Martens réagit d'emblée au cas de tuberculose bovine récemment recensé dans l'Yonne : *«dans les colonnes de Terres de Bourgogne il y a trois semaines, le directeur adjoint de la DDPP89 a stigmatisé l'élevage côte d'orien. Je ne veux pas mettre de l'huile sur le feu, je veux surtout appeler à la prudence et à la plus grande vigilance. Je rappelle simplement un fait : dans nos trois premières années de lutte contre la maladie, une vache de Côte d'Or avait pris la direction du Morbihan. Là-bas, elle avait été détectée de tuberculose bovine, mais au moment de faire pousser la micobactérie, ils s'étaient aperçus que cette dernière était de chez eux, et non de Côte d'Or... J'inviterais le directeur adjoint de la DDPP89 à ne pas tirer de conclusions trop hâtives»*.

Protocole interféron

Le président du GDS aborde ensuite le protocole interféron et annonce des aménagements pour l'an prochain : *«De nouveaux cri-tères sont arrivés en milieu de prophylaxie. Nous savions que les seuils allaient être relativement élevés. Au final, il y a eu 800 abattages diagnostics cette année, contre 400 l'an passé. Nous avons tout fait pour que les seuils reviennent à des niveaux normaux et optimaux. Par rapport à ça, je peux d'ores-et-déjà vous dire que ça ira mieux l'année prochaine. J'espère redescendre à 400 abattages diagnostics»*. Pascal Martens revient sur le nombre d'animaux tués : *«il y en a encore beaucoup trop, je le sais bien. Mais je me permettrais de rappeler ce que dit aujourd'hui l'arrêté en matière de tuberculose bovine: une fois la prophylaxie réalisée, si un animal est non négatif, on abat et on refait complètement le cheptel.... Quand je vois d'où l'on est parti et là où nous sommes arrivés, je dis que nous avons sauvé beaucoup de meubles. Je ne voudrais surtout pas faire de l'autosatisfaction car la bataille n'est pas finie. Nous allons continuer de nous bagarrer pour avoir le droit de rehausser les seuils et avoir le moins de bêtes à tuer»*.

Problèmes d'indemnisations

Le ton monte soudainement lorsque Pascal Martens aborde les indemnisations : *«C'est un énorme problème. J'en avais déjà parlé lors de notre assemblée générale à Sombernon. Ce jour là, j'avais été un peu déçu que personne ne monte au créneau par rapport à ça. Sur les 21 exploitations touchées par la tuberculose bovine, seules quatre ou cinq ont reçu des dossiers signés par la DGAL, la Direction générale de l'alimentation. Les dossiers de toutes les autres exploitations sont aujourd'hui bloquées et les éleveurs n'ont toujours rien touché. C'est tout simplement intolérable!»* Le président du GDS informe que le protocole d'indemnisations a récemment évolué. Avant cette réforme, la DDPP s'occupait des expertises avec le GDS. La DGAL n'était consultée que *«pour avis»*. *«Aujourd'hui à la DGAL, deux personnes inspectent tous les dossiers. Ils reviennent sur des décisions, négocient, font traîner la situation. C'est une triste première depuis 2002»* regrette Pascal Martens, qui ne digère pas : *«nous ne sommes pas du tout d'accord avec ce principe. Depuis que nous luttons contre la tuberculose bovine, nous avons toujours trouvé le consensus qu'il fallait. Cela a été la cas pour les 172 abattages, totaux ou partiels, que nous avons eus depuis 2002. La DGAL voudrait donner des prix d'animaux depuis Paris ? Nous, ce n'est pas du tout notre idée. Nous sommes obligés d'être dans l'opposition et cela ne me plaît pas du tout. Je souhaite que l'on trouve une porte de sortie rapidement. Nous voulons renforcer le rôle de l'expert afin qu'il n'y ait plus de discussions sur le prix de l'animal. L'expert, formé, donnera un prix. Il devra avoir un rôle prépondérant dans l'expertise»*.

Rendez-vous avec les parlementaires

Le risque, selon Pascal Martens, est de voir des éleveurs lâcher des animaux douteux dans les prairies, *«puisqu'ils n'ont pas de prix»*. *«Nous ne pouvons pas cautionner la position de la DGAL, surtout pour une histoire de quelques euros»* insiste le président. Ce dernier a évoqué ce problème lors de la dernière assemblée générale de GDS France et a sollicité des rendez-vous avec la préfecture, la DDPP et, surtout, avec tous les parlementaires de Côte d'Or. *«Nous les rencontrons un par un pour leur expliquer la situation»* explique-t-il, indiquant que la DGAL est *«certes sensibilisée, mais avance que lentement malgré l'urgence d'agir»*. Un moratoire sur ces indemnisations sera rédigé à la fin du mois de mai par les deux personnes du conseil général de l'agriculture de la DGAL, précédemment citées. Pascal Martens invite tous les présidents de petites races locales et l'union des races de Côte d'Or à rejoindre le GDS dans ses revendications.

Piégeage des blaireaux

Ce rendez-vous avec Pascal Martens ne pouvait se terminer sans la question des blaireaux, accusés de retransmettre la maladie aux bovins : *«Leur piégeage n'a commencé que timidement. C'est pourtant le moment où l'on en a le plus besoin. Je déplore la décision de l'association des piègeurs. La fouine et la martre n'ont pas été classées nuisibles en Côte d'Or, ce qui n'est pas le cas dans tous les autres départements bourguignons. Pour protester, ils menacent de moins piéger. C'est une grave erreur de vouloir fonctionner ainsi. Je peux comprendre leur revendication, mais de là à inciter à ne pas piéger.... C'est une impasse pour nous»*. Le président du GDS rappelle que les blaireaux *«pullulent dans certains endroits»* et qu'il y a là-aussi urgence. Pascal Martens évoque alors le projet de cellule épidémiologique, lancé lors de l'assemblée générale de Sombernon, qui n'avance malheureusement pas assez vite : *«cette cellule doit absolument voir le jour avant l'été, afin d'éradiquer les blaireaux dans certaines zones, travailler sur le parcellaire et delimiter les contacts au pré entre le gibier et les bovins grâce à la surveillance réalisée par binômes… Les binômes chasseurs/agriculteurs. Dans le cas inverse, il faudra inévitablement s'attendre à avoir des foyers l'an prochain. La préfecture nous soutient à 100%, mais c'est encore la DGAL la plus frileuse là-dedans. Elle n'a pas mesuré le désespoir sur le terrain»*. Pascal Martens termine son propos en rappelant que le coût annuel de la tuberculose bovine atteint 10 millions d'euros dans le département depuis *«cinq ou six ans»* : *«on fait bien les pompiers, on sait bien détecter les foyers, on sait bien éteindre l'incendie, mais malheureusement, on ne s'occupe pas de la maladie»*.

AURÉLIEN GENEST

Inondations

La Côte d'Or a pris l'eau

Incroyables intempéries la semaine dernière dans le département. Zoom chez un éleveur de l'Auxois.



Un éleveur arnétois et ses 18 ha de prés inondés.

Pascal Dédiot avait rarement vu ça. *«C'est la troisième fois en trente-sept années de métier, après 1977 et 1983»* confie l'éleveur charolais habitant Jouey dans le canton d'Arnay-le-Duc. Pas moins de 100 mm d'eau sont tombés jeudi et vendredi derniers. Cela s'ajoute aux 72 mm du week-end précédent. Deux de ses près longent le cours d'eau la Solonge et étaient tout près d'être inondés à 100%. En effet, sur une superficie de 18 hectares, seuls 50 ares étaient encore au-dessus du niveau de l'eau... Heureusement pour ses vaches, Pascal Dédiot avait eu la bonne idée de les transférer dans un pré voisin, à l'écart du cours d'eau, juste avant les intempéries. L'éleveur avait prévu d'enrubanner précocement l'herbe de ces deux prés pour faire du regain. *«C'est raté ! Je ferais du foin tardif à la place»* commente le Côte d'orien, qui envisage de ramener ses vaches dans ces deux prés d'ici un mois. Un long travail s'impose désormais pour remettre en place l'intégralité des clôtures.

AURÉLIEN GENEST

Inondations

Quel bilan pour la Côte d'Or ?

Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture se sont réunis lundi matin à Dijon. La réunion s'est bien évidemment penchée sur les crues dévastatrices de la semaine écoulée.



État des lieux, conséquences et perspectives : Nicolas Michaud, Fabrice Faivre et Aurélien Viellard ont fait le point lundi matin.

Des milliers d'hectares sous l'eau, de très lourdes conséquences pour les exploitations agricoles, sans oublier les organismes stockeurs du département... *«Une crue historique, un événement jamais vu par la plupart d'entre nous, nous pouvons utiliser tous les qualificatifs possibles»* commente Fabrice Faivre, le président de la FDSEA. Les pluies diluviennes de la semaine passée ont été impressionnantes et dévastatrices. *«On parle de 140 à 170 mm d'eau en 72 heures sur certains secteurs»* glisse Aurélien Viellard, le président des JA. *«Nous avions déjà accumulé de grosses précipitations cet hiver, les nappes étaient pleines quand ces phénomènes pluvieux sont arrivés»* précise Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture. *«Il y avait eu de lourdes conséquences en mai 1983, quelques exploitations ne s'en étaient d'ailleurs jamais relevées»* compare Fabrice Faivre. Aurélien Viellard pointe du doigt le *«mauvais entretien des ouvrages d'eau et des rivières, plus du tout nettoyés ni entretenus en profondeur, pour pouvoir assurer convenablement l'évacuation d'eau en masse»*.

Grandes cultures et élevage touchés

Plusieurs éleveurs côte d'oriens ont réussi à rentrer *«en catastrophe»* leurs animaux juste avant les crues, mais ce n'est malheureusement pas le cas de tous. Des bovins et des ovins auraient été emportés par la violence des cours d'eau, notamment dans l'Auxois et le Châtillonnais. *«Et pas seulement des animaux de petite taille»* fait remarquer Fabrice Faivre. Nicolas Michaud, dont la surface fourragère de son exploitation était encore inondée à 100% lundi midi, s'interroge déjà sur la nourriture du bétail l'hiver prochain : *«il y a beaucoup de dégâts dans les maïs qui venaient d'être semés, que va t-on pouvoir donner à manger aux vaches ? Et à quoi va bien pouvoir ressembler les foins ? Où les animaux vont-ils pouvoir pâturer? Les questions sont nombreuses»*. Il n'y a guère plus de certitudes dans les autres productions : *«l'évaluation est difficile aujourd'hui, il faut attendre que l'eau se retire. Nous en saurons davantage d'ici une ou deux semaines»* ajoute Fabrice Faivre. Le président de la FDSEA cite l'exemple du colza près de chez lui, vers Genlis : *«quel sera l'impact des 15, 20, 30 cm d'eau dans lesquels il baigne aujourd'hui ? Ce sera dans tous les cas très compliqué. Il y a des interventions à réaliser mais il est impossible de pénétrer dans les parcelles, je pense notamment aux traitements contre les maladies»*. Fabrice Faivre redoute une canicule au mois de juin : *«avec les sols gorgés d'eau aujourd'hui, le système racinaire des plantes pourrait ne pas se développer comme il le devrait. Un coup de chaud dans les prochaines semaines est à redouter»*.

Grise mine des légumes

En plus de l'asphyxie probable de certaines cultures de plein champ, des dégâts dans les semis de printemps, ce sont les cultures légumières du val de Saône qui semblent avoir le plus de mal après ces inondations. *«Elles ne récupéreront pas, les plantes pourrissent à partir du moment où elles baignent dans l'eau»* rappelle Aurélien Viellard. Les pommes de terre sont mises à mal. Dans le cas où elles puissent être replantées vers le 15 mai, les marchés seraient perdus, selon Nicolas Michaud : *«nous sommes dans une zone intermédiaire entre les productions du sud et du nord de la France. Notre marché se situe entre la première semaine de juillet jusqu'aux premiers jours de septembre. Si nous récoltons trop tard, nous revenons à hauteur du bassin parisien et là, ce n'est plus possible»*. De très nombreux dégâts devraient être également constatés dans les champs d'oignons, ce qui ne sera sans doute pas sans conséquences pour l'approvisionnement de l'usine STL.

Et maintenant ?

Lundi, les membres du bureau de la Chambre d'agriculture avaient prévu d'aller sur le terrain d'ici la fin de semaine. *«L'objectif est de rencontrer les agriculteurs, chiffrer un premier bilan des dégâts puis rapporter ce constat à l'administration»* explique Aurélien Viellard. Un rendez-vous avec le préfet est également à l'ordre du jour. L'indemnisation des exploitations est bien entendu dans tous les esprits, comme l'explique Nicolas Michaud : *«aujourd'hui, très peu d'agriculteurs ont souscrit une assurance récolte qui, en plus, ne concerne que les cultures. Rappelons que les calamités n'existent plus. Nous demandons à ce que la Côte d'Or soit reconnue zone sinistrée. Nous misons sur une solidarité nationale pour pouvoir indemniser. En ce qui concerne les fourrages, les foins arrivent dans un mois... Il faudra sans doute de la solidarité là aussi et il ne faudra pas tarder pour s'organiser»*.

AURÉLIEN GENEST

Crues 2013 : l'agriculture côte-d'orienne sinistrée

Le bureau de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, réuni le 6 mai 2013, alerte l'opinion sur les conséquences agricoles immédiates et à venir des crues généralisées sur le département de la Côte-d'Or.

- Inondation des terres agricoles en période de pousse et/ou de semis avec des risques de destruction partielle (grandes cultures et prairies (pâturage/récolte foin)) voire totale (légumes, maïs, tournesol)
- Conséquences sanitaires sur les cheptels
- Bâtiments professionnels inondés

En conséquence, la Chambre d'agriculture sollicite Monsieur le Préfet et les Élus Parlementaires afin de leur présenter l'ensemble des situations auxquelles sont confrontés les agriculteurs du département et quelles seront les conséquences économiques pour les entreprises agricoles.

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or dénonce également les règles et les orientations de la politique de gestion de l'eau menée ces dernières années sur le territoire (contrats de bassin, Sage..). Ces crues nous ont montré leurs limites.

La gestion de l'eau a toujours été et restera une préoccupation majeure pour les agriculteurs :

L'entretien des cours d'eau est une solution : il doivent faciliter l'écoulement de l'eau et ainsi réguler les quantités.

Le stockage d'eau en amont de bassin doit rester une solution (irrigation)

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or rappelle que les agriculteurs vivent essentiellement de la vente de leurs productions.

Ainsi, elle demande la reconnaissance en catastrophe naturelle et la mise en place d'un dispositif exceptionnel pour aider les exploitations qui vont se trouver en difficulté.

Les Membres de la Chambre d'agriculture demandent une solidarité agricole nationale par la mise en place d'un approvisionnement pour l'alimentation des animaux.

Une commission professionnelle se rendra dans les prochains jours sur le terrain pour constater les dégâts sur les exploitations.

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise le recensement de preuves photographiques de ces dégâts agricoles. Les professionnels sont invités à faire parvenir les images prises sur les exploitations en précisant la commune concernée et toute information utile à l'interprétation de la situation.

adresse email : crues2013@cote-dor.chambagri.fr
sur le site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

COMMUNIQUÉ CHAMBRE D'AGRICULTURE

PAC La signature électronique : un élément indispensable pour le dépôt de votre dossier

Campagne TelePAC 2013 : vérification de l'achèvement de la procédure de télédéclaration des aides agricoles. En 2013, dans le cadre du développement de l'administration électronique, la Direction départementale des territoires de la Côte d'Or est inscrite dans une démarche "Zéro papier", aucun envoi de dossier papier. Depuis le 1er avril et jusqu'au 15 mai 2013 inclus, les agriculteurs peuvent télédéclarer leur dossier PAC 2013 grâce au site internet TelePAC (www.telepac.agriculture.gouv.fr).

Ce dossier PAC permet aux exploitants agricoles :

-de réaliser leur demande d'aide découplée,liée à l'activation de leurs droits à paiement unique(DPU),
- d'effectuer les demandes d'aides liées aux productions végétales et certaines des demandes relatives aux productions animales,
- et enfin de procéder aux demandes d'indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN), de soutien à l'agriculture biologique, d'assurance récolte ainsi que les demandes et/ou modification d'engagement dans les mesures agroenvironnementales (MAE).

Comme les années précédentes, pour procéder à leur démarche déclarative, les agriculteurs sont invités à privilégier la voie numérique. Afin de s'assurer du dépôt de la télédéclaration sous TelePAC, il est important de bien contrôler l'achèvement de la démarche. En effet, la demande d'aides n'est pas déposée en l'absence de signature électronique. Pour cette vérification, consulter le site internet de la DDT Côte d'Or :

http://www.cote- d-or.equipement agriculture.gouv.fr/

La signature électronique permet l'édition automatique d'un accusé de réception. Celui-ci est généré automatiquement sous TelePAC et peut même être adressé directement au télédéclarant par courriel, si ce dernier a renseigné une adresse électronique au moment de la signature. La détention de cet accusé est importante car elle permet au télédéclarant de s'assurer que la signature électronique a bien validé la déclaration réalisée.

Outre le contrôle du bon achèvement de la démarche, ce document permet également au télédéclarant de contrôler la nature des aides demandées. En effet, il recense l'ensemble des dispositifs sollicités : il convient de bien vérifier que l'ensemble des aides demandées figure bien sur l'accusé de réception (aide découplée, ICHN, assurance récolte...).

Pour plus d'informations, la DDT de Côte d'Or conseille et aide dans cette démarche numérique de déclaration.

COMMUNIQUÉ DDT



Commission «*Productions végétales*» de la FDSEA

Un DPU en deçà de 200€/ha ?

La commission «productions végétales» de la FDSEA s'est réunie le 30 avril à Dijon. L'ambiance était «glaciale» selon le président Jacques de Loisy.



De 250€/ha, le DPU moyen d'une exploitation de Côte d'Or type colza blé orge en zone intermédiaire pourrait chuter à 180€/ha.

«*Nous n'avons pas senti un emballement profond de Dominique Barrau lors l'assemblée générale de la FDSEA*» déplore Jacques de Loisy, «*la reconnaissance de nos zones intermédiaires? Ce n'est pas gagné du tout. Nous avons beaucoup de mal à nous faire entendre. La barque est pleine après les 300 euros perdus sur le colza en 2000 et les 90 €/ha de la réforme Barnier*». Pas content du tout le président de la commission «*productions végétales*». Et pour cause : d'après une simulation de l'AGPB, avec l'appui d'Arvalis-Institut du végétal, une exploitation de Côte d'Or type colza blé orge en zone intermédiaire pourrait voir son DPU moyen chuter de 250 à 180€/ha.

Pas de sur-prime des 50 premiers hectares !

Jacques de Loisy apporte une précision importante sur la notion de convergence : «*tout le monde dit qu'il faut de la convergence... Oui, pourquoi pas. Converger, c'est mettre tout dans le même panier pour arriver, à la fin, vers un même point. Mais il faut savoir que l'aide verte représente 30%. En plus d'autres dispositifs, il y a la surprime des 50 hectares voulue par Le Foll. Celle-ci ponctionne une grande partie du budget. Au final, il ne reste plus qu'un solde de 30 à 40% de la masse du budget Pac. C'est ce solde que l'on fait converger, et non l'ensemble*». Pour le président de la commission «*productions végétales*», les «*gens sont noyés dans un nuage de fumée*» : «*on leur dit qu'il va y avoir de la convergence et que ça ira mieux. Pour résumer, une fois que nous aurons perdu 90€/ha, nous en regagnerons 10 !*».
L'ensemble des agriculteurs présents à cette réunion ont bien compris le message martelé par Jacques de Loisy : «*il ne faut surtout pas que la sur-prime des 50 premiers hectares passe en l'état, sinon c'est la catastrophe et nous descendrons en dessous des 200€/ha*». Cette simulation a jeté un «*froid*» dans la salle, d'où l'ambiance «*glaciale*» évoquée par le président.

Questions d'environnement

Les membres du bureau de la commission «*productions végétales*» ont abordé d'autres points que ceux de la prochaine Politique agricole commune.
Ils ont souhaité qu'un travail soit entrepris avec la Chambre d'agriculture, les organismes stockeurs et les instituts spécialisés sur la réglementation environnementale. «*Elle fait peser des conséquences négatives sur le potentiel quantitatif et qualitatif de la récolte Côte d'Or*» explique Jacques de Loisy «*un état des lieux des différents enjeux sera dressé. Des propositions concrètes seront établies et adressées à l'administration. Le but est d'obtenir un certain nombre d'assouplissements pour retrouver du rendement et de la qualité, on voit ce que pèse la directive nitrates en France. Il nous faut retrouver des marges de manœuvre en terme de qualité et quantité*».

Une réunion sera organisée avant les moissons afin de dégager des pistes de travail.

AURÉLIEN GENEST

Chambre d'agriculture

Fabrice Genin : «Innovation et proximité»

Le pôle agronomie de la Chambre d'agriculture a été présenté par Vincent Lavier, François Depuydt et Fabrice Genin. Ce dernier a remplacé l'actuel président de Chambre à la tête de ce pôle. «*Innovation et proximité avec les agriculteurs seront les grandes orientations de cette mandature, qui restera quoiqu'il arrive dans la continuité de la précédente*» précise Fabrice Genin, «*il faudra garder cette capacité à répondre aux besoins des agriculteurs, conserver une dynamique forte à la Chambre et dans les groupes de développement. La Chambre répondra aux problématiques des agriculteurs par le collectif*». L'agriculture de conservation, le traitement basvolume, la réintroduction de légumineuses dans les rotations ont été cités en exemples pour la partie innovations.
Pour la partie proximité, la liste est longue. Fabrice Genin mentionne notamment l'accompagnement des agriculteurs sur les bassins d'alimentation de captage (Bac). Le responsable du pôle insiste sur la gestion de l'eau dans le département : «*il nous faut absolument garder cette capacité à pouvoir irriguer. Même si c'est actuellement difficile pour les légumes, on ne sait pas ce que demain sera fait. Il y aurait des projets d'oeillettes. On peut également citer d'autres productions comme le maïs semence, le tournesol semence...*»

Caisses locales Groupama

«*L'anniversaire de Louise*» ou comment mieux protéger sa famille

Temps fort mutualiste, de février à mai 2013, les 424 000 sociétaires et clients de Groupama Grand Est ont été conviés à l'assemblée générale de leur caisse locale. Pour exemple, l'assemblée générale de la caisse locale de Genlis s'est déroulée vendredi 26 avril à Cessey-sur-Tille en présence du président de Groupama Grand Est

Le président Alain Pautet a informé les sociétaires des activités de la caisse Locale : développement commercial, actions de communication, actions de prévention… autant de preuves de l'engagement concret des élus mutualistes. L'évolution des sinistres ainsi que chaque poste des résultats financiers ont également été présentés par Jean-Luc Regard, chargé de mission sur le département de la Côte d'Or. Les élections au conseil d'administration ont clôturé la partie statutaire.
Le deuxième volet de ce rendez-vous annuel a été animé par François Willermoz, président de la Fédération départementale, et François Schmitt, président de la caisse régionale, qui ont exposé la situation du Groupe et commenté l'actualité de la C.R. Une intervention en toute transparence et complétée par les questions des sociétaires. Pour clôturer l'assemblée générale, le film « l'anniversaire de Louise » complété par un quiz, a apporté sous une forme légère et chaleureuse, des réponses essentielles aux sociétaires pour mieux protéger leur famille et envisager l'avenir avec sérénité.
En 2013, la prévoyance est au cœur de l'actualité, quand les accidents de la vie sont 5 fois plus nombreux que les accidents de la route… Il est essentiel même pour des familles bienveillantes de se protéger pour faire face aux aléas de la vie. Ce fut, sous un regard nouveau, l'apport de solutions sur un thème qui nous concerne tous. Moment tout aussi animé et apprécié, la rencontre s'est terminée autour d'un repas convivial. L'assemblée générale ? Une occasion privilégiée d'échanges, de dialogue entre sociétaires et élus.

COMMUNIQUÉ

Contrat Emploi d'Avenir

Une aide pour vos recrutements, un emploi et une qualification pour les jeunes !

Grâce à la mobilisation du réseau FRSEA/FDSEA, tous les métiers relevant de la production agricole sont éligibles au dispositif Emploi d'Avenir dès lors que l'employeur offre au jeune salarié des perspectives de qualification et d'insertion professionnelle durable.

En effet, la liste des secteurs marchands éligibles aux Emplois d'Avenir pour la Bourgogne, dont le secteur agricole fait partie, a été fixée par un arrêté préfectoral du 21 janvier 2013.

On constate que les métiers de l'agriculture attirent les jeunes en recherche d'emploi. Pourtant, il leur est nécessaire d'être formés et compétents pour être recrutés. En parallèle, les employeurs agricoles peinent à embaucher des jeunes motivés et prêts à s'investir dans leur entreprise. Les Emplois d'Avenir semblent donc être une solution pour remédier à ces deux problématiques.

Le contrat Emploi d'Avenir est un dispositif qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés d'être recrutés, en CDI ou en CDD (de 1 à 3 ans), et formés par des employeurs. En retour, ces derniers reçoivent une aide de l'État pendant les trois premières années du contrat. L'aide est de 35 % de la rémunération brute du salarié, soit 6000 € par an ! Elle peut atteindre 47 % de la rémunération brute du salarié pour une embauche via le Groupement d'Employeurs Insertion et Qualification (GEIQ Agri 21). Une belle opportunité pour embaucher un jeune, le former à vos besoins et prévoir le futur de vos exploitations !

L'employeur, en signant un contrat emploi d'avenir, s'engage à encadrer et à former le jeune salarié. Pour cela, il lui faut élaborer, selon les besoins de l'exploitation et du jeune, un parcours de formation et le mettre en œuvre.

Le GEIQ Agri 21 et la FDSEA 21 ont mis en place un accompagnement pour vous aider dans le recrutement et le suivi de votre salarié en Emploi d'Avenir.

Depuis la conclusion du contrat jusqu'à la mise en œuvre du plan de formation, en passant par la gestion administrative et humaine du salarié, nous pouvons répondre à vos attentes et ainsi mener à bien votre projet.

Pour tout renseignement sur le dispositif Emploi d'Avenir et sur l'accompagnement proposé, prenez contact avec le Service Juridique Emploi au 03.80.68.67.68 ou à l'adresse suivante : sje.fdsea21@orange.fr .

JENNIFER CRUYT
ANIMATRICE EMPLOI

67ème AG de la FDSEA58

Le syndicat majoritaire se penche sur son avenir local et régional

Renforcée par son score aux dernières élections à la Chambre et avant une année 2014 de renouvellement de ses structures locales, la FDSEA de la Nièvre était réunie, le 2 mai à Tannay, pour sa 67ème assemblée générale. L'occasion de réfléchir à son avenir et à son adaptation aux nouveaux enjeux de la défense professionnelle et de la promotion de l'agriculture.



Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA, a précisé les positions de la «*Grande maison*» sur la convergence et le couplage.

«Le réseau et l'action syndicale de demain: proximité et performance économique ». Tel était le thème des travaux de l'assemblée générale de la FDSEA58, jeudi dernier à Tannay. Pour l'occasion, les responsables syndicaux départementaux avaient fait venir Daniel Prieur, actuel secrétaire général adjoint de la FNSEA et président de la Chambre d'agriculture du Doubs, qui a fait passer un message optimiste aux adhérents venus nombreux. Sur les dossiers de l'agriculture le matin, le responsable a fait passer notamment deux messages, l'un sur les ICHN, l'autre sur la réforme de la PAC. *«Que les actuelles zones défavorisées simples (ZDS) et les zones intermédiaires» dont la définition n'est connue que de nous»- puissent se retrouver dans la délimitation des nouvelles zones à contraintes naturelles (ZDN) afin qu'on ait un zonage sur des bases biophysiques inattaquables qui garde les équilibres actuels et que l'élevage et les productions végétales vivent demain en harmonie»* a-t-il dit. Cela pourrait passer par la réattribution nationale de 5% des aides du premier pilier, ce pour quoi plaide le groupe montagne de la FNSEA que Daniel Prieur préside. Quant à la PAC, le secrétaire général adjoint de la *«Grande Maison»* explique que le syndicat est sur une position qui prône *«une convergence lente, là encore pour ne pas déstabiliser les grands équilibres»* et en faveur d'un couplage national jusqu'à 15% pour l'élevage. *«Demain, nous devons faire en sorte que l'on ne vende pas du minerai pour vendre du minerai, mais que nous valorisions nos productions, contrairement à ce que l'on a pu observer avec la sidérurgie lorraine coulée par l'Asie du sud-est»* a-t-il précisé non sans reconnaître à l'agriculture *«un rôle potentiel majeur dans le redressement productif français»*.

Adaptation syndicale

Dans ce contexte, le réseau syndical majoritaire a entamé une réflexion sur son propre fonctionnement. L'après-midi, le débat était engagé, à la suite du rapport d'orientation. Premier constat: l'agriculture et les agriculteurs ont changé. *«Ils exercent 4 ou 5 métiers à la fois... confrontés à la complexification des normes, l'omniprésence de la réglementation, la spécialisation et l'agrandissement des entreprises... et notre syndicalisme se doit d'être proactif pour que l'accompagnement et l'offre de services collent à cette nouvelle réalité»*. Pour ce faire, le réseau devra démultiplier l'échelon régional comme organe de pilotage politique et renforcer la proximité des responsables locaux et cantonaux, avec l'appui de la structure départementale, afin de mieux prendre en compte les attentes de terrain. Et ce d'autant que la FDSEA58 constate *«un changement d'attitude. La vertu collective qui animait autrefois nos syndicats s'essouffle. De moins en moins de personnes investissent dans leur cotisation syndicale...parce que là où l'individu servait dans le passé le collectif, aujourd'hui le contraire est de rigueur»*. Devenus des *«consommateurs»*, les adhérents attendent une action *«incisive et pragmatique»* de leur syndicat *«partout où les agriculteurs auront des intérêts à défendre. Et puis l'avenir passera aussi par une action ancrée dans les filières «afin de garder le contrôle de nos matières premières et la valeur ajoutée qui va avec car, plus que jamais, c'est le marché et donc la valorisation des produits qui fera le revenu de nos fermes»*. Nous y revoilà. La pensée, déclinée plus tôt par Daniel Prieur, est unanime.

Enquête sur le syndicalisme nivernais

Cette réflexion sur l'avenir et les enjeux de l'action syndicale est entamée au niveau de tous les responsables de la FDSEA58, en vue du renouvellement des syndicats locaux l'an prochain. Pour donner corps aux attentes qui peuvent s'exprimer de la part des agriculteurs nivernais, le syndicat a donc confié à des étudiants en BTSA ACSE du lycée de Challuy la mission de réaliser un sondage d'opinion auprès d'un échantillon représentatif de 61 d'entre eux. Les jeunes sont venus à l'AG en présenter les résultats. Si la conclusion du rapport d'orientation exhortait à ce que *«la cotisation syndicale ne soit plus seulement un choix militant mais une évidence professionnelle»*, l'étude donne aux adhérents quelques pistes de travail. Sur les objectifs de l'agriculture, *«nourrir la population mondiale»* et *«nourrir la population locale»* arrivent largement en tête. Sur l'action des syndicats (toutes tendances confondues), les exploitants interrogés répondent qu'ils sont *«utiles»* (100%), *«trop politiques»* (90%), *«indispensables»* (60%), *«corrompus»* (55%) et *«trop chers»* (45%). Les réponses ont quelque peu surpris les participants à l'AG de la FDSEA, traduisant au mieux la nécessité de faire connaître et comprendre ce qu'est la véritable action syndicale. De même, une très grande majorité des sondés reconnaissent ne pas s'impliquer syndicalement, soit parce qu'ils n'ont pas le temps (38%), soit parce qu'ils se consacrent à des responsabilités familiales (23%) soit parce qu'ils exercent d'autres responsabilités professionnelles (18%). Quant aux raisons du recours aux services des syndicats, ils placent en tête la gestion personnelle et le service de remplacement (33%), l'aide PAC (28%), les achats groupés et le droit social (ex-aequo à 18%), les baux ruraux (10%) et le statut des sociétés (5%). Ils sont en outre 57% à demander plus de *«défense des cas particuliers»*, 53% plus d' *«accompagnement des nouveaux installés»*, 20% plus de conseil PAC, 18% (ex-aequo) plus de *«conseils juridiques»* et de *«commandes groupées»*. Les éléments mis en avant par les étudiants de Challuy devraient nourrir la nécessaire *«adaptation»* de la FDSEA58 aux enjeux nouveaux de l'action syndicale nivernaise.

EMMANUEL COULOMBEIX



Les adhérents de la FDSEA58 et les personnalités départementales sont venus nombreux à Tannay, pour cette 67ème assemblée générale du syndicat majoritaire.



Les étudiants en BTSA ACSE du lycée de Challuy ont présenté les résultats de l'enquête sur le syndicalisme agricole qu'ils ont réalisée auprès de 61 exploitants nivernais.

Drainer des terres dans la Nièvre

Un dossier à étapes

Le drainage agricole des terres hydromorphes est un aménagement parcellaire important et toujours d'actualité pour les exploitations agricoles exploitant des terres souffrant d'excès d'eau. Les bénéfices agricoles ne sont plus à démontrer : régularité de rendement, fertilisation et interventions phytosanitaires aux dates clés, précocité de pâturage et de la pousse de l'herbe sur prairie, etc.

Depuis l'invention de la technique dans les années 1960, la Chambre d'Agriculture de la Nièvre apporte son savoir-faire aux exploitants souhaitant drainer des parcelles agricoles. L'offre de service a évolué au cours du temps s'adaptant aux besoins des agriculteurs. Elle demeure au cours du temps un champ technique clé de la Chambre d'Agriculture. Les conditions météorologiques particulièrement pluvieuses de cet hiver et du début de printemps nous rappellent l'importance de ce sujet.

Un projet de drainage à mener en toute sérénité

Le premier contact consiste à présenter votre projet au conseiller spécialisé en hydraulique agricole de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. Un premier examen de votre projet sera réalisé. Les aspects techniques et réglementaires seront passés en revue. Des réponses précises à vos questions seront apportées. Votre attention sera attiré sur les points de vigilance du projet.

L'étape suivante est la conception du réseau de drainage. Une étude de sol et un relevé topographique permettra de répondre à l'ensemble des points techniques : longueur des drains, profondeur de pose des drains et des collecteurs, espacement des drains, diamètre des collecteurs, gravillonnage ou non des tranchées de drain dans certains cas, période de travaux déconseillés pour les sols, type de machine de pose à utiliser, etc. L'étude permet un traitement différencié et optimisé des différentes parties de la parcelle.

Une fois les résultats de l'étude (note technique et plan de drainage) en votre possession, vous pouvez prendre contact avec une entreprise de drainage. Cette dernière sera à même de chiffrer très précisément le coût de votre projet puisqu'elle disposera des quantitatifs (longueur de drains, nombre de raccords, longueur et diamètre des collecteurs) et elle connaîtra les spécificités techniques du chantier de drainage.

La réalisation des travaux : la phase de préparation du chantier consiste à poser des jalons (*«piquetage»* du chantier) aux emplacements es collecteurs et des drains principaux, à amener les tuyaux au champ et à préparer les sorties de drainage (création de fossés) et à procéder au besoin quelques petits aménagements (arrachage d'arbre, effacement d'un talus, etc). Ensuite, l'entreprise pose les collecteurs, puis les drains. Elle termine par la pose des avaloirs et des bouches de décharge.

La dernière étape revient à l'agriculteur. Ce dernier passe le vibro cultivateur sur la tranchée pour permettre un bon effritement au-dessus de la tranchée. Enfin, il travaille sa parcelle pour la niveler. Pour certains sols très compacts (cas particulier), une dernière opération de sous-solage profond à 70 cm peut accroître la *«drainance»* du sol.

La gestion après drainage : choix des cultures suivant le drainage, contrôle des ph de l'horizon de surface, entretien des sorties de drainage, mesure des reliquats azotés durant les 3 années suivants le drainage, etc.



Les nombreux intérêts du drainage des terres ne sont plus à démontrer.

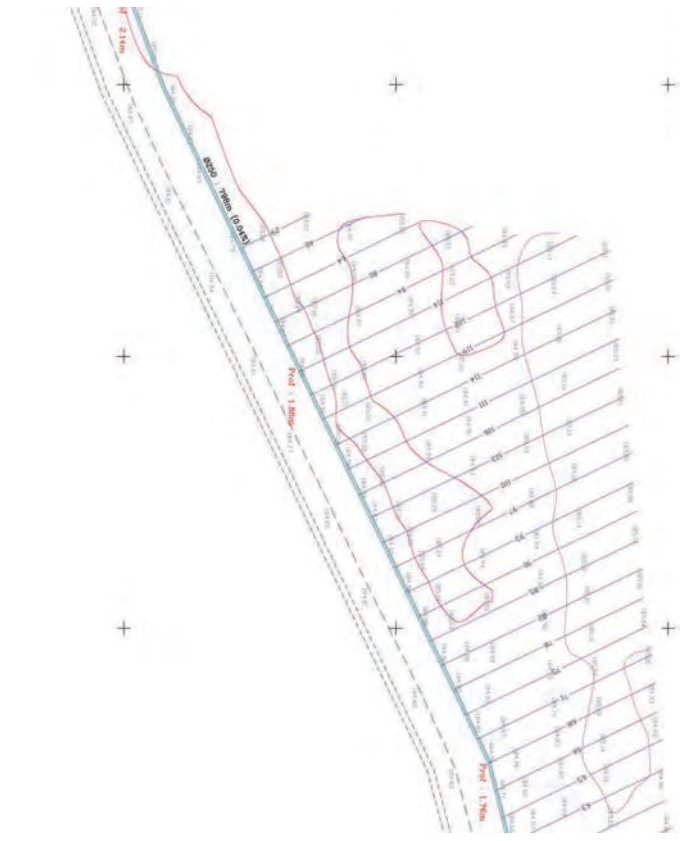
L'anticipation : un facteur de réussite des projets

Un chantier de drainage se prévoit 10 mois à l'avance au minimum

Le drainage est un aménagement foncier lourd. Et, comme pour tous travaux, la préparation de ces derniers conditionne pour beaucoup leur bon déroulement. Les opérations préalables au drainage peuvent être conséquentes : autorisation de drainage du propriétaire de la parcelle, autorisation de traverser d'un chemin ou d'une route par un collecteur, autorisation de traverser d'une parcelle voisine par un collecteur, autorisation du propriétaire et de l'exploitant mitoyen pour créer un fossé mitoyen, autorisation d'approfondissement d'un fossé communal, autorisation d'une opération d'entretien d'un petit cours d'eau par la police de l'eau, déclaration de travaux en bordure de réseaux enterrés (gaz, électricité, telecom, fibre optique, etc), réalisation d'une étude d'incidence si plus de 20 hectares sont drainés sur un même bassin versant, autorisation bancaire pour le financement des travaux, etc.

Les délais d'étude et le calendrier de commande des entreprises et des Cuma sont également à prendre en compte. Les relevés de terrain (étude de sol avec ouverture de fosses au tracto-pelle et les relevés topographiques) ne sont pas réalisables en période végétative haute. Par exemple, la période allant du mois d'avril à la récolte pour les céréales à paille et le colza est à proscrire. De plus, entre votre appel et notre intervention sur le terrain, notre délais d'intervention est de 3 à 4 semaines au vue de la charge de nos emplois du temps.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 58



Exemple de plan de drainage.

Zoom sur...

Les grandes périodes du drainage dans la Nièvre

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, le Conseil Général, les stations agronomiques, les cuma de drainage, les entreprises de drainage et la Chambre d'Agriculture ont contribué ensemble à améliorer la technique de drainage au moyen d'essais en grand. Chaque chantier de drainage réalisé était l'occasion de se perfectionner sur la technique.

Avec ses premiers travaux, des associations de drainage ont été créées. La réalisation des études et des travaux de drainage se faisaient alors exclusivement dans le cadre des ASA d'hydraulique agricole jusqu'au début des années 2000. Le territoire de la Nièvre était couvert par 6 ASA. Les ASA se sont avérés comme un vif succès. Elles permettaient aux exploitants agricoles de bénéficier de subventions, d'organiser les travaux avec plus d'un an d'avance et de mettre en œuvre des infrastrutures collectives lorsque la situation s'y prêtait. La Chambre d'Agriculture organisait la collecte des subventions, réalisait les études de conception des réseaux, passait les marchés aux entreprises et contrôlait les des travaux réalisés.

Suite à l'arrêt des subventions, les agriculteurs se sont détournés des ASA préférant conduire leur projet individuellement. Dans ce nouveau contexte, la mission de la Chambre d'Agriculture a évolué. Elle assure la conception des réseaux de drainage sur la Nièvre ; elle réalise les études d'incidence rendues obligatoire par la loi sur l'eau et les zonages natura 2000. Elle participe aux réunions techniques nationales. Elle répond aux questions des exploitants sur l'intégralité des questions gravitant autour du drainage.



JA58 en assemblée générale

Un débat sur la Pac post-2013 dans l'attente de "plus de lisibilité"

Le syndicat Jeunes agriculteurs de la Nièvre tenait son assemblée générale annuelle le 3 mai à Cercy-la-Tour. L'occasion de revenir, en images, sur les actions marquantes de 2012, et notamment l'élection de cinq d'entre eux à la Chambre d'agriculture. L'occasion aussi d'engager le débat sur les contours, jugés encore très flous, de la prochaine réforme de la Politique agricole commune (Pac) post-2013.



Le bureau de JA58, entourant le président Alexandre Lorré, a fait un tour d'horizon, en images, des actions syndicales de l'année écoulée.

Les JA de la Nièvre, sous la présidence d'Alexandre Lorré, se sont retrouvés nombreux, vendredi dernier, à Cercy-la-Tour. Entouré des membres du bureau qu'il dirige depuis un an, le responsable syndical a fait le point, dans son rapport d'activités, sur les différents événements syndicaux qui ont marqué l'année 2012 dans le département. A l'aide d'images projetées, les adhérents ont pu vérifier que leur organisation représentative n'avait pas chômé l'année dernière, que ce soit lors des élections à la Chambre d'agriculture, où cinq d'entre eux ont été élus sur la liste commune FDSEA/JA, que ce soit lors des rencontres avec les parlementaires et les autorités de l'Etat, que ce soit lors de manifestations plus festives tels que les concours de labours ou de jugement de bétail ou le tournoi intercantonal de football, ou qu'il s'agisse du cycle de réunions à thèmes, engagé récemment sur les grandes cultures à Donzy mais qui doit essaimer sur d'autres filières et d'autres territoires. L'avenir de l'agriculture nivernaise, plus que jamais, appartient à ces jeunes femmes et ces jeunes hommes, tous déjà impliqués dans la création d'entreprises, avec des contraintes lourdes que les + de 35 ans connaissent bien, mais dont l'ambition et le dynamisme permettent de déplacer des montagnes. *«Encore faut-il que nous soyons écoutés et entendus, compris et soutenus, et que s'installer en agriculture relève d'une démarche viable et rentable»* a insisté Alexandre Lorré, en exhortant les Pouvoirs publics à rendre les futurs lois et règlements plus lisibles.

Beaucoup d'incertitudes

Car le premier handicap des jeunes, à s'installer ou déjà en activité, c'est *«le manque d'information»*. En matière de Politique agricole commune, notamment. Pour aider ses adhérents à y voir un peu plus clair, JA58 avait donc tout naturellement programmé une conférence-débat sur le sujet. A grands renforts d'intervenants de haut niveau. Ainsi, François Roze, du service économie et prospective de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, a-t-il fait part des simulations réalisées par son service à partir des éléments évoqués de la négociation en cours à Bruxelles et Strasbourg, où les *«trilogues»* (Conseil des ministres, Commision, Parlement européen) devraient se mettre d'accord avant la fin de la présidence irlandaise fin juin. Selon le conseiller, si *«il existe encore beaucoup d'incertitudes»* selon les productions et les territoires, *«si on entrevoit une baisse des aides aux exploitations qui ont des historiques (DPU) élevés et une hausse des aides pour celles qui ont les soutiens les plus faibles»*, *«l'acte de production restera le moteur de la performance économique de l'exploitation»*. Autrement dit, le slogan selon lequel *«les agriculteurs veulent vivre du fruit de leur travail»* est plus que jamais d'actualité.



Pour le débat sur la PAC, avaient pris place à la tribune Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, Laurent Poirier, administrateur national des JA, Patrick Bénézit, vice-président de la FNB, et Karelle Pautet, élue JA à la Chambre et nouvelle présidente du lycée de Challuy.

Politique du prix

Vice-président de la FNB et éleveur dans le Cantal, Patrick Bénézit a renchéri: *«dans l'esprit, ce n'est pas la Pac qui fera la totalité de notre revenu. Aussi, il faudra que nous soyons vigilants. Que ce soient bien les prix de nos produits qui fassent l'avenir de l'élevage»*! Un constat qui selon lui doit introduire plus de souplesse dans les options politiques des Etats-membres, *«pas comme le gouvernement qui adopte une position idéologique et dogmatique sur la surcote des 50 premiers hectares»*.



Patrick Bénézit a insisté pour que *«le prix de nos produits constitue la clé de nos revenus»*.

Evoquant cette subsidiarité, Laurent Poirier, céréalier dans le Cher et administrateur national de JA, a aussi souhaité que *«la convergence promise ne se fasse pas de manière brutale, mais permette ponctuellement et réciproquement de soutenir les productions quand elle en ont besoin»*. *«Pour que l'agriculture nivernaise accueille des jeunes»* a rajouté Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, *«il faut que ce soit une agriculture qui produise de la valeur ajoutée et crée de l'emploi. Qu'on invente des sytèmes moins dépendants de la PAC, comme l'un d'entre vous a monté un poulailler pour la production de viande blanche. Il ne faudrait pas que ce soit le seul»*. Et dans l'élvage ovin, caprin comme dans le maraîchage, les filières devraient donc s'organiser. La recherche d'autonomie et de compétitivité, en agriculture et dans la Nièvre, semblent, là-aussi, constituer les conditions de l'avenir de la profession.

EMMANUEL COULOMBEIX

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

▶ En bref

Réunion d'information MAET Natura 2000 Amognes

La Communauté de communes des Amognes a organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, deux réunions d'information sur le dispositif Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) des sites Natura 2000 *«Bocages, forêt et milieux humides des Amognes et du bassin de La Machine»*.

Une quinzaine d'agriculteurs présents a assisté à la présentation des 8 MAET éligibles sur les 28 communes du périmètre Natura 2000. Chacune de ces mesures fait référence à un cahier des charges précisant des modalités techniques et financières des contrats.

Basés sur le volontariat, ces contrats applicables en zones agricoles accompagnent financièrement les agriculteurs leur permettant d'adapter leurs pratiques agricoles aux enjeux environnementaux identifiés sur leur exploitation.

Pour tous renseignements sur le dispositif MAET, contacter :
Alicia Mompion - Chargée de mission Natura 2000
Tél : 03 86 36 43 70
E-mail : natura2000.amognes@orange.fr
Site internet :
http://com.des.amognes.free.fr/welcome/index.php - Rubrique Natura 2000

Élevage allaitant

Une soirée d'information sur la conjoncture et la PAC post-2013

A l'initiative de la section bovine de la FDSEA, et en partenariat avec les JA 58, une soirée d'information et d'échanges sur la conjoncture allaitante et la réforme de la PAC post-2013 se tiendra le vendredi 17 mai 2013, à partir de 19h00 au foyer rural de Rouy.

De nombreuses incertitudes émaillent aujourd'hui le quotidien des éleveurs allaitants en raison d'une conjoncture instable et d'une communication sur la réforme de la PAC post 2013 ne permettant pas d'obtenir une réelle lisibilité sur l'avenir. Afin d'informer les éleveurs Nivernais sur ces sujets, la section bovine de la FDSEA organise, une soirée d'information et d'échanges ouverte à tous les agriculteurs du département, Vendredi 17 mai 2013, à partir de 19h00, au foyer rural de Rouy.

Après un hiver maussade sur l'Italie et une légère reprise du cours des animaux n'étant liée qu'à une diminution de l'offre sur le marché, de véritables doutes s'installent en perspective du redémarrage de la prochaine campagne d'exportation de broutard. Des opérateurs Italiens font le forcing à la baisse sur les animaux et les éleveurs se doivent, pour réagir, d'être informés de la situation.

De même, sur le marché de la viande, de nouvelles initiatives ont été prises pour dynamiser l'export sur pays-tiers.

De nouvelles opportunités se présentent sur l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et la Turquie et la FNB et Interbev sont mobilisées sur ce sujet. Un point, tant sur la situation de marché que sur les agissements de certains opérateurs de la filière sera également fait à l'occasion de cette soirée.

Enfin, et sur le volet de la PAC post-2013, la phase de trilogue se déroulant à l'heure actuelle aboutira dans quelques semaines à l'adoption définitive des règlements communautaires et au chantier de déclinaison de la PAC au niveau national.

Devenir des DPU, de la PMTVA, du zonage de la zone défavorisée simple, des ICHN ou encore de la PHAE vous seront exposés avant un échange avec les participants.

Réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas !

S.L – FDSEA 58

▶ Le programme

18h45/19h00 : Accueil des participants
19h00/20h00 : Conjoncture allaitante : La mobilisation de la filière est indispensable (marché du broutard, du jeune bovin et des femelles)
20h00/20h30 : Echanges avec la salle
20h30/21h30 : PAC post-2013 : Un enjeu stratégique pour l'élevage Nivernais (La réforme, l'état des négociations communautaires, le calendrier et les options se présentant pour l'accompagnement de l'élevage). Présence probable du secrétaire général de la FNB.
21h30/22h00 : Echanges avec la salle et clôture de la soirée

Propriétaires ruraux et bailleurs

Assemblée générale le 17 mai à Charrin

L'association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre tiendra son AG annuelle, vendredi 17 mai prochain à Charrin. Où il sera question du foncier agricole en 2013, en présence de Me Muhammad, avocat en droit rural et fiscalité agricole et directeur du département agriculture de Fiducial, ainsi que de la taxation des terrains constructibles qui fait débat.

Michel de Beaumesnil, président des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre, a prévu un ordre du jour chargé pour les adhérents de l'association qui sont invités à l'AG du 17 mai. Après les actes statutaires et la visite d'une unité de méthanisation à Devay le matin, place sera donnée, l'après-midi, aux débats. A partir de 14h, un avocat fiscaliste du groupe Fiducial, Me Muhammad, interviendra sur les évolutions du foncier agricole en 2013.

Il précisera les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles sur la question de la terre agricole prise sous ses différentes formes (baux ruraux, fiscalité, contrôle des structures...). Sa conférence, suivie d'un échange avec la salle, sera structurée en cinq chapitres: *«la terre, outil de travail de l'exploitation agricole; comment acheter et transmettre la terre; le foncier agricole et les impôts sur le bénéfice; la terre et les plus-values; la terre et l'ISF»*.

Et puis nul doute que les travaux s'intéresseront de près à la nouvelle taxation des terrains constructibles, cheval de bataille du président de Beaumesnil qui y voit là *«un impôt confiscatoire»* de nature *«à faire vendre les surfaces ainsi taxées»*. Dans une note d'information, l'association n'est d'ailleurs pas tendre avec les organisations professionnelles agricoles, et notamment les JA, dont elle explique *«que la carotte de l'installation des jeunes»*, grâce aux sommes reversées, les a fait *«obérer des installations sur ces terrains perdus pour l'agriculture»*.

E.C.

▶ Formations

Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 16 mai à Cosne-sur-Loire, les 21 et 23 mai à Moulins-Engilbert, les 29 et 31 mai à Nevers, les 4 et 6 juin à Corbigny, les 11 et 13 juin à Clamecy et les 18 et 20 juin à Cosne-sur-Loire.. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Vie professionnelle Un second souffle

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de 6 jours, répartis en mai, juin et juillet 2013, sur le thème *«donner un second souffle à sa vie professionnelle»*. Elle est ouverte à toute personne qui s'interroge sur son avenir professionnel. Les dates prévues sont les 14 et 15 mai (module 1), 11 et 12 juin (module 2) et 3 et 4 juillet (module 3), à Clamecy. Les objectifs de la formation sont: prendre du recul en regardant différemment sa situation; acquérir une posture et une technique dan la gestion stratégique de sa vie; envisager un nouveau projet professionnel en lien avec ses aspirations personnelles. La session sera animée par Cyrille Fournier, conseiller à la Chambre de l'Yonne, et Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre de la Nièvre. Contacts: Marie-Solange Durand, responsable de stage, au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Certiphyto Au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise un stage visant à l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto) les 17 et 22 mai prochains. D'une durée de 14 heures sur deux jours, ce stage est destiné aux chefs d'exploitation agricoles qui utilisent des produits phytopharmaceutiques (choix, achat, application). La formation aura lieu au CFPPA de 9h à 17h. Programme: risques pour la santé et prévention, réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, techniques permettant de limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques. Renseignements et inscriptions avant le 20 avril auprès de l'accueil du CFPPA du Morvan, soit par courrier rue Pierre Mendès-France 58120 Château-Chinon, soit par téléphone au 03 86 79 49 30 soit par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

Gestion du stress A l'Iperma

La MSA Bourgogne-site de la Nièvre et la Chambre d'agriculture proposent une formation sur *«apprendre à gérer son stress»*, les 14 et 20 juin prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30) à l'Iperma (1 Place Dominique Laveyne, 58330 Saint-Saulge). Les objectifs sont d'apprendre à comprendre les mécanismes du stress, d'en identifier les sources et de mettre en place des solutions pour y remédier. Contenu: le stress, définition et mécanismes, effets sur la santé, évaluation de son niveau de stress et de ses propres facteurs de stress dans les sphères familiales, sociales et professionnelles, identification de ses ressources internes, équilibre entre les différents sphères, outils de gestion du stress, élaboration et mise en place d'un plan de résolution. Intervenantes: Christelle Guicherd, chargée de projet sur le stress en agriculture à la MSA Bourgogne et Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines – coach certifié à la chambre d'agriculture de la Nièvre. Tarif: 50 euros. Inscriptions avant le 15 mai auprès de Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Tuberculose bovine

Colère et incompréhension des éleveurs

C'est dans une ambiance quelque peu tendue que s'est tenue à Bierry les Belles Fontaines, une réunion d'information organisé par l'administration à l'attention des éleveurs de la zone touchée par la tuberculose bovine. En cause : les hypothèses émises dans un communiqué, sur une possible implication de certains élevages de Côte d'Or concernant le foyer découvert dans l'Yonne.



La tension était palpable lors de la réunion organisée à Bierry.

Depuis Tchernobyl, on sait bien que seuls les nuages s'arrêtent aux frontières! La mycobactérie bovis pour sa part, fait fi des tracés administratifs délimitant les départements. Pas question pour les professionnels de l'élevage réunis à la mairie de Bierry, suite à la découverte d'un foyer infecté dans l'Yonne, de faire de certains, des boucs émissaires potentiels. La colère domine et elle est partagée par tous, face aux incertitudes, concernant les origines potentielles des contaminations, même si, réaffirme Frédéric Piron, directeur adjoint de la DDCSPP 89 : *«Il faut éviter de confondre causes et responsabilités et mettre en cause un éleveur plus qu'un autre…»*

La difficulté avec la tuberculose bovine est qu'aujourd'hui, la maladie est plus un problème économique que de santé publique à proprement parler, impliquant pour la France d'être ou non reconnue indemne de la maladie. Avec le risque notamment, si la maladie devait se propager, de voir se fermer le marché italien pour les broutards. Les Pouvoirs publics ont d'ailleurs, semble-t-il, tardé quelque peu à réagir, lorsque l'on sait, comme cela a été reconnu lors de la réunion, que le financement des laboratoires en matière de recherche liée à la tuberculose bovine n'a réellement été abondé qu'en 2011…

Un nouvel arrêté de régulation de la faune sauvage

Si, rappelle Frédéric Piron, l'objectif est de *«trouver la bonne adéquation entre l'exercice de la chasse et l'intérêt sanitaire des cheptels bovins»*, le monde cynégétique a été interpellé à plusieurs reprises par les éleveurs présents: *«la chasse est un loisir, tandis que pour nous, l'élevage est notre travail, il ne faudrait quand même pas mélanger les deux…!»* L'une des hypothèses admises aujourd'hui, est que la faune sauvage peut être vectrice de la maladie, notamment par contact avec les nourrisseurs, abreuvoirs ou autres sources naturelles. A l'exemple du blaireau, comme l'a rappelé Fabrice Chevalier, du Service Santé et Protection Animale et Végétale de Côte d'Or : *«un animal ayant la capacité d'excréter très rapidement la bactérie par sa salive et ses urines, avec un potentiel d'ensemencement des zones de vie, là où il va boire et manger»*. Des études sont en cours, pour savoir si cette contamination régulière par les blaireaux ne serait pas à l'origine de la persistance de la maladie sur certaines prairies. Premiers résultats début 2014.

Le dispositif Sylvatub, mis en place fin 2011 et auquel collaborent les chasseurs, permet une surveillance active du grand gibier dans la zone infectée par le biais de prélèvements sur les animaux tués. Si certains cas restent en attente de résultats, pas de bactéries porteuses de la tuberculose à ce jour dans les analyses effectuées. Présent à la réunion, le président de la fédération des chasseurs de l'Yonne, Olivier Lecas, a souligné toutes les difficultés à gérer des populations d'animaux sauvages suite aux mesures prises d'interdiction d'agrainage dans la zone : *«le soucis est qu'on déplace le problème en augmentant le chemin alimentaire des animaux… Si vous «fermez le restaurant», ils vont aller plus loin, avec le risque de propager encore plus loin la maladie!»* Rappelant que le schéma départemental de gestion de la chasse préconisait *«un agrainage linéaire et non pas à poste fixe, qui «occupe» les animaux sans les nourrir, tout en évitant une sur fréquentation à un point précis»*.

Pour l'heure, un arrêté devrait être pris d'ici la fin de ce mois, comme l'a expliqué Fabrice Chevalier, *«introduisant pour la première fois des règles sanitaires dans la gestion de faune sauvage et autorisant les préfets à prendre des mesures pour réguler telle ou telle population d'animaux, dès lors que la maladie aura été mise en évidence»*. Reste à savoir si la mesure sera suffisante pour rassurer le monde de l'élevage.

DOMINIQUE BERNERD

Pas question de passer pour boucs émissaires !

Sans apparaître nominativement, deux éleveurs de Côte d'Or se sont reconnus dans le communiqué publié par la préfecture suite à la détection d'un foyer de tuberculose bovine dans l'Yonne et s'insurgent en faux contre ce qui y était précisé.

Eleveur à Crépand, Thierry Gerbron pâture effectivement dans une parcelle voisine de l'éleveur de Bierry touché par la maladie, mais apporte un démenti formel : *«Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai jamais été déclaré foyer tuberculeux ! Même si un jour ou l'autre, ça peut me tomber dessus, comme tout le monde. J'ai toutes mes cartes sanitaires, ai eu des prophylaxies avec des douteuses, levées après une seconde vérification et on ne m'a jamais trouvé de bête tuberculeuse !»*

Même démenti de la part de Daniel Tatara, éleveur à Fain les Moutiers et vendeur d'un taureau à son collègue de Bierry : *«un animal acheté 4 ans avant au concours de Semur en Auxois, auprès d'un éleveur qui était indemne à l'époque, mais par la suite déclaré foyer de tuberculose. C'est de là que vient l'amalgame, mais ce taureau a passé 4 ans chez moi et 2 ans à Bierry sans jamais contaminer personne ! Cet animal n'était pas malade, comme en témoignent les entrées d'étable faites quand je l'ai acheté…»*

Ruralité

"Terres d'Antan" à Cruzy le Châtel

Cruzy le Châtel sera en fête ce week-end et tous les bénévoles sont à pied d'œuvre pour faire de *«Terres d'Antan»* une grande manifestation autour des activités liées à la paysannerie, le bois et la pierre, au fil du temps.

L'idée de *«Terres d'Antan»* est née d'un souvenir : celui d'un rassemblement de vieux tracteurs organisé il y a quelques années à Sarry, par Yvan Moreau, salarié du groupe Soufflet. Président de l'association *«des 3 fontaines»* à Cruzy, qui s'est donnée pour objectif de contribuer à l'animation culturelle et sportive de la commune, et technicien au sein de la même entreprise, Jonathan Nonnotte s'est rapproché de son collègue avec l'idée de *«faire quelque chose de conséquent, au sein du village, qui marquerait les mémoires, axé autour de l'agriculture d'antan, le meilleur moyen pour rassembler les générations…»* Un an après, premier pari gagné, puisque pas moins de 80 bénévoles ont rejoint le collectif créé pour l'occasion, organisateur de l'évènement. Un collectif né de la réunion de quatre associations du village : l'Amicale des sapeurs-pompiers, *«Cruzy Boum Compagnie»*, l'association *«des 3 fontaines»* et les Jeunes Agriculteurs du canton de Cruzy et Ancy-le-Franc. Ces derniers, sous la houlette de leur président, Adrien Retif, ayant pris tout naturellement en charge l'organisation des présentations de vieux tracteurs et de démonstration du travail du sol à l'ancienne. Les anciens matériels exposés proviennent en majeure partie de collections de particuliers, le « bouche à oreille » ayant bien fonctionné dans les campagnes dès l'annonce de la manifestation.

Un noyau de bénévoles se réunit chaque mardi depuis bientôt 6 mois pour fabriquer les éléments de décoration qui orneront les rues du village ce week-end. Aujourd'hui, le rythme s'est accéléré et tout le monde est sur le pont ! Les organisateurs espèrent jusqu'à 5000 visiteurs. Bien longtemps que les plus anciens du village n'avaient vu une fête d'une telle envergure à Cruzy…

Une seule inconnue : la météo ! et une première déconvenue : conséquence des fortes pluies de ces dernières semaines, le labyrinthe pour enfants ne verre pas le jour, faute d'avoir pu installer la paille dans la parcelle gorgée d'eau. Jonathan Nonnotte se veut toutefois confiant: *«A Cruzy, on est sur des cailloux, on a labouré, repris derrière et comme on avait semé du blé, on va le retourner, avec pour résultat d'absorber le trop plein d'humidité»*. Avant de conclure dans un sourire : *«c'est même pour ça qu'il pleut beaucoup en ce moment, comme ça, nous n'aurons pas de pluie le moment venu !»*

Promis, juré ! Le soleil sera de la partie à Cruzy les 11 et 12 mai. Aucune raison de ne pas venir le rejoindre !

DOMINIQUE BERNERD

Rendez-vous

Journée ovine à Champignelles

A l'occasion de la mise en place de l'Insémination Artificielle sur son cheptel, le Centre d'Application de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA) vous invite à une journée de démonstration, jeudi 16 mai, de 9 h à 17 h, au Domaine de Croisil.

Différentes méthodes de maîtrise de la reproduction seront présentées avec leur mise en place au sein du troupeau et l'impact pour l'exploitation (organisation du temps de travail, gestion de l'alimentation, déroulement de l'agnelage).

Le matin, un peu de théorie… :

- Présentation des différentes méthodes de reproduction ovine, par Romuald Touraine, du CEVA Santé Animale,

- Préparation à la mise en lutte, gestion de l'alimentation, par Anne Charlotte Vallat de la Cialyn,

- Présentation de la technique d'IA par Manuel Fernandes, de l'Insem Ovin,

- Services associés à la reproduction par Eric Bourgeois, de la Cecna

Et des ateliers pratiques l'après-midi… :

- Mise en place des IA sur les brebis du Centre d'Application,

- Evaluation de la capacité reproductrice du bélier,

- Démonstration de pose d'implants et d'éponges,

- Evaluation de l'état corporel, notation à l'aide de grilles

Objectifs de la formation :

Rappel de connaissances sur les bases de la reproduction (physiologie, saisonnalité, etc) ; gestion de la synchronisation au sein du troupeau ; amélioration génétique du troupeau et atouts de l'IA ; les clés de la réussite en reproduction (alimentation, entretien du troupeau…)

Informations complémentaires et inscription :

Valérie Wolgust, tél 03 86 45 10 22 ou 06 63 09 07 05

vwolgust@vet-alfort.fr

Viti Rando Yonne

Randonnée au cœur du vignoble jovinien

Pour sa 2ème édition, *«Viti Rando Yonne»* est organisée dimanche 19 mai dans le vignoble jovinien. Une journée de randonnée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte, rythmée par de nombreuses animations dans les vignes

Créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, le Conseil général de l'Yonne, le Conseil régional de Bourgogne et le Bureau Interprofessionnel des Vins de bourgogne, l'association *«Route Touristique des vignobles de l'Yonne»* fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme icaunais et participe à la notoriété du vignoble.

En 2011, elle propose un nouveau concept *«Les randonnées de la route Touristique des Vignobles de l'Yonne»*. Créé pour favoriser le tourisme vert, il permet aux randonneurs de partir à la découverte du vignoble, tout en s'enrichissant de la culture, du tourisme et du dynamisme des territoires. C'est dans ce contexte que se déroulera dimanche 19 mai, au cœur du vignoble jovinien, la 2ème édition de *«Viti Rando Yonne»*, une randonnée culturelle et gourmande organisée désormais tous les deux ans, en alternance avec le *«Rallye Découverte de la Route Touristique des Vignobles de l'Yonne»*.

Exposé au sud, surplombant la vallée de l'Yonne, adossé au plateau du Pays d'Othe, le vignoble de la Côte Saint-Jacques est le plus septentrional de Bourgogne. Il se décline dans toutes les couleurs, produisant notamment le célèbre vin gris. Partie prenante de la manifestation, les vignerons de Joigny seront présents tout au long de la ballade, pour accueillir les randonneurs et leur faire déguster leurs meilleures cuvées.

S'il réserve encore quelques surprises non dévoilées, le programme annoncé de la journée devrait récompenser les participants de leurs efforts, grâce notamment : à de nombreuses dégustations de vins et mets du terroir, à des concerts, des contes, des conférences dans les vignes animées par les Guides Interprètes de l'Yonne, ainsi que des visites gratuites de nombreux sites touristiques, dont le célèbre pressoir de Champvallon, du 13ème siècle.

L'ensemble des animations se déroulera au fil de la randonnée, du petit déjeuner au dessert.



Deuxième édition de *«Viti Rando Yonne»* dimanche 19 mai, dans le vignoble jovinien

▶ Encore temps de s'inscrire !

Le circuit :
Randonnée pédestre d'environ 11 kilomètres
Pour tout public
Au programme :
Une journée ludique placée sous le signe de al convivialité avec animations (conférences, expositions, animations musicales, contes…), dégustations, rencontres avec les vignerons
Organisation de la journée :
Accueil / petit déjeuner à Joigny, au marché couvert à partir de 9 h
Déjeuner sous forme de « mâchons », avec dégustations tout au long du circuit, qui mettent en avant les produits locaux et les vins de l'appellation retour des concurrents à Joigny. Possibilité de terminer la journée en visitant le pressoir de Champvallon
Prix de la journée :
17 € TTC pour toute la journée
15 € pour les étudiants
Gratuit pour les moins de 16 ans
L'inscription comprend le petit déjeuner, le déjeuner, les dégustations proposées par les vignerons, les animations, le verre de l'amitié et un verre de dégustation INAO avec son porte verre
Réservation :
Inscription obligatoire avant le 16 mai
Office de Tourisme de Joigny - 4 quai Ragobert - 89300 Joigny
Tél 03 86 62 11 05 - accueil@joigny-tourisme.com
Informations et possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur www.vins-vignobles-yonne.com
Toute l'actualité de la manifestation sur facebook

PAC 2013 conséquences d'une destruction ou d'absence partielle du couvert sur les surfaces agricoles, en ce qui concerne l'aide découplée (DPU), l'aide couplée et la conditionnalité

Rappels

Admissibilité aux DPU :

La réglementation communautaire prévoit que les surfaces déclarées permettant d'activer des droits à paiement unique (DPU) sont :
- soit des terres productives
- soit des terres non productives (jachères) qui doivent être entretenues suivant les normes de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE), en particulier en ce qui concerne l'entretien minimal des terres.

Trois conditions doivent de plus être réunies pour que l'admissibilité de la surface soit acceptée :
- les terres doivent être à disposition de l'exploitant au 15 mai
- les surfaces doivent être exploitées à des fins agricoles tout au long de l'année et jusqu'au 31 décembre
- les surfaces doivent porter un couvert admissible.

Conditionnalité :

Tous les agriculteurs qui perçoivent des paiements directs sont soumis à la conditionnalité notamment aux normes de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE). Il s'agit en particulier de s'assurer du bon entretien des terres cultivées ou des jachères (BCAE - *«entretien minimal des terres»*).
A ce titre, en cas de constat de défaut d'entretien des terres cultivées ou hors production (surfaces déclarées en jachère), une réduction pondérée au taux de 3 % est appliquée à l'ensemble des aides soumises à la conditionnalité.

▶ En bref

Pour toute information complémentaire :
DDT de l'Yonne : 3 rue Monge BP 79 – 89011 Auxerre cédex
Tel : 03 86 48 41 00
Courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

Conséquences en cas de destruction totale ou partielle d'une parcelle culturale

	Parcelle culturale **integralement nue**	Parcelle culturale **partiellement détruite**
Conséquences sur les DPU	La surface est non admissible aux DPU et doit être déclarée en «autres utilisations» (AU)	Sous réserve des rappels cités plus haut, la surface est admissible aux DPU
Conséquences sur l'aide supplémentaire aux protéagineux	Compte tenu de l'obligation de résultat nécessaire pour obtenir l'aide couplée, la surface nue est non éligible; La surface concernée est déclarée en «autres utilisations» (AU).	Toutes les parties nues sont non éligibles et devront être déclarées sous le code PR (autres protéagineux). Ainsi, elles bénéficieront seulement de l'aide découplée.
Conséquences sur la conditionnalité	S'assurer de la maîtrise des adventices indésirables par des interventions culturales mécaniques ou chimiques sur la parcelle	Une faible densité du couvert ou sa répartition hétérogène ne font pas l'objet d'un constat de défaut d'entretien à condition de maîtriser les adventices indésirables.

Jardins de la Croisière

Petit tour aux Jardins

S'inscrivant un peu plus chaque année dans le paysage sénonais de l'insertion par le travail, les Jardins de la Croisière ont vu leur chiffre d'affaires augmenter en 2012, grâce notamment à une production légumière en forte hausse. Résultat d'une amélioration des techniques culturales



L'assemblée générale s'est tenue sous l'égide de Michel Jouan, agriculteur à Saint-Clément et président de l'association des Jardins de la Croisière

L'assemblée générale des Jardins de la Croisière, sous la présidence de Michel Jouan, s'est tenue le 18 avril dernier à la MFR de Gron. Si l'exercice 2012 se solde par une nette augmentation de l'activité légumière, l'année n'aura pas été simple pour l'association sénonaise qui a du faire face à des changements importants dans l'équipe de permanents et supporter des retards dans le versement de subventions, au premier rang desquelles, celles émanant du Fonds Social Européen (FSE), toujours pas reçues à ce jour. D'autant que nombre de financeurs ont pris l'habitude de se caler sur le FSE et ont pris également du retard. Les résultats économiques sont à la hausse, avec pour la première fois dans l'histoire des Jardins, un Chiffre d'Affaires franchissant la barre des 100 000 € mais le non versement des subventions attendues fragilise la trésorerie. Si les résultats d'insertion sont légèrement inférieurs à l'an passé, ils restent dans la moyenne, comme l'a souligné Michel Jouan, rappelant que : *«la situation économique du bassin d'emploi ne nous permet sans doute pas de trouver les offres adaptées aux besoins de nos salariés, un public souvent en grande difficulté»*.

Une production légumière en forte hausse

Retrouver une maîtrise technique de la production de légumes faisait partie des trois grands axes d'orientation définis pour 2012. Pari gagné pour cette activité historique des Jardins de la Croisière, avec un chiffre d'affaires de plus de 58 K€, en hausse de 27 % par rapport à l'an passé. Le chiffre *«net»* (sans l'achat revente qui permet de compléter les paniers l'hiver), ayant été pratiquement multiplié par deux, passant de près de 27 K€ à plus de 51 K€. La conséquence, comme l'a rappelé Erik Polrot, directeur des Jardins, de l'embauche en début d'année, de Simon Garrad, nouvel encadrant qui, *«très affûté sur les techniques biologiques, a engagé un travail sur le long terme pour améliorer la fertilité de nos terres et mettre en valeur l'exploitation»*. L'analyse des ventes par circuits de distribution se répartit de manière plus ou moins égale entre marchés, boutique, clients livrés et paniers. A raison de 40 à 65 paniers par semaine en saison, ce secteur ne représente plus que 22 % du CA total, contre plus d'un tiers il y a encore deux ans. Peut-être l'occasion de relancer l'activité, avec la mise en place prévue au 2ème semestre 2013 des *«Paniers Fraîcheurs»*, à la gare de Sens, en partenariat avec la SNCF.
Aujourd'hui, la relocalisation de l'association, suite au déménagement de l'exploitation agricole pour cause de réorganisation de la Plaine de Champbertrand, est terminée. La parcelle est désormais clôturée et un 9ème tunnel en cours d'installation.

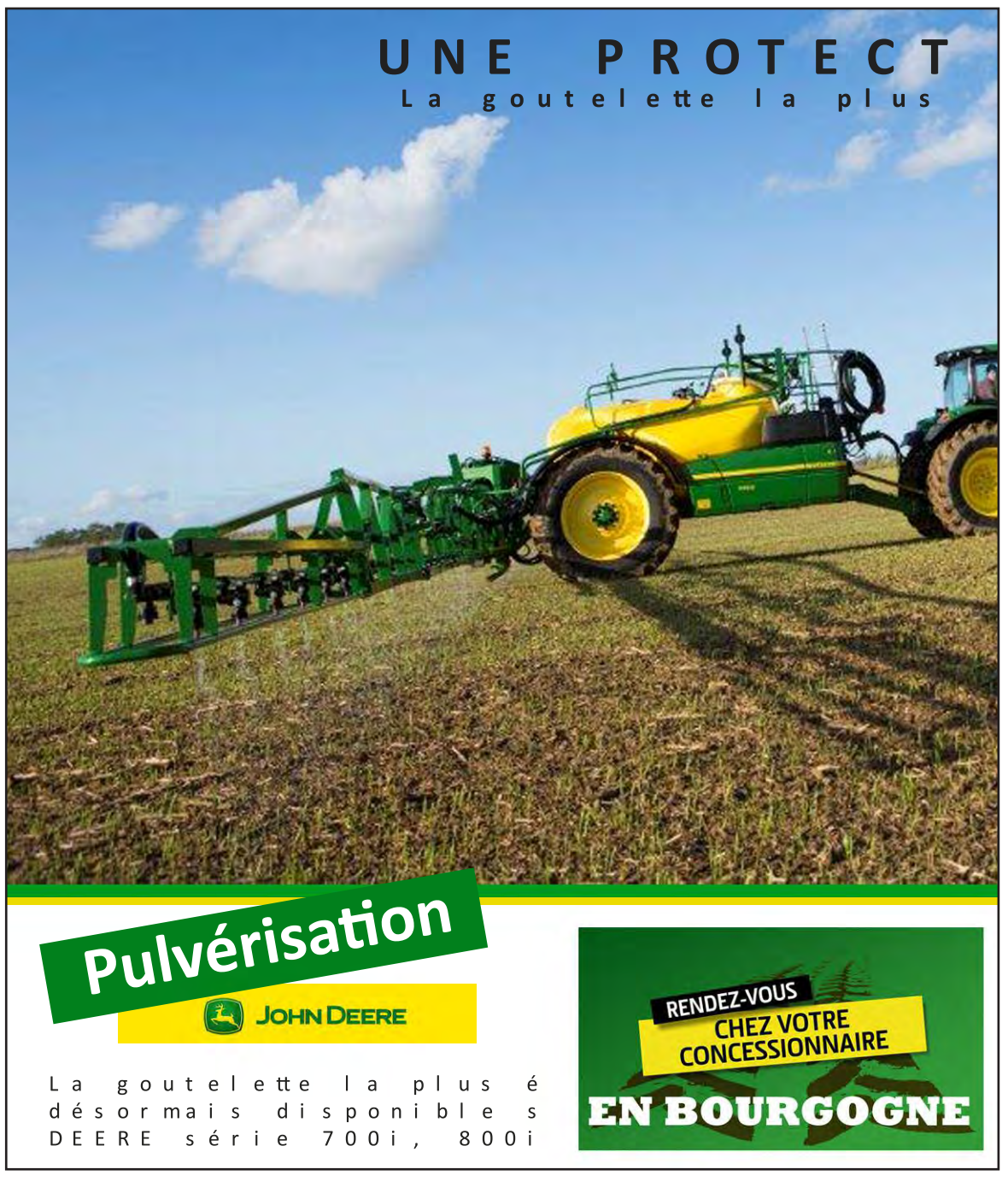
De nouveaux partenariats pour l'activité Entretien Espace Rural

Seconde activité des Jardins : l'entretien d'espace rural, au travers de chantiers de nettoyage et débroussaillage. Une activité non plus de production mais de service, avec moins de charges et par conséquence plus rentable, complétant la gamme des gestes techniques proposés aux salariés en insertion. Responsable de ce secteur, Arnaud Morisseau en maîtrise aujourd'hui l'activité et a réussi à en développer le chiffre d'affaires, tout en mettant en place une solide organisation dans le respect des normes de sécurité indispensables. En 2012, il a ainsi été réalisé au total, 102 interventions, pour près de 50 K€ de CA. Si la majorité des chantiers est du fait de communes et d'associations du territoire sénonais, au premier rang desquels la commune de Gron, deux nouveaux partenariats ont été conclus. Le premier avec la SNCF, pour le débroussaillage et le nettoyage en juin des abords des gares d'Etigny et Villeneuve sur Yonne, ainsi que l'entretien de cinq gares du Sénonais en septembre. Le second a été conclu avec l'Agence Territoriale Routière, émanant du Conseil général, pour l'entretien d'un bassin de rétention d'eau à Gron.

L'importance de la Mixité

En 2012, 61 personnes seront passées par les Jardins de la Croisière en travail d'insertion, pour une trentaine de places à l'année. Venus d'horizons divers, comme le souligne Erik Polrot : *«nos valeurs et notre pédagogie aux Jardins, repose sur une chose : la mixité du public ! Mixité des sexes, des âges, des origines, des difficultés, avec des projets professionnels très variés, ce qui n'est pas toujours simple et peut parfois compliquer les choses au quotidien…»* Cette diversité restant l'élément clef de la dynamique d'insertion des Jardins. Au final, près de 50 % de sorties dynamiques dans l'année, ayant débouché sur 1 emploi durable en CDI, 12 emplois de transition en CDD et 4 sorties sur formation.
Si les freins sociaux à l'insertion professionnelle des personnes travaillant aux Jardins de la Croisière sont nombreux : problèmes de santé, précarité, addictions, difficultés financières…, la mobilité reste l'un des obstacles majeurs au retour à l'emploi, 70 % du public accueilli étant sans voiture, alors même que c'est l'un des critères de recrutement des entreprises sénonaises et de certains services municipaux. Des outils ont été mis en place à cet effet, en partenariat avec l'Atelier Chantier d'Insertion *«Mobil'Eco»* pour y remédier, comme la location de vélos, scooters et voiture, ou l'orientation de salariés vers une auto école associative à moindre coût. En parallèle de l'activité insertion par le travail, les Jardins de la Croisière ont également accueilli l'an passé 8 jeunes en mesure de réparation pénale, en partenariat avec le CPEY (Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne), ainsi que 31 personnes dans le cadre d'un Travail d'Intérêt Général (TIG), en collaboration avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), pour des résultats globalement très positifs.

Dominique Bernerd



Jeunes agriculteurs

Un nouvel environnement à comprendre

Patrice Raymond, maître de conférences à l'Université de Bourgogne, directeur du M2 *«Finances des collectivités territoriales et des groupements»* et adjoint au maire de Chaignay, a délivré plusieurs messages aux JA, lors de leur assemblée générale dédiée aux institutions publiques.

Les propos de Patrice Raymond, spécialiste en droit public et en finances publiques, ont su dès le début capter l'attention des JA réunis en assemblée générale le 25 avril au lycée viticole de Beaune. *«Les interlocuteurs institutionnels d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'hier, même chose sur le terrain puisque l'on ne parle plus de collectivités territoriales mais de territoires»* explique l'intervenant.

Pour Patrice Raymond, il y a obligation de comprendre l'environnement dans lequel vivent les JA pour pouvoir s'y adapter. *«Si ce défi n'est pas remporté, ce ne sont pas leurs successeurs qui pourront le faire. Les JA d'aujourd'hui ont une responsabilité historique. Ils sont le trait d'union entre ce qui était et ce qui sera»*, insiste-t-il.

La *«région»* prend de l'ampleur

Le maître de conférences trace les grandes lignes de la réforme actuelle des collectivités, à travers le fameux *«acte III»* de la décentralisation. Il s'agit d'une *«refonte totale et historique de l'environnement des collectivités territoriales, mais aussi de l'État, dernière étape d'un long processus engagé dès 1789»*. La forme unitaire de la France laisse place à une forme *«régionalisée et territoriale, où les préfets de région sont désormais les supérieurs hiérarchiques des préfets de département. Ils deviennent ainsi de quasi Premier ministre sur leur territoire. La forme de l'État de 1789 n'existe plus»*. Pour Patrice Raymond, il n'existera plus qu'une douzaine de régions en France : *«ce sera le cas à moyen-terme. Aujourd'hui, elles sont devenues l'échelon territorial de base. La régionalisation de l'État est en marche. Les jeunes agriculteurs doivent admettre que l'environnement institutionnel et financier de leurs aînés n'est plus, et que tout ce que savaient leurs parents et grands-parents n'est plus forcément adapté à ce qu'il y a à faire aujourd'hui»*.

Conseils aux JA

Patrice Raymond invite le réseau JA à se rapprocher des nouveaux services de l'État et des instances représentatives : *«il ne faut pas hésiter à les investir, suivre leurs travaux, le solliciter quand on a des choses à dire et à faire ... L'agriculture a énormément de poids à faire valoir. La nourriture du monde repose sur vos épaules, de même que l'aménagement du territoire, le respect de l'environnement, la diversification et la qualité des produits si malmenée aujourd'hui ...»*.



Patrice Raymond : *«En France, la région est devenue l'échelon territorial de base entre l'Europe et le citoyen. Sous l'effet de la mise en place de l'Union économique et monétaire, l'agriculture est touchée par une véritable mutation. Les agriculteurs et en particulier les jeunes doivent obligatoirement s'adapter».*

L'intervenant aborde la notion de coopération : *«il faut raisonner par type de produits et se regrouper autour des mêmes atouts, des mêmes faiblesses ou richesses, avoir un seul discours. Vous serez plus forts en ayant le même langage dans une même spécialité. Il faut aller plus loin dans l'esprit de coopération que vos aînés. Vous en avez besoin. Votre environnement est de plus en plus difficile avec les obligations de rendements, de prix... Pour faire face à cette concurrence, je ne peux que vous inviter à vous réunir, faire des parallèles, et défendre les mêmes intérêts»*.

AURÉLIEN GENEST

Aviculture bourguignonne

Rester maître de son destin

Parce que demain se prépare aujourd'hui, la filière avicole bourguignonne travaille à la déclinaison du Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental. Dans un contexte où les questions sanitaires pèsent de plus en plus lourd…

Le vendredi 26 avril à Pouilly-en-Auxois, la section avicole de la FRSEA Bourgogne organisait une réunion d'information sur le nouveau dispositif de gouvernance de la santé animale et le Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE). Devant des représentants de la filière avicole régionale, Christian Marinov, directeur de la CFA, a exposé les grands principes des nouvelles orientations du gouvernement dans la gestion des risques sanitaires en termes de suivi et d'éradication. La volonté du gouvernement étant de s'appuyer sur la profession pour conduire ses missions sur le sanitaire, il convient à la filière avicole de trouver sa place dans ce nouveau dispositif. Et pour cela, de connaître et bien appréhender les enjeux et les objectifs pour rester maitre de son destin.

Ne pas multiplier les structures

Au fil du temps, la filière avicole s'est organisée en tissant un maillage territorial avec comme relais les éleveurs, les organisations de productions (OP) et les vétérinaires partenaires des OP… Il donc important de ne pas refaire ce qui existe déjà, mais au contraire d'en tirer partie pour minimiser les frais engagés pour de telles actions.

Dans le nouveau cadre du schéma sanitaire national et régional, la filière avicole de Bourgogne prévoit ainsi la constitution d'une association dédiée au sanitaire en aviculture et cuniculture pour la gouvernance locale. Dans ce cadre les membres du Corel (Cor Elevage) de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne peuvent être acteurs à part entière dans cette association.

Quand au FMSE, si le budget prévisionnel est clairement établi, il n'en demeure pas moins qu'il repose sur un appel à cotisation lequel comporte sur une partie obligatoire (transversale) et une partie volontaire (pour les sections). Pour cette dernière, il est nécessaire de mesurer l'intérêt pour l'aviculture, de connaître les risques liés à cette activité en vue d'en estimer le coût des préjudices éventuels.

Une proposition de prise de renseignements auprès des organisations de production via l'Itavi, l'institut technique de l'aviculture, a été retenue.

Après un point sur les actions pour la défense de l'élevage à mener le 23 juin à Paris, les intervenants se sont quittés en prenant acte des orientations prises par la section avicole de la FRSEA Bourgogne.

PHILIPPE VUILLOT



Il a aussi été question de l'action actuellement conduite en faveur de l'élevage, alors que se profile en juin prochain la grande manifestation à Paris.

CAVB

1 400 exploitations fragilisées

Vendredi 19 avril à Beaune, la Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne (CAVB) tirait un signal d'alarme. Les marchés bourguignons porteurs masquent trop les difficultés de nombres d'exploitants faisant face à trois petites récoltes et à la flavescence dorée.



La flavescence dorée a occupé une grande partie des débats.

« Si un département (Saône-et-Loire, NDLR) est particulièrement touché, l'ensemble de la Bourgogne se montre solidaire», se félicitait Jean-Michel Aubinel, le président de la CAVB. Découvert en 2011, le foyer de flavescence dorée du Mâconnais a déjà obligé l'arrachage de 12 ha le mois dernier. Une situation qui inquiète la profession bourguignonne. En plus de la lutte obligatoire, de la prospection renforcée et de l'obligation du traitement à l'eau chaude des greffés soudés dans notre département, la prospection va être intensifiée en Côte d'Or - avec un traitement obligatoire par arrêté préfectoral - et dans l'Yonne.

Avec les analyses, l'enveloppe nécessaire pour surveiller l'extension de cette jaunisse sur l'ensemble de la Bourgogne a été chiffrée à 366 000 € pour 2013. L'Interprofession avait déjà budgétisé 100.000 € et la représentante de l'Etat (Madame Evelyne Guillon sous-préfet de Beaune) a annoncé 80 000 € de plus. La profession se devait donc de financer la somme restante. Voté le 4 mars dernier par les représentants des ODG à la CAVB, le *«principe de solidarité»* a été officialisé. Une cotisation "complémentaire" de 6 €/ha sera *«mutualisée par tous les Organismes de Défense et Gestion des appellations de Côte d'Or, de l'Yonne et de Saône-et-Loire»*. Cette cotisation spécifique ne servira pas à l'indemnisation des parcelles arrachées mais au financement de la prospection et des analyses, et pourra éventuellement être modulée en fonction des aides pouvant arriver des collectivités territoriales (conseils généraux et régional).

Les professionnels ont également rappelé leur *«volonté de mettre en place un fonds de solidarité»* rapidement pour pouvoir indemniser les viticulteurs ayant arraché, *«sans attendre le fonds de mutualisation»* (FMSE) prévu pour la fin de l'année. A cette fin la motion suivante a été adoptée : *«Considérant l'apparition de la flavescence dorée en Bourgogne avec une intensité et une rapidité rarement constatée, nous, réunis ce jour en l'Assemblée générale de la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne le vendredi 19 avril 2013 demandons à ce que l'Etat s'engage sans délai aux côtés de la profession de bourgogne pour abonder le fonds de solidarité mis en place par la filière et destiné à indemniser les vignerons dans le cadre de l'arrachage obligatoire lié à la flavescence dorée»*.

Dans ce contexte la commission technique de la CAVB a souhaité qu'un certificat *«de traitement des souches à l'eau chaude»* soit désormais délivré par les pépiniéristes. Icone vérifiera que les viticulteurs ont bien ce certificat pour chaque lot acheté, expliquait Marion Saüquère, directrice adjointe de la CAVB.

Dans le cadre du contrôle interne, mission de délégation des ODG vers la CAVB, des formations à la dégustation, communes CAVB-SAQ BIVB et UPECB, ont vu le jour en Côte d'Or et en Saône-et-Loire pour faire face au manque de dégustateurs et au désengagement de la profession. Par ailleurs, en 2012, la CAVB a visité 7.240 ha (+7%/ 2011) dans le cadre des "*commissions techniques de suivis des conditions de production*" et 155 cuveries.

Le responsable de la commission technique, Jean-Hugues Goisot alertait aussi sur *«l'appauvrissement des vignes mères sur pinot noir»*, qui à terme *«pose le problème de leurs disparitions»*. Il appelait à *«changer la réglementation, surtout sur les polyclonales/massales en Bourgogne»*.

Face aux importantes pertes de récolte de ce dernier millésime notamment et à la mobilisation de la profession, des rencontres avec les banques et la MSA Bourgogne ont eu lieu *«pour évoquer des éventuels reports de cotisations ou des prises en charge»*, rappelait Christophe Ferrari, pour le service accompagnement. Sur ce sujet et d'autres (social, juridique, emploi…), la CAVB est en lien avec les services des FDSEA de l'Yonne, Côte d'or et de Saône-et-Loire. Dans ce contexte, le service accompagnement propose des diagnostics personnalisés d'exploitation, permettant ainsi aux exploitations fragilisées de faire un état des lieux de leurs situations et de leur proposer des pistes d'amélioration.

Audrey Bourroleau, directrice de Vin et Société est ensuite intervenue pour présenter les enjeux institutionnels et les stratégies d'influence de l'association à laquelle adhère l'ensemble de la filière bourguignone via le BIVB. Vin et Société se positionne sur les sujets comme la loi PLFSS, la loi de santé publique, plan cancer, sécurité routière, loi de financement, informations aux consommateurs (loi Evin, espace vente..) qui font de l'année 2013 une année institionnelle chargée.

Le vin contient la vie

La directrice générale de Vins & Société, Audrey Bourroleau présentait sa *«hiérarchie des douleurs»*. Soit les différents projets de loi qui annoncent une *«année difficile»* pour la filière vin. Après la bière et les spiritueux, le vin est *«au calendrier politique»* pour être taxé - *«peut être en juin»* - via une "fiscalité comportementale". Loin de se dédouaner de ses responsabilités, la filière viticole estime cependant le message envoyé aux consommateurs inapproprié et *«inefficace»* - notamment vers les plus jeunes - puisque provocant un déport vers des produits *«de moins bonne qualité»* augmentant les risques d'ivresse excessive (binge drinking). Le Plan Cancer sera une autre occasion législative de taxer la filière.

Vins & Société travaille aussi sur les unités alcool étiquetées, la préservation des espaces de dégustation, sur un guide pour la conduite en sortie de fêtes viticoles, sur le taux légal pour les conducteurs novices, sur la Loi Evin *«floue»* avec Internet…

L'association communique de façon positive également via la gastronomie - *«95% des Français parlent de vins, notre patrimoine, plus que les 85% qui parlent de football»* - et se veut aussi le porte-voix de sujets confidentiels. Le 7 décembre à Beaune, *«face à l'hygiénisme »* de notre société, une conférence reviendra sur *«la privation des petits plaisirs»* puisque le *«vin est le produit le plus demandé aux soignants dans les 3, 4 derniers jours de vie»* d'une personne en soins palliatifs.



Audrey Bourroleau, directrice de *"Vin et société"*.

Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

AGRI VIDEO SYSTEM
Conditions de **morte saison**
Installation
Dépannage de proximité
SURVEILLEZ VOTRE STABULATION QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OÙ VOUS VOUS TROUVEZ !
VISIONAUTE Advance
La seule caméra zoom 100% numérique **à rotation continue** (sans butée) qui soit aussi **programmable !**
www.agri-video-system.com
Installateur agréé Côte d'Or
Ets. GAGNEPAIN
21230 - Magnien - 03 80 90 13 56 - 06 82 03 19 47
Secteurs Yonne et Nièvre
M. Romain Charbert - 06 80 41 11 04

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Salon de l'herbe
Un brin d'avance

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013
à Villefranche d'Allier (10 km de Montluçon)

Le Salon de l'herbe est de retour près de chez vous !

L'INTERVIEW

Jean Gousseland, chef de produit chez LG détaille...

LG exprime la VALEUR DES VARIETES EN POTENTIEL DE KG DE LAIT OU VIANDE SUPPLEMENTAIRES

« L'intérêt de bien travailler l'herbe n'est plus à démontrer. Aujourd'hui, LG – Semences Hybrides & Fourragères va plus loin dans la caractérisation de ses variétés pour permettre aux éleveurs un raisonnement économique encore plus pointu. Les caractéristiques de chaque variété sont désormais traduites en kg de lait ou kg de viande potentiel supplémentaires. Au Salon de l'herbe, LG a privilégié les espèces les plus adaptées aux éleveurs du Centre de la France, soit en cultures pures, soit en association légumineuses – graminées, soit en mélanges multi-espèces. Les variétés sont présentées sous deux modes d'exploitation : fauche pour la constitution de stock ou pâture avec test d'appétibilité en direct, le tout sur un ensemble de 52 microparcelles sur 3000 m². Parmi les nouveautés présentes pour la 1re fois à Villefranche, les visiteurs pourront découvrir RGI Udine (valeur alimentaire exceptionnelle), le RGI Inducer (très bon en stock), le RGA Diwan (intermédiaire très performant), le RGA Complot (demi-tardif de très régulier), le RGA Shivane (tardif à haut potentiel) et le Dactyle Bolide (pour de l'herbe en été de très haute qualité).»



CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ

Booster les performances agronomiques et économiques en cultivant des dérobées



La place des cultures dérobées dans les systèmes sera largement évoquée par des spécialistes de la question sur un Pôle spécifique au Salon de l'herbe. Nicolas Morand, conseiller fourrage à la Chambre d'agriculture de l'Allier explique *« Qu'elles soient à vocation "pâture", "stock" ou bien les deux, ces cultures présentent de nombreux avantages tant agronomiques qu'économiques. L'implantation de dérobées permet de sécuriser la production des systèmes herbagers, notamment en cas de sécheresse, et d'améliorer l'autonomie fourragère pour une conduite durable des exploitations. A Villefranche d'Allier, nous conseillerons les éleveurs dans leur choix de dérobées, en fonction des cultures en place dans la rotation et des cultures suivantes, des caractéristiques pédo-climatiques des parcelles, de la durée minimale de végétation et de la date de la récolte ou de pâture souhaitée. Bien évidemment, un travail du sol spécifique et une profondeur de semis adéquate sont indispensables à la bonne implantation de la culture. Ce sont des points que nous détaillerons aussi. Nous pourrons également évoquer la question de la valeur alimentaire en fonction des espèces ainsi que les coûts estimés des différentes techniques ».*

Arnaud Dubois, Responsable FDCUMA de l'Allier

Plein feux sur le compost et les plaquettes

« Nos techniciens éclaireront deux thèmes, cette année, au Salon de l'herbe : le compostage et l'utilisation de plaquettes de bois en litière. Une composteuse sera en démonstration sur notre Pôle, de même qu'une déchiqueteuse de bois. A la FDCuma de l'Allier, nous travaillons ce dernier thème depuis deux ans avec le Lycée agricole de Montluçon-Larequille et la Mission Haies Auvergne. En effet, la conjoncture économique tendue pousse à trouver des solutions alternatives à l'utilisation de paille pour les litières des animaux. A présent, nos recherches sont abouties et nous pouvons conseiller efficacement les éleveurs pour mettre en place un chantier de coupe et de broyage, le séchage, la méthode de mise en place de la litière et bien sûr, les coûts associés. »

DU CÔTÉ DES EXPOSANTS...

Gain de productivité au pressage par John Deere



Cette année encore, les vedettes du stand John Deere au Salon de l'Herbe seront les presses à balles rondes Série 900, dont la conception révolutionnaire apporte des gains de productivité. Les deux presses de la Série 900, le modèle 960 et le modèle 990, marquent une rupture dans la conception-même de ce type de matériels, avec la suppression de la porte arrière, remplacée par une simple toile de protection. Il en résulte un gain de plus de 10 secondes à chaque balle au moment de la phase d'éjection, soit une productivité accrue de plus de 15% si on forme 1 balle par minute. Cette conception révolutionnaire, qui a valu à ces presses une Médaille d'Or de l'Innovation au SIMA 2011, apporte d'autres avantages, dont une densité de balles plus élevée, pour une meilleure conservation du fourrage, un nombre de balles réduits à tonnage récolté égal, et donc des débits de chantier encore accrus grâce au temps gagné pendant les phases de transport et de manutention. Les visiteurs du Salon de l'Herbe pourront juger des performances de ces presses en conditions réelles, dont un modèle associé à une enrubanneuse, développé conjointement avec le constructeur autrichien Göweil.

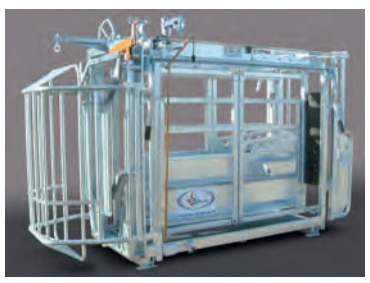
DU CÔTÉ DE LA CONTENTION...

Nouveautés Mazeron



Nouvelle Mazeron a mis au point un porte barrière 2 et 3 m, développé pour répondre aux attentes des éleveurs pour des barrières plus hautes. Présenté également au Salon de l'herbe, le nourrisseur grande capacité 6200 l, idéal pour l'engraissement, autorise une distribution pratique, des deux côtés.
Soulignons aussi l'arrivée de la bétaillère semi galva, unique sur le marché, dont la caractéristique mi-peinte, mi-galva autorise une bien meilleure longévité.

Innovation "contention" chez Satene



Satene présentera son couloir de contention mobile très fonctionnel, CCC3000, dans sa nouvelle version totalement galvanisée. Egalement exposés à Villefranche d'Allier, la cage de contention CCR4000 réglable en largeur, adaptée à tous les types de bovins, quelques soient la race et l'âge et le nourrisseur 3 mètres (1 470 ou 3 300 l), adapté à l'alimentation fibres sèches ou granulés. Bien sûr, le constructeur proposera un large choix de couloirs et de cages.

Contention en live sur le stand de la MSA



En Auvergne, 40% des accidents du travail sont liés à la manipulation des bovins et un tiers d'entre eux résultent des interventions vétérinaires ou encore des chargements au pré. La MSA animera des démonstrations de contention mobile, avec des animaux, et dispensera des conseils de manipulation pour prévenir les risques. La MSA pourra également éclairer le visiteurs sur les moyens de prévention des zoonoses transmissibles à l'homme.

Couloir galva pour Beiser



Chez Beiser, c'est un nouveau couloir de contention 100% galvanisé qui sera à l'honneur. Idéal pour passer un grand nombre de bêtes, il est équipé en série de deux barrière texas de 3.6 m, d'une barrière texas de 2.44 m et d'un réducteur en largeur 800-400 mm.

Marechalle Pesage facilite la contention et la pesée au pré



Marechalle Pesage SA présentera sa nouvelle cage pèse-bétail. PM 2800 est électropneumatique, avec ouvertures de portes contrôlées par télécommande et un pesage électronique suspendu par quatre capteurs aériens.

Salon de l'herbe
Un brin d'avance

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013
à Villefranche d'Allier (10 km de Montluçon)

Le Salon de l'herbe est de retour près de chez vous !

L'INTERVIEW

Jean Gousseland, chef de produit chez LG détaille...

LG exprime la VALEUR DES VARIETES EN POTENTIEL DE KG DE LAIT OU VIANDE SUPPLEMENTAIRES

« L'intérêt de bien travailler l'herbe n'est plus à démontrer. Aujourd'hui, LG – Semences Hybrides & Fourragères va plus loin dans la caractérisation de ses variétés pour permettre aux éleveurs un raisonnement économique encore plus pointu. Les caractéristiques de chaque variété sont désormais traduites en kg de lait ou kg de viande potentiel supplémentaires. Au Salon de l'herbe, LG a privilégié les espèces les plus adaptées aux éleveurs du Centre de la France, soit en cultures pures, soit en association légumineuses – graminées, soit en mélanges multi-espèces. Les variétés sont présentées sous deux modes d'exploitation : fauche pour la constitution de stock ou pâture avec test d'appétibilité en direct, le tout sur un ensemble de 52 microparcelles sur 3000 m². Parmi les nouveautés présentes pour la 1re fois à Villefranche, les visiteurs pourront découvrir RGI Udine (valeur alimentaire exceptionnelle), le RGI Inducer (très bon en stock), le RGA Diwan (intermédiaire très performant), le RGA Complot (demi-tardif de très régulier), le RGA Shivane (tardif à haut potentiel) et le Dactyle Bolide (pour de l'herbe en été de très haute qualité).»



CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ

Booster les performances agronomiques et économiques en cultivant des dérobées



La place des cultures dérobées dans les systèmes sera largement évoquée par des spécialistes de la question sur un Pôle spécifique au Salon de l'herbe. Nicolas Morand, conseiller fourrage à la Chambre d'agriculture de l'Allier explique *« Qu'elles soient à vocation "pâture", "stock" ou bien les deux, ces cultures présentent de nombreux avantages tant agronomiques qu'économiques. L'implantation de dérobées permet de sécuriser la production des systèmes herbagers, notamment en cas de sécheresse, et d'améliorer l'autonomie fourragère pour une conduite durable des exploitations. A Villefranche d'Allier, nous conseillerons les éleveurs dans leur choix de dérobées, en fonction des cultures en place dans la rotation et des cultures suivantes, des caractéristiques pédo-climatiques des parcelles, de la durée minimale de végétation et de la date de la récolte ou de pâture souhaitée. Bien évidemment, un travail du sol spécifique et une profondeur de semis adéquate sont indispensables à la bonne implantation de la culture. Ce sont des points que nous détaillerons aussi. Nous pourrons également évoquer la question de la valeur alimentaire en fonction des espèces ainsi que les coûts estimés des différentes techniques ».*

Arnaud Dubois, Responsable FDCUMA de l'Allier

Plein feux sur le compost et les plaquettes

« Nos techniciens éclaireront deux thèmes, cette année, au Salon de l'herbe : le compostage et l'utilisation de plaquettes de bois en litière. Une composteuse sera en démonstration sur notre Pôle, de même qu'une déchiqueteuse de bois. A la FDCuma de l'Allier, nous travaillons ce dernier thème depuis deux ans avec le Lycée agricole de Montluçon-Larequille et la Mission Haies Auvergne. En effet, la conjoncture économique tendue pousse à trouver des solutions alternatives à l'utilisation de paille pour les litières des animaux. A présent, nos recherches sont abouties et nous pouvons conseiller efficacement les éleveurs pour mettre en place un chantier de coupe et de broyage, le séchage, la méthode de mise en place de la litière et bien sûr, les coûts associés. »

DU CÔTÉ DES EXPOSANTS...

Gain de productivité au pressage par John Deere



Cette année encore, les vedettes du stand John Deere au Salon de l'Herbe seront les presses à balles rondes Série 900, dont la conception révolutionnaire apporte des gains de productivité. Les deux presses de la Série 900, le modèle 960 et le modèle 990, marquent une rupture dans la conception-même de ce type de matériels, avec la suppression de la porte arrière, remplacée par une simple toile de protection. Il en résulte un gain de plus de 10 secondes à chaque balle au moment de la phase d'éjection, soit une productivité accrue de plus de 15% si on forme 1 balle par minute. Cette conception révolutionnaire, qui a valu à ces presses une Médaille d'Or de l'Innovation au SIMA 2011, apporte d'autres avantages, dont une densité de balles plus élevée, pour une meilleure conservation du fourrage, un nombre de balles réduits à tonnage récolté égal, et donc des débits de chantier encore accrus grâce au temps gagné pendant les phases de transport et de manutention. Les visiteurs du Salon de l'Herbe pourront juger des performances de ces presses en conditions réelles, dont un modèle associé à une enrubanneuse, développé conjointement avec le constructeur autrichien Göweil.

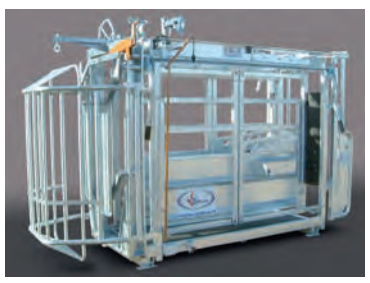
DU CÔTÉ DE LA CONTENTION...

Nouveautés Mazeron



Nouvelle Mazeron a mis au point un porte barrière 2 et 3 m, développé pour répondre aux attentes des éleveurs pour des barrières plus hautes. Présenté également au Salon de l'herbe, le nourrisseur grande capacité 6200 l, idéal pour l'engraissement, autorise une distribution pratique, des deux côtés.
Soulignons aussi l'arrivée de la bétaillère semi galva, unique sur le marché, dont la caractéristique mi-peinte, mi-galva autorise une bien meilleure longévité.

Innovation "contention" chez Satene



Satene présentera son couloir de contention mobile très fonctionnel, CCC3000, dans sa nouvelle version totalement galvanisée. Egalement exposés à Villefranche d'Allier, la cage de contention CCR4000 réglable en largeur, adaptée à tous les types de bovins, quelques soient la race et l'âge et le nourrisseur 3 mètres (1 470 ou 3 300 l), adapté à l'alimentation fibres sèches ou granulés. Bien sûr, le constructeur proposera un large choix de couloirs et de cages.

Contention en live sur le stand de la MSA



En Auvergne, 40% des accidents du travail sont liés à la manipulation des bovins et un tiers d'entre eux résultent des interventions vétérinaires ou encore des chargements au pré. La MSA animera des démonstrations de contention mobile, avec des animaux, et dispensera des conseils de manipulation pour prévenir les risques. La MSA pourra également éclairer le visiteurs sur les moyens de prévention des zoonoses transmissibles à l'homme.

Couloir galva pour Beiser



Chez Beiser, c'est un nouveau couloir de contention 100% galvanisé qui sera à l'honneur. Idéal pour passer un grand nombre de bêtes, il est équipé en série de deux barrière texas de 3.6 m, d'une barrière texas de 2.44 m et d'un réducteur en largeur 800-400 mm.

Marechalle Pesage facilite la contention et la pesée au pré



Marechalle Pesage SA présentera sa nouvelle cage pèse-bétail. PM 2800 est électropneumatique, avec ouvertures de portes contrôlées par télécommande et un pesage électronique suspendu par quatre capteurs aériens.

Chic alors ! Voici la dernière tendance du **Salon de l'herbe.**

L'économie. C'est la grande tendance du moment. Tout le monde veut le meilleur au meilleur prix. Une logique que vous allez retrouver sur plus de 40 hectares en extérieur au Salon de l'herbe. Semences, phytos, engrais, équipements d'élevage, matériels du semis à la distribution du fourrage en passant par la récolte, le transport, la manutention... l'économie est partout et vous attend.

www.salonherbe.com



Salon de l'herbe
Un brin d'avance

Tous les produits et matériels en plein air et en action.

profield events

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013 à Villefranche d'Allier (03).

Séchage en grange à Rouy (58)

Jean-Paul Loisy a retrouvé son autonomie protéïnique

A Rouy, la fromagerie du Val d'Osseux de Nadine et Jean-Paul Loisy, a été convertie en agriculture biologique l'an dernier. Une démarche globale issue d'une réflexion entamée dès 2005, qui a conduit l'élevage à s'équiper d'un système de séchage en grange, l'un des deux dénombrés dans la Nièvre.

La fromagerie du Val d'Osseux, à Rouy, est bien connue pour ses fromages vendus en vente directe à la ferme et sur les marchés du département. Nadine et Jean-Paul Loisy, ses propriétaires, ont entamé depuis de longues années une réflexion globale sur l'amélioration de leurs pratiques, qui les a conduits à s'intéresser à l'homéopathie vétérinaire ou à se convertir à la bio (en 2012) mais aussi à investir, en 2010, dans le séchage en grange. Cette technique ancienne, pratiquée dans les régions fromagères de Suisse, d'Autriche et des montagnes française est une quasi-obligation lorsque le cahier des charges des produits AOC interdit l'ensilage de maïs, dont les fermentations entraîne un taux inapproprié de butyriques dans le lait. *«C'est en allant en vacances en Savoie, dans le Cantal et dans le Doubs que j'ai d'abord été fasciné par la bonne odeur de foin qui régnait dans les fermes où le séchage en grange était pratiqué»* explique Jean-Paul Loisy. Dès 2005, il a imaginé et construit un bâtiment dédié aux génisses, de grande hauteur, à côté des bâtiments destinés aux vaches. Et, en 2010, à la suite d'une étude individualisée de Yann Charrier, un spécialiste aveyronnais du séchage en grange, l'éleveur a décidé d'investir dans un agrandissement du grand bâtiment et de s'équiper. La partie stockage culmine désormais à 9,50m, à côté de la partie élevage en lamellé-collé et bardage bois.

133000 euros d'investissements

Grâce à l'ingénieux système de capteur solaire, la tonne de matière sèche de foin séché lui revient à 18,63 euros, contre 44,72 euros/tMS avec le réchauffage au fioul ou le déshumidificateur. En fait de capteur solaire, Jean-Paul Loisy utilise tout bonnement les capacités colorifuges du fibromicement qui équipe le toît du bâtiment. Des contre-plaqués sous des pannes, fixés sur les 740 m² de toit, permettent de concentrer les flux d'air sous les fibrociments, eux-mêmes orientés plein sud et repeints en couleur ardoise pour attirer les rayonnements du soleil. L'air est ainsi aspiré par un ventilateur géant, dont la capacité est de 30M3/h, situé dans un local sous le toît. *« Le ventilateur aspire l'air qui se réchauffe dans le canal entre la couverture et le faux-plafond. Quand la température moyenne extérieure est de 20°c, je gagne 7 ou 8° et quand elle est de 30°c, je peux gagner jusqu'à 15°c»* témoigne l'éleveur. L'air chaud est ensuite refoulé dans une gaine de ventilation qui longe les deux cellules à foin (150 m² chacune) et passe sous la surface. Les cellules sont en effet équipées de caillebotis en bois, à 30 cm du sol, dans lesquels circulent l'ai réchauffé. Le foin, amené par une griffe de 9,50 m de hauteur, adossées à une cabine de pilotage qui se déplace le long d'une structure métallique fixée au toît, est transvasé de l'aire de déchargement vers les cellules, puis, quand il est sec, vers l'aire de déchargement ou vers les allées de la partie élevage des génisses. Au total, l'investissement a coûté 133000 euros à Jean-Paul Loisy qui détaille: *«40 000 euros pour le stockage dans le bâtiment déjà construit en 2005 (qui a coûté 100 000 euros au total), 70000 euros dans les cellules, la griffe et le ventilateur en 2010 et 23000 euros dans le capteur solaire (le faux plafond) »*.



L'immense ventilateur aspire l'air dans le capteur solaire et le redistribue par des gaines dans les cellules de stockage posées sur des caillebotis en bois.



La griffe articulée permet de charger et décharger le foin de l'aire de stockage dans les cellules et inversement ou pour nourrir les génisses de la ferme.

Économie d'achats en alimentation

Face à l'investissement, le Val d'Osseux optimise les coûts d'alimentation du troupeau. *« Nous faisons des économies sur les achats d'alimentation »* précise Jean-Paul. Finis les 70 tonnes de tourteaux de soja qui apportaient l'azote dont le maïs était pauvre et finies les bottes rondes. *« Grâce à une association de graminées et de légumineuses, semée sur les prairies temporaires pour trois ans, je ne fais plus de traitement azoté »*. Les mélanges, venus de Suisse, sont semés à 47% de luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, trèfle hybride ainsi que de fétuque des prés, de ray grass et de dactyle. Sur les 40 hectares, le foin est récolté à 60% de matière sèche, parfois précocement dès le 10 mai, et l'éleveur peut faire jusqu'à quatre coupes par an. Finis aussi l'engrais minéral sur les plantes et le désherbage. Lisier et fumier sont valorisés. *«En 1992, la PAC donnait plus d'avantages à faire du maïs que de l'herbe. Aujourd'hui, l'herbage a des DPU très faibles. C'est un non-sens agronomique, au prix du tourteau importé, quand produire ses propres protéïnes permet d'accéder à l'autonomie alimentaire »* note l'éleveur de Rouy *« et d'être moins dépendant des fluctuations des cours des matières premières »*. Et, malgré une baisse des rendements en lait du troupeau, la valeur du foin, *« meilleur et très appétant »*, rend les animaux plus performants: *« le lait vendu à la ferme est mieux valorisé par la qualité, les taux de butyriques sont nettement inférieurs et pénalisent moins la transformation fromagère »*. Jean-Paul Loisy en est convaincu: grâce à la «griffe» su séchage en grange, l'élevage aspire à mieux s'intégrer à «l'air du temps».

EMMANUEL COULOMBEIX


FELLA Une récolte optimale !
- Faucheuses jusqu'à 4 m
- Combinés de fauche jusqu'à 9,30 m
- Faneuses jusqu'à 17,50 m
- Andaineurs jusqu'à 12,50 m
FABRIQUÉ EN ALLEMAGNE
AGCO
ETS LEVEQUE 21 - Saffres 03 80 49 63 86

Producteurs, pour la qualité de votre lait !
CHOISISSEZ DELAVAL, le robot de traite le plus utilisé en Côte d'Or
CHOISISSEZ DELAVAL, le robot de traite productif : 782 000 l. vendus en 1 an avec 1 seul VMS dans l'Yonne
CHOISISSEZ DELAVAL, le plus grand constructeur mondial de système de traite.
CHOISISSEZ CHAPUIS FRÈRES, l'expérience de la maintenance robot de traite depuis plus de 5 ans, agréés expert en robotique Delaval


DeLaval Chapuis Frères
St Marc/Seine - 03 80 93 22 28
Vos partenaires pour l'AVENIR
Présent à Mécafourrages



Remorques autochargeuses

Assurer la qualité de coupe

Pour un bon tassage au silo et une bonne conservation, il est nécessaire de veiller à la qualité de coupe de l'herbe à plusieurs niveaux.



Photo: Class

La qualité de coupe commence dès la confection de l'andain.

La qualité de coupe commence dès la préparation du chantier. Il faut que les brins d'herbe soient perpendiculaires à l'andain, afin qu'ils conservent leur position jusqu'au rotor hacheur. Les andaineurs simples, les modèles doubles à dépose centrale ou les tapis andaineurs sur les faucheuses procurent le meilleur positionnement des brins. Qui plus est, l'andaineur à deux rotors à dépose centrale permet de régler au plus juste la largeur de l'andain, afin d'occuper le pick-up de l'autochargeuse sur toute sa largeur, synonyme de meilleure qualité de coupe.

Si la grande majorité des constructeurs de remorques autochargeuses disposent de rotors, dont la largeur est proche de celle du pick-up, d'autres proposent des systèmes de peigne pour recentrer le fourrage ou un rouleau qui l'étale, de façon à obtenir une couche homogène sur toute la largeur du rotor et gagner en besoin de puissance. De plus en plus gros et lourds, les rotors nécessitent plus de puissance pour amorcer la rotation, mais l'inertie engendrée gomme les variations de régime et maintient la qualité de coupe constante. Autre critère, plus le nombre de rangées de dents est élevé, plus le volume de fourrage à couper devant chaque dent est faible, et plus la coupe est qualitative.

Concernant la coupe proprement dite, on distingue deux stratégies, l'une avec des couteaux longs et enveloppant quasiment le fourrage, l'autre avec des couteaux presque positionnés perpendiculairement au flux d'herbe.

Un bon affûtage s'impose

Les premiers offrent une grande longueur de coupe et agissent comme des ciseaux. Les seconds travaillent de façon plus agressive à la manière d'une hache, ce qui demande plus de puissance, mais offre deux côtés réversibles. En contact avec une pierre, le premier sera moins marqué, mais montrera plus d'impacts que le second.

Pour éviter qu'ils cassent, la plupart des couteaux sont montés sur sécurité à ressort. Préférez les ressorts travaillant par flexion. Ceux travaillant par étirement tendent à s'encrasser et à perdre de leur efficacité.

Schuitemaker se distingue avec des couteaux montés sur trois éléments retenus par des vérins à pression ajustable depuis la cabine. Quand il voit les trois jeux de couteaux pianoter depuis la cabine, en présence de cailloux, l'opérateur réduit la pression pour moins abîmer les couteaux.

Mais avoir un couteau bien aiguisé reste la condition primordiale. Pöttinger se distingue avec son affûtage automatique embarqué Autocut, qui permet en quatre minutes d'entretenir le fil des couteaux. L'autrichien justifie le surcoût de 7 000 euros par une économie de carburant de 5 l/h et par un gain de temps avec des affûtages à l'atelier plus espacés.

Certains constructeurs proposent un tiroir pivotant à 90° pour accéder facilement aux couteaux. La construction particulière des Schuitemaker offre un accès naturellement aisé par l'avant. Claas surélève l'avant de l'autochargeuse, en pliant la flèche, et propose un système d'éjection rapide des couteaux, mécanique ou hydraulique. Il reste que l'affûtage à l'atelier des couteaux demeure inévitable. Il existe deux types d'affûteuse : la version standard, autour de 1 500 euros, et celle travaillant à l'eau (à partir de 5 000 euros), le flux d'eau limitant l'échauffement du couteau et donc maintenant la qualité de trempage de l'acier. De plus, ce type d'affûteuse est proposé avec un guide qui conserve le profil du couteau. En changeant le profil, on peut travailler d'autres couteaux (presse, etc).

L. Vimond





Les presses Vicon renforcées



Photo Vicon

Les presses à balle rondes Vicon bénéficient pour leur troisième campagne d'une sérieuse mise à jour technique. Outre l'arrivée de trois combinés presse-enrubanneuse (FlexiWrap RF3325, RV4216, RV4220) qui s'illustrent par leur châssis porteur commun, qu'ils soient à chambre fixe ou variable, la gamme de presses intègre plusieurs améliorations techniques au profit de la fiabilité et de la performance. Les châssis, timons, portes et montage des rouleaux sont renforcés. La cinématique du pick-up et de la chambre est revue avec des composants de qualité supérieure. Le système de liage ficelle et filet est revisité avec l'adoption de nouveaux systèmes d'entraînement et de bras d'injection. Enfin, de nouveaux accessoires font leur apparition comme le tasse-andain ou les déflecteurs de pick-up. **M. P.**

OCCASIONS FENAISON
- 1 faucheuse Fella SM313 trans KC timon central
- 1 faucheuse Krône 243 cv
- 1 faucheuse 1340 John Deere
- 1 faneuse Deutz 5/50
- 1 faneuse Fella TH 680
- 1 faneuse Claas Volto 640
- 1 andaineur Kuhn 4521
- 1 presse à balles rondes 5880 New-Holland
- 1 presse à balles rondes 6600 Ferraboli

ETS LEVEQUE
21350 Saffres - 03 80 49 63 86

Rénovation des prairies

Réenrichir en espèces avec les appareils de sursemis

Rénover sa prairie ne passe pas forcément par un semis après labour. Des outils y parviennent, tout en conservant une parcelle productive.



Photo: L.Vimond

Pour un appareil de sursemis, il faut compter un budget entre 16 et 25 000 HT (prix tarif) pour des modèles de 2,50 à 3 mètres.

Entretenir la variété en espèces d'une prairie permet de maintenir les qualités nutritionnelles du fourrage et de limiter les compléments alimentaires, de plus en plus coûteux. Cependant, il arrive que la prairie s'appauvrisse. Aussi, avant de se poser la question de l'outil à choisir pour réenrichir sa prairie, il convient de comprendre les raisons de son appauvrissement (fumure inadaptée, espèces inadaptées au sol, sol tassé), à défaut de quoi un résensemencement sera vain.

Néanmoins, dans la majorité des situations, le réensemencement de la prairie est inévitable. La solution qui vient le plus naturellement à l'idée consiste à labourer la prairie et réimplanter un mélange d'espèces au semoir à céréales. Cette solution radicale et coûteuse ne permet pas d'exploiter la prairie pendant plusieurs mois. Si la prairie n'est pas trop dégradée, le sursemis permet d'enrichir la parcelle et de continuer à l'exploiter. Délicate et ne garantissant pas forcément un succès total, cette technique est peu gourmande en temps et en carburant puisqu'elle s'effectue généralement en une seule opération, contre quatre à six passages dans le cadre d'un retournement de prairie. Sur le marché, les constructeurs rivalisent de solutions pour réaliser ce sursemis. Économique, l'usage de la herse de prairie combinée à une trémie de distribution de petites graines doit précédée d'un passage ou deux de herse en position agressive et suivi d'un rappui au rouleau. La réussite avec ce type d'outil tourne autour de 50 à 60 % quand des semoirs spécialisés (qui ouvrent un sillon de 1 à 2 cm de profondeur) atteignent 80 à 90 %. Parmi les appareils de sursemis, on retrouve le DZ Agri de Vredo (à disques espacés de 7,5 cm, pour ne pas remonter de cailloux) et les appareils à dents tels que ceux proposés par Aitchinson (espacement de 15 cm) ou l'Herbamat de Köckerling (8,3 cm).

Lorsque la prairie est trop vieillissante et/ou trop apprauvie, il faut employer la manière forte. Le sursemoir peut se transformer en semoir après avoir griller la prairie au glyphosate.

En cas de dégradation trop importante, notamment par des sangliers, le constructeur Einböck propose le Grass-Star. Cet appareil se compose d'une fraise à rotation très élevée ne travaillant qu'à 3 cm de profondeur. Entraînée mécaniquement, la trémie dépose les graines entre la fraise et le rouleau.

Enfin si le sol est trop compacté, un ameublissement, un travail profond, voire un labour, sont alors nécessaires. Ces dernières stratégies sont également à envisager lorsque les espèces à réimplanter sont peu compétitives. Une destruction de la prairie est alors indispensable pour maximiser les chances de succès.

Aussi, pour réussir son sursemis, les espèces doivent être implantées à la fin de l'été, lorsque le sol est chaud. À défaut, certains le font au printemps après les ravages hivernaux des campagnols ou pour réensemencer les zones piétinées par les animaux pendant la froide saison. Pour freiner la concurrence des espèces en place, un pâturage ou un fauchage raz, entretenu au cours de l'année, favorise l'accès à la lumière des jeunes plantules.

Ludovic Vimond





Technique

Rendez-vous le 16 mai pour l'événement Mécafourrages

Porté par la Fédération nationale des Cuma en partenariat avec le réseau des Cuma de Bourgogne, ce salon dédié à la chaîne de récolte des fourrages intéresse tous les éleveurs de Bourgogne et des départements limitrophes. Ateliers techniques, démonstrations au champ et forum débat vont animer cette journée sur le site de Toutry en Côte d'Or.

Le fil conducteur du salon Mecafourrages, organisé le 16 mai à Toutry (21), s'inscrit dans les préoccupations actuelles «Des systèmes fourragers autonomes et économes», porté par de nombreux experts (Institut de l'élevage, Chambres d'agricultures, Arvalis...) et illustré par des témoignages.
Comme support de réflexion et d'information, cinq ateliers techniques, pratiques et concrets vont dès le matin faire le point sur un thème, une question, une problématique et identifier les solutions possibles. Interventions d'experts et témoignages d'agriculteurs et de Cuma sont au programme.

• **Atelier 1 Optimiser les chantiers de récolte de foin**
Deux thématiques seront abordées : la comparaison des coûts de production d'une balle en chantiers, organisés collectivement ou individuellement. Avec un focus sur les coûts entre presse à balles carrées et presse à balles rondes.

• **Atelier 2 Rénovation et entretien des prairies**
Présentation des résultats d'essais de sur semis de prairie. Quelles sont les conditions requises pour entretenir et/ou rénover une prairie ?

• **Atelier 3 Les cultures dérobées, bien les choisir pour les intégrer dans le système fourrager**
Les cultures dérobées permettent de pallier les aléas climatiques : comment les réussir à moindre coût ?

• **Atelier 4 Bien régler son matériel pour la fenaison des légumineuses**
La récolte est une étape décisive pour produire des fourrages de qualité et le réglage du matériel de récolte est fondamental. Arvalis présentera les résultats des essais menés sur la ferme de la Jaillère.

• **Atelier 5 Préparation des aliments à la ferme**
Quel coût et quels avantages à l'investissement d'un matériel mobile de préparation des aliments à la ferme.

Des démonstrations
De nombreuses démonstrations techniques des constructeurs, des commentaires d'experts et des témoignages de réalisations, vont aussi compléter cette journée, grâce à la présence de l'ensemble des matériels de la chaîne de fenaison : faucheuses, faneuses, endaineurs, presses, enrubanneuses, autochargeuses...

Un forum-débat
«Teneur azotée des rations et autonomie des systèmes fourragers» Il s'agit aujourd'hui de gagner en autonomie et d'améliorer la teneur azotée des rations pour garantir une production favorisant le développement de la compétitivité économique des exploitations. Deux moyens pour cela : l'introduction des légumineuses dans l'assolement et l'autonomie protéique des rations. Discussion et réponses lors de ce forum-débat.

Un village des exposants
Au cœur de l'événement, sur près de 1ha, le village des exposants va rassembler des constructeurs, des concessionnaires, des fournisseurs de l'agriculture, des instituts et des partenaires institutionnels.

Ouverture des portes à partir de 9h. Entrée 5 euros (gratuit pour les moins de 14 ans). Restauration et buvette sur place. Parking gratuit. Plus d'infos sur www.mecafourrages.cuma.fr

Nouveautés

Jeulin Trois essieux sous la Palès


Photo: L Vimond

Jeulin complète son offre de faucheuses autochargeuses avec la Palès 600. D'une capacité de 46 m3, elle est montée sur un tridem (avec essieu suiveur avant et arrière)
à suspension hydraulique, garantissant une pression identique sur chaque roue. Cette construction permet au besoin d'abaisser la remorque pour rentrer dans un bâtiment ou au contraire de la surélever pour vider dans une auge de plus d'un mètre de haut. D'un poids à vide de 8 t et d'une charge utile de 12 t, elle nécessite 140 ch de traction.

JF-Stoll Faucheuse frontale


Photo: JF-Stoll

La faucheuse frontale sans conditionneur SMF 3005 offre une largeur de travail de 2,95 m. Équipée d'une suspension mécanique à deux ressorts réglables, elle bénéficie de la dernière génération de lamier déjà monté sur les faucheuses conditionneuses. Les assiettes de grand diamètre sont munies de décrotteurs. La fauche est facilitée par des contre-couteaux et des patins plus fins. Le fourrage est guidé par quatre disques d'andainage.

Strautmann 50 m³ sur la Tera-Vitesse


Photo: Strautmann

Strautmann lance la gamme de remorques ensileuses autochargeuses Tera-Vitesse. D'une capacité de 38 à 50 m³, elle dispose d'un pick-up de 2,12 m, de 50 couteaux, avec un débrayage par couteau, d'un essieu tridem à suspension hydro-pneumatique (sur les deux plus gros modèles) et du freinage pneumatique en option. D'un poids à vide de 10,4 à 13,5 t et d'une charge utile de 11,6 à 20,5 t, les trois modèles nécessitent une puissance de traction de 190 à 240 ch minimum.

NOUVEAU

Andaineurs soleil
enorossi
ETS LEVEQUE
- 21350 Saffres -
03 80 49 63 86

Andaineur TONUTTI (neuf)
R-B FAHR 490-2006
R-B JD 590
R-B FAHR 490-2006
Faneur KUHN 5001
Faneur CLAAS VOLTA 770-2004
Faneur KUHN 452
Fauch. cond. VICOW 828T-2007
Fauch. cond. KUHN FC200
Fauch. AGRAM JET CUT-2008
SOMAC
89000 Perrigny
89100 Soucy - 06 74 76 09 83

AMÉLIORER • LA GESTION DE VOS PÂTURES
• la protection des cultures contre le gibier
GRÂCE aux CLÔTURES ÉLECTRIQUES
STOCK IMPORTANT
Fil, ruban, piquet, panneau solaire, isolateur...
Citerne, Couloir et cage de contention, bac à eau, pompe solaire, nourrisseur
Barrière de pâture de 1 à 7 m, grillage et ronce
patura horizont COREL LACME
Aide technique de pose clôture permanente
SAV et ENTRETIEN
12, rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois
Tél. 03 80 90 66 60
Fax. 03 80 90 86 48
L'Éleveur Bourguignon




Location à la journée

Location au mois

Location longue durée
10 tracteurs de location pour la saison 2013
- possibilité d'équipement chargeur
- possibilité d'Autoguidage
De 115 à 210 cv, renseignez-vous auprès de votre conseiller commercial!
AXEQUIPEMENT
L'ENGAGEMENT SERVICE

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 24/04/2013	Bourg-en-Bresse 30/04/2013	St Christophe-en B. 02/05/2013	National 23/04 au 30/04/13
Vaches viande (V)	U	-	4,45 €	4,65 €	4,44 €
	R	4,20 €	4,30 €	4,45 €	4,19 €
	O	-	4,05 €	-	3,83 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,80 €
	O	3,66€	3,70 €	-	3,67 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,43 €
	P	3,29 €	3,25 €	-	3,24 €
Génisses VML	U	-	4,95 €	4,95 €	4,73 €
	R	-	4,50€	4,57 €	4,28 €
	O	-	3,80€	-	3,61 €
Taureaux VML	URO	3,40 €	3,30 €	3,35 €	3,29 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 07/05**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,17	3,08	
250-300 kg	-	3,11	-	
300-350 kg	-	2,86	2,71	
350-400 kg	-	2,78	2,62	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,85	-	
250-300 kg	-	2,73	2,55	
300-350 kg	-	2,59	-	
350-400 kg	-	2,51	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,80	2,71	
400-450 kg	-	2,65	-	
450-500 kg	-	2,50	-	
500-600 kg	-	2,48	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,51	-	
400-450 kg	-	2,45	-	
450 kg et +	-	2,48	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	2,00	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	3,09	2,58	2,31	-
5 -10 ans	-	2,47	2,23	
+10 ans	-	2,33	2,06	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,23	2,60	-	

95% de vendus.

Broutards, Taurillons, Laitonnes, Génisses : l'offre est quelque peu perturbé par la proximité de deux jours fériés consécutifs. Néanmois, les acheteurs présents pemettent de commercialiser facilement la quasi totalité des animaux présents à des cours très fermes.

Taureaux : vente facile.

Vaches et Génisses 30 mois : demande toujours aussi forte et cours élevés.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Du 13 au 15 mai : congrès national et européen des **w**marchés aux bestiaux.
Le 17 mai : foire concours aux bovins culards.
Le 24 mai : assemblée générale et 30ème anniversaire de la Sicafome.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 06/05**

Bovins (195)

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
225 à 320 kg	630 - 920	2,70 - 3,09
370 à 460 kg	1050 - 1200	2,46 - 2,85
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
180 à 325 kg	460 - 840	2,36 - 2,63
385 à 430 kg	940 - 970	2,26 - 2,42
Génisses		
320 à 460 kg (16-24mois)	750 - 1050	2,28 - 2,33
480 à 560 kg (24-36mois)	1260 - 1300	2,31 - 2,62
Taureaux		
895 à 1140 kg	1670 - 2260	1,82 - 1,98
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	830 - 1300	
entre-deux	1310 - 1540	
lourdes	1590 - 1910	

Apports restreints à l'export, la vente est rapide à des tarifs facilement reconduits en mâles comme en femelles, peu d'invendus.
Cours fermes en taureaux.
Vente totale et rapide en vaches à des tarifs plus soutenus.

Prochain marché bovins le lundi 13 mai aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 10/04**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,15
250 à 300 kg	3,13	2,90
300 à 350 kg	3,10	2,82
350 à 400 kg	2,87	2,63
400 à 450 kg	2,60	2,43
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	4,70	4,48
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	-	-
+ 10 ans	-	-

Tendance :
Charolais : bonne demande en mâles jusqu'à 370 kg avec hausse des cours, ceux-ci sont reconduits dans les broutards lourds. Cours maintenus en laitonnes.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 30/04/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,80 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc

Tendance : Vente plus calme en femelles et en mâles légers.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 22/04 au 28/04/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,81 €	-
350 kg	-	2,67 €	-
400 kg	-	2,56 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,43 €	-
500 kg	-	2,31 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,48 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,36 €

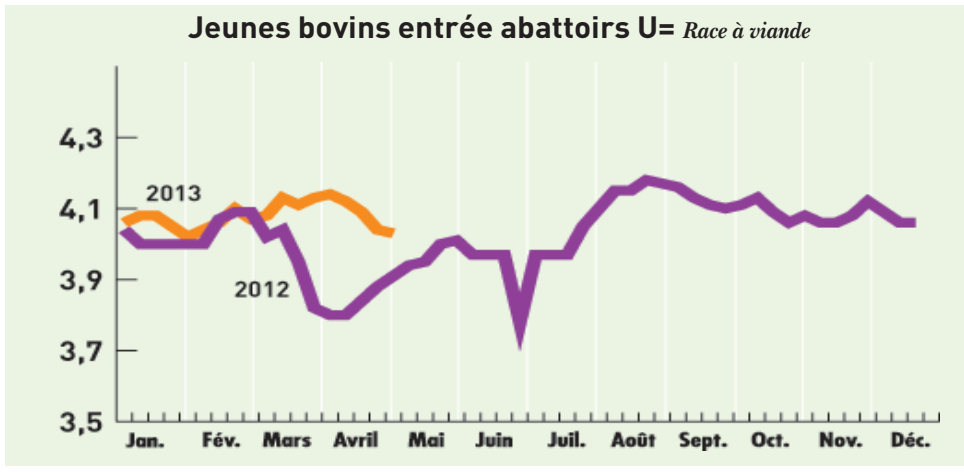
Tendance :
La demande soutient les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 22/04 au 28/04/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,03 €	3,83 €	-			
Races mixte		-	3,78 €	3,75 €	3,74 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,71 €	4,61 €	4,49 €	4,28 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,65 €	4,57 €	4,48 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,70 €				
Races mixte	-	-	-	3,81 €	3,73 €	-	-
Races lait				-	3,63 €	3,53 €	3,40 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,95 €	4,78 €	4,66 €	4,51 €	-	-	
Viande +350 kg	4,97 €	4,77 €	4,69 €	4,55 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 22/04 au 28/04/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,21 €	4,18 €	4,23 €	4,09 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,14 €	4,71 €	4,65 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,61 €					
Races mixte					3,83 €	3,82 €		
Races lait						-	3,50 €	3,44 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,92 €	4,83 €	4,72 €	4,55 €				
Viande +350 kg	4,99 €	4,91 €	4,73 €	-				

Tendances

SEM. DU 6 MAI AU 10 MAI 2013

Bovins de boucherie

L'activité reste assez fluide malgré une semaine fortement perturbée par les fériés du 8 mai et de l'Ascension. La faiblesse de l'offre continue de compliquer la vie des industriels. Sur les marchés, le commerce demeure assez fluide pour les Charolaises haut de gamme ou label bien conformées, avec des sorties peu importantes. La tendance est au maintien des prix pour les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère «U». Les animaux d'entrée de gamme vont manquer sur le marché dans l'attente des premières sortie d'herbage (la période de soudure sera longue). En réformes laitières, les industriels ont des besoins réguliers pour la rentrée qui coïncide avec le pont du 8 Mai et de l'Ascension. Les transactions se fluidifient avec une tendance haussière qui reprend forme dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce reste atone faute de commande à l'export et d'une consommation intérieure qui ne peut absorber ce type de production (viande trop claire). ■

Broutards

Les volumes sont limités et le commerce est fortement perturbé pour cette seconde semaine écourtée de mai. L'activité commerciale souffre sérieusement des difficultés commerciales observées dans le jeune bovin, avec un recul des mises en place sur le marché intérieur. Du côté de l'export, les contraintes de transport pénalisent les mouvements. L'activité commerciale est plus calme dans son ensemble avec des tarifs qui se replient sur pratiquement toutes les gammes de marchandise. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est régulier avec des tarifs qui se maintiennent sans trop de difficulté dans les bons veaux Holsteins et montbéliards. Les croisés de moyenne conformation se vendent avec des tarifs calés sur les races mixtes. En élevage, les très bons veaux croisés montbéliards frais, viandés et buveurs maintiennent leurs prix. Le commerce est par contre très sélectif dans les sujets durcis et non buveurs. **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 06 mai 2013)

« Un marché équilibré caractérisé par une offre et une demande limitées. Le manque d'offre en vaches de réforme favoriserait également le JB laitier. La faible demande de JB à l'export ne permet pas une reprise des cours au niveau des coûts de production ».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 06/05*

Agneaux (298)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,08 - 3,44**	**2,85 - 3,09**
Gras (38-44 kg)	-	**3,05 - 3,58**	**2,80 - 2,98**
Gras (+44 kg)	-	**2,90 - 3,31**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 101 à 115 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 116 à 132 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 124 à 145 €	-	-	-
Brebis (42)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,96 - 1,17**	**0,76 - 1,03**	-
Divers			
Béliers **(12)** 88 à 106 €	**0,92 - 1,26**		
Agneaux maigres			
Chèvres :			
Boucs :			

95% de vendus. Ovins : 496
Agneaux : L'offre est de bonne qualité, entraînant une vente quasi totale à des cours en hausse.
Brebis : apports plus importants, mais la demande reste suivie, et les cours se maintiennent sensiblement.
Béliers caprins : cours inchangés.

Info : en raison de la Pentecôte, les prochains marchés se tiendront le lundi 27 mai et le lundi 03 juin aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 06/05*

Ovins : 61	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**115 -149 €**	**2,76 - 3,39 €**
Brebis	**50 - 105 €**	**0,85 - 1,33 €**
Béliers		

Vente totale et active, cours fermes.

Prochain marché ovins le lundi 13 mai aux horaires habituels.

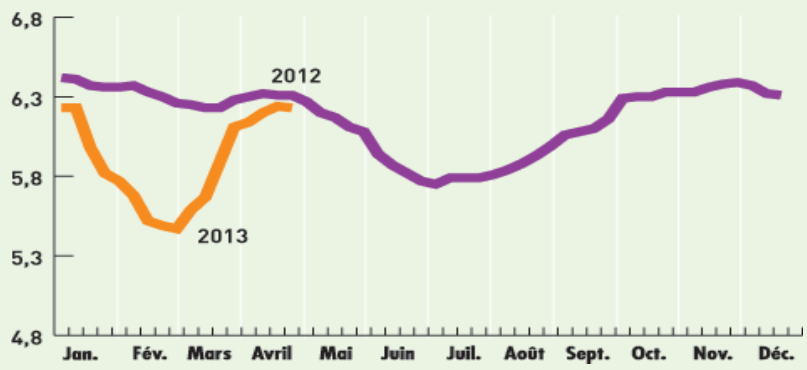
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 15/04 au 21/04/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,29 €**	**5,79 €**
Couvert	16-19 kg	**6,62 €**	**6,29 €**	**5,79 €**
Gras	-16 kg	-	-	**5,33 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,40 €**	**5,32 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 22/04 au 28/04/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,23 €	**6,64 €**	**2,20 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 15/04/2013 au 14/04/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	7,07 0,01	7,10 =	7,09 =	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,65 =	6,70 0,03	6,63 0,05	-	6,56 =	6,44 0,12	-	-
	O *Var.*	5,70 0,10	5,78 0,04	-	-	6,25 =	5,83 =	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,90 =	6,93 =	6,87 =	6,15 -0,06	-	6,62 =	6,41 =	-
	R *Var.*	6,56 =	6,59 0,05	6,47 0,05	5,81 =	6,29 =	6,29 =	6,10 0,14	-
	O *Var.*	6,00 0,13	6,00 0,15	5,80 0,10	-	5,79 0,07	5,79 0,03	5,69 0,20	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,40 0,03	5,37 0,08	
	O *Var.*	-	-	-	-	5,33 -	5,32 0,10	-	-

Volailles

Bourg-en-Bresse *du 30 avril 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,70 à 6,20 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

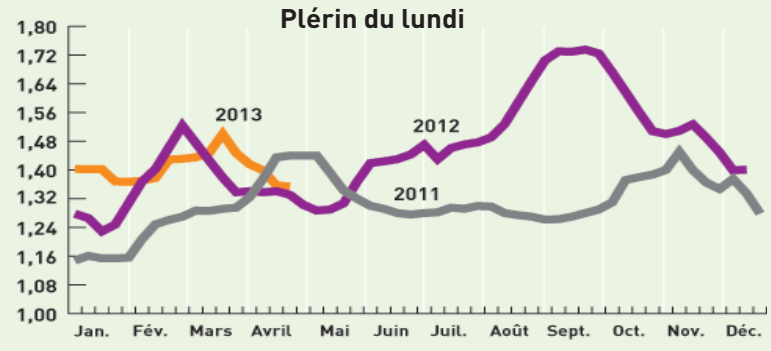
Porcs charcutiers cadran de Plérin (48 599 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 2/05/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,354 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 19/04 au 25/04/2013*

1,56 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

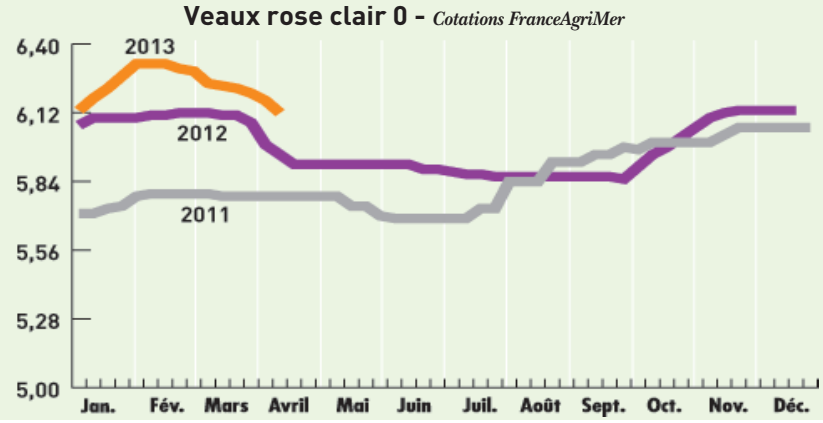
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 22/04 au 28/042013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,42 €**	-	-
U	-	**7,64 €**	**6,94 €**	-
O	-	**6,12 €**	**5,44 €**	**4,69 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 29/04 au 3/05/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**79**	**410-580 €**	**380-510 €**	**240-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-560 €**	**220-510 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**170-310 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**754**	**310-390 €**	**290-365 €**	**170-295 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 22/04 au 28/04/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,39 €**	**1,53 €**	**–**
Bons	**2,26 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

Marché du 28 mars 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	232 à 233	A C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	238	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	236	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mai-juin	198	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	avril-juin	200	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	avril-juin	204	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai	190.	V C
Aube/Yonne	50 - 51 kg/hl		inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51kg/hl		inc.	C
Côte d'or/Haute saône	50-51kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	mai-juin	210	V C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	avril-juin	207 à 208	T C
Yonne	-	avril-juin	207 à 208	T C
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		5 de mai	207 à 208	T C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		avril-juin	260	N C
Yonne	-	avril-juin	258 à 260	V C
Côte d'Or	-	avril-juin	258 à 260	V C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne			inc.	C

Matériel

Tracteur

21 - ACHETE tracteur avec fourche et remorque benne 60 à 100 cv, 9 000 € maxi suivant année (réf. 190F)
✆ **06 21 01 30 63**

26 - Vds tract forest trefarmer c5 mot deutz double treuil 2x15t bonier cde radio fusillé lame av tablier hydrauliq pt av+ar révisés 8000h.
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds rem. porte engin homol agri 13,5ptc cart. grise, tract fiat 670 dt 4x4 6150h bon état.
✆ **06 87 92 92 18**

55 - Vends Fendt 720, année 2012, 250 heures, état neuf.
✆ **06 79 80 20 26**

58 - Vends Tracteur Renault 556 RZ, an. 2004, 6800H avec fourche faucheux F100 an. 89.(18VB1)
✆ **03 86 85 18 21- 06 21 35 37 24 ou 09 64 19 01 42**

88 - Vends fendt 311 1999 TB 7500 H relevage et prise de force avant, entretien concession. Prix : 25.000 euros.
✆ **06 70 30 65 43**

Travail sol

18 - Vends vibroculteur Lachaud 6 m, an 2000, bon état, repliage hydrau - épareuse Kuhn 495 l, rotor 1,20 m, an 2001, bon état.
✆ **Tél. 06.08.71.39.02.**

71 - Vends Vibroflex lames Konskilde 3 m, Brabant Thième 4 corps, bétaillère 5 bovins.
✆ **03 85 91 53 79 ; 06 75 85 16 07**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240 - 440 - 487 - 507 et presses MD et RB (réf. 170C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS faneuse Kuhn GF 5001, MH, TBE, 1 800 € (1907)
✆ **03 80 64 21 84**

26 - Vds MB NH 8055 4m broyeur 1985 bon état à voir.
✆ **06 88 58 51 47**

38 - Vends faucheuse rotative Kuhn 6 disques 2m40, TBE.
✆ **06 30 70 89 17**

38 - Vends Ensileuse John Deere pour affouragement en vert bon état 500 euros
✆ **06 74 45 08 32**

71 - Vds pirouette Claas 450s, bon état. M. Litaudon, Beaubery 71220.
✆ **03 85 24 81 81**

Traitement

38 - Vds C.C. pulve Berthoud Elyte 1000 muttis 15 M toutes options 2008 état neuf à débattre
✆ **06 82 58 05 85**

Arbo-viti

07 - Vds ensemble désherbage quad Magnetto 200L trainée rampe 2 jets repliable verticale électrique
✆ **06 70 55 66 27**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

07 - Vds cse retraite calibreuse Tourangelle TBE pour pommes poires pêches 2500 euros
✆ **04 75 94 23 19 ou 06 83 59 39 56**

71 - Vds rampes trait. Technoma 8 descentes plastiq. vert., 3 haut de jet pliage hydrauliq., 4 vérins, 400 € + pulv. Hardy, pneu 4 sorties, descentes à refaire, montages enjambeur, 400 € + épampreuse Avidor à doigt rotatif, 2 moteurs hydrau. réglage mécaniq., 1.000 € ht + moteur MWM 3 cyl, 45 CV, 6.000 h, refroid. air, montage enjamb. Bobard, M45, an. 76, 500 € + laveuse bouteilles pleines, 4 brosses rotativ. électriq. + bac avec essoreuse Clémens, 400 € les 2.
✆ **06 26 04 08 02**

Epandage

42 - Vds tonne à lisier miro 3 000 L 42440 Noiretable
✆ **04 77 24 77 45**

Agri. divers

01 - Vds herse alternative Amazone 4m rouleau paker bon état 1300 euros - rotovator Maschiot 2m50 bon état 1700 euros - 2 roues jumelage complètes Somag 18x38 px 750 euros - 2 roues jumelage complètes Molcron 13x28 px 550 euros - roues étroites 2 de 9,5-48 et 2 de 9,5-36
✆ **06.47.53.69.70. ou 04.74.42.54.64**

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500 - andaineur Kuhn 2m50 combiné de semis - herse Lely 2,50 - semoir Nodet 2m50 à sabot
✆ **03.85.30.39.71. hr**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

21 - VENDS semoir 4 m. Amazone, - sem-avant 4 m. Perrin packer hydro, - duo ball Bugnot peu servi, - aspirateur de céréales PUMA 20 à 50 T/h, - cover crop Razol lourd 28 D. Le tout en TBE (réf. 190E)
✆ **03 80 92 07 80 - 06 83 14 30 45**

21 - VENDS presse MD John Deere 342, bon état, - monte foin 8 m., - 3 rouleaux lisses, - 2 roues arrières étroites de tracteur avec voile (réf. 1901)
✆ **03 80 21 50 98**

26 - Vds pipette plasson, bac à eau chaine aérienne pall, fourche pal non élév gros mode, essieu carav po remorq.
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds faucheuse conditionneuse 447, épandeur à fumier 5t alma, charrue trisoc huard 365
✆ **04 75 61 20 00**

38 - Vds sem maïs mono méca 4 rg sem Nodet 1S Rg Vibro 2,5 m Mot - boîte SM 12 Chaîne fum Etalon SF Bai - Ach fourg Master T35 même méca HS caisse potable
✆ **06 95 19 50 83**

38 - Vds karcher 230 bars, 900 l / heure, 700 euros Vds faucheuse BCS 4 assiettes 800 euros Vds brûleur fuel 70 euros
✆ **04 74 57 85 82**

38 - Vends Autochargeuse AEBI TP20LD bon état 500 euros
✆ **06 75 08 43 16**

38 - Vds Moissonneuse Braud 700 Tracteur Lamborghini 754 Applatisseur Acemo
✆ **04 74 97 41 92**

38 - Vends 2 tanks à lait Japy 850 et 600 l Séchoir à grains Sulky Epandeur à fumier Gilibert
✆ **04 76 06 64 62**

42 - vds combiné de semis herse rotative Howard + rouleau Paker + semoir Khun lagr 2m50 3500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tondeuse Honda HRH HXE 536 pro parfait état, remorque voiture roue secours Erde parfait état
✆ **04 77 20 85 48**

42 - Vds très beau camion bétaillère Opel 3T5 99 000 Km - 2001 - caisse neuve 2x3.20m cse santé
✆ **06 06 88 08 54**

69 - Vds Renault Master CT OK 180 000 km presse BR John Deere 540 caisses plastique 32 l.
✆ **04 78 44 13 37**

69 - VDS Andaineur Kuhn GA 280. Prix à débattre
✆ **06 42 43 20 66**

71 - Rech. presse m. densité, semoir maïs Nodet PN2, R.B. à rouleaux 120 x 120, cover crop, moissonneuse.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds tract. NH 135CV, an. 99, 6.500 h, R6 et camion bétaill. Rnlt S130, an. 87, 340.000 km.
✆ **03 85 84 82 80 ou 06 70 15 81 07**

71 - Vds trac. Mc Cormick MTX140, 2003 - tract. Massey 4260, 1997 - télescopiq. JCB 531-70, 2006 - télescopiq. Attachments, 2008 - quad Yamaha Grisley, 2010 - rouleau compact., Bomag BW120 - semoir prairie, Broad Til, 2009 - broy. axe horizontal, Kuhn BPR305, 2009 - charrue Huard, 1996 - rouleau Quivogne Rolmont, 2007, 6 m - benne Gull, 1983 - épandeur fumier Gilbert, 1995 - remorq. routière, mécanoram, 2007 - remorq. bétaill. rout., Ifor Williams, 2004 - presse B.R. Claas, Variant 380, 2009, 2.893 bottes - emrubanneuse Mc Hale, 991B, 2006, 1.460 balles - cage contention veaux, Agro 2000 - malaxeur béton, Mammut, TM180, 2009 - bétonnière - pelleteuse sur chenille Komatsu PC130, 2001 - porte char JPM, 2001.
✆ **06 42 11 49 57 ou lacroixbrenot@gmail.com**

71 - Cause cessation vends remorque Ifor 2 essieux, CU 2 T, 2.500 euros + vis à grains + moulin et trémies 200 euros à débattre.
✆ **06 80 42 90 24**

71 - A V pirouettes Kuhn 4,20 m, Pottinger 5,40 m, rotatives pendulaire Vicon 2,40 m et Kuhn 2,80 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V conditionneuse Kuhn portée 2,40 m, 1.950 euros HT, trainée 2,50 m, 2.700 euros HT, andaineur Kuhn 4,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA sans reprise Deutz 106 CV, 6 cyl., 25.500 euros HT, Ares 826, 29.900 euros HT, Same 70 CV, 9.900 euros exo.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,20 m, benne 8 - 10 T, charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, covercrops 18- 20 -22 -24 -40 dis., vibroculteurs 4 - 5 - 6 m,.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds MAV Howard X200 pr porteur ss tête de réc., mot. Fiat, 4 cyl. 2970 h, B.E. marche, kit compl. Undavina pr quad état nf.
✆ **06 07 51 04 22**

Elevage

01 - Vds 2 curages à fumier miro 1000 euros + distributeur tapis ensilage mobil'auge 1500 euros
✆ **03.85.40.33.59**

26 - Vends salle de traite 1 x 8 TPA Delaval Decro Auto + Tank à lait Japy 2400 l
✆ **04 75 03 05 02 HR**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds C25 citroën isotherme, grande caisse, 2 rangées de crochets, équip. frigorifique à réviser, bon état, 13-11-1991, 40 000 km, moteur 100 000
✆ **06.47.53.69.70. ou 04.74.42.54.64**

69 - VDS C15 D 116000 km. Prix à débattre
✆ **06 42 43 20 66**

84 - Vends camion VL bâché Mercédès 307D Nov.84, 230 000 km, CT OK. Prix : 2 500 euros.
✆ **06 81 21 78 78**

84 - A vendre camion PL Ivéco 13 T hayon bâche neuve, 238 000 km : 3 800 euros.
✆ **06 03 20 82 00**

89 - VENDS Peugeot Bipper 66 000 kms, pack clim. + options, 2009, utilitaire, TBE, 5 950 TTC (réf. 1905)
✆ **06 25 13 52 51**

Tourisme

38 - Vds Peugeot 205 pour pièces et Renault nouvelle Clio Energy DCI90 2012 avec options
✆ **04 74 58 46 96**

Achat-Vente

Récolte

21 - ECHANGE fumier contre paille à prendre sur place (réf. 1902)
✆ **03 80 97 23 27**

26 - Vds luzerne 2e et 3e coupe foin 1e coupe et paille de blé b. rondes 120x120 et cornadis bois pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vends paille de blé 2012 petites bottes Livraison possible petite ou grande quantité
✆ **06 83 38 81 19**

38 - Vds paille BR 120 X 120
✆ **06 78 89 56 65**

69 - Vds sur pied 2 ha ray gras, 3 ha trèfle.
✆ **04 72 24 58 62 ou 06 32 69 93 62**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

01 - Vds foin balles rondes 2012 - 01 Sainte Olive
✆ **06.14.77.42.74**

38 - Vend paille bottes haute densité rectangulaires
✆ **06 25 31 32 26**

58 - RECHERCHE herbe sur pied, luzerne et trèfle, toutes surfaces (réf. 190C)
✆ **06 78 33 33 83**

89 - VENDS paille 90 x 120, départ ou livré (réf. 1910)
✆ **09 66 89 33 76**

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

Propriété

21 - VENDS DPU en Côte d'Or (réf. 1704)
✆ **06 32 57 19 21**

58 - VENDS parcelle de bois en taillis environ 11 ha, commune de Jailly (réf. 190H)
✆ **03 86 30 91 84**

Divers

01 - Vds table inox de poissonnerie sans pieds L4m l1m10 convient aussi pour fromagerie 500 euros - plonge inox tbé long 3m35 px 500 euros
✆ **06.47.53.69.70. ou 04.74.42.54.64**

ENSILAGE D'HERBE
ETA LUZY
Dispose de 2 remorques

Possibilité de mettre les DEUX REMORQUES pour les chantiers éloignés
Déplacements sur les départements 71, 58 et 21
Pour plus de renseignements :
06 62 38 62 32
ETA LUZY - M. NATY Joël - Pont de Broye 71190 BROYE

01 - Vds oeufs de poules plein air cartons de 360 et palettes non calibrés
✆ **06.07.87.81.38**

SOWMA GRAND VOYANT MÉDIUM
Détient des pouvoirs ancestraux
30 ans d'expérience
Confiez-vous à M. SOWMA car il peut résoudre tous vos problèmes même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, travail, amour, amaigrissement...
GARANTI Facilités de paiement
06 21 87 31 38

07 - Cherche acacias sur pied + épandeur à fumier 5T
✆ **06 77 01 42 90**

18 - Vends amendements calcaires - carrière de primelles - AMCP.
✆ **Tél/fax. 02.48.68.91.31 et 09.67.28.91.31**

38 - Cause maladie, vds mobylette Peugeot modèle Voguevogue VS2, 1er immat : 29/07/2009, tr. peu servie, 1 000 km, px 800 euros.
✆ **04 74 53 00 41 le soir**

42 - Vds jument Merens 7 ans pp son poulian 1 an x paint + fauch cond GMS 3200 JF TB état
✆ **06 77 51 09 55**

67 - Vends mini-pelle Takeuchi TB 250, 600 h power tilt remorque 7,5 x 2,5, 8 T + rampe alu 51.000 euros à déb.
✆ **06 82 83 40 68**

Location

Agricole

68 - Alsace loue gîte sur une exploitation - viti proxi Colmar Riquewhir tarif hors saison mai-juin-septembre.
✆ **03 89 41 18 20**

Offre

Emploi

21 - Ferme polyculture élevage RECHERCHE apprentis ou stagiaire (réf. 190G)
✆ **06 03 09 07 20**

57 - Exploitant Piscicole recherche un jeune (agricole ou piscicole) qui serait intéressé par la location de 100 ha d'étangs + salmoniculture en vue de départ en retraite ou éventuellement pour s'associer afin de préparer son départ en retraite. Ecrire au journal La Moselle Agricole - 64, av. André Malraux, 57045 METZ cedex 1.
✆ **sous la référence 60618.**

58 - RECHERCHE saisonniers pour saison paille juillet - août, logé, nourri (réf. 190B)
✆ **06 78 33 33 83**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC Polyculture élevage lait RECHERCHE associé poste cultures, expérience souhaitée. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 130D)
✆ **03 86 73 26 03 - 06 84 36 36 51**

Service

58 - ETA RECHERCHE pressage HD ou BR + travaux de foin de A à Z avec matériels neufs et récents (réf. 190A)
✆ **06 78 33 33 83**

58 - Tondeur RECHERCHE brebis à tondre (réf. 1906)
✆ **06 87 31 56 40**

Demande

Emploi

01 - JF Agri CAPA cherche mi-temps exploit. lait de préf. dispo après-midi, soir et week-end
✆ **06.59.44.43.62**

01 - H41 a + 20 a exp dans milieu agri ch. empl. dans Cuma ETA Exp. grdes cultures etc... étudie ttes propositions
✆ **06.88.48.66.65**

71 - Fils d'agriculteur motivé, cherche maître d'apprentissage pour Bac pro agro-équipement pour septembre 2013, sur exploitation à dominance céréalière. Etudie toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 35**

Mariage

Rencontre

21 - Votre réception de mariage au «Domaine de la Maison Forte» www.alesia-receptions.com
✆ **06 62 39 66 46**

Animaux

Divers

58 - VENDS DPU Herbe (réf. 1607)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

Bovin

07 - Vds 6 génisses 1 an croisées Limousin TGS
✆ **06 72 62 00 48**

21 - Elevage HBC VEND taureaux adultes, 2 ans, gros veaux 1 an, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 1615)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 17VB3)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

21 - VENDS taureaux 3 ans et 1 an, - veaux de l'année, Blonde d'Aquitaine, TBO, inscrit (réf. 1908)
✆ **06 82 99 52 09**

42 - Vds très bons taureaux charolais 15-16 mois HBC Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux Prim'Holstein Rouge et Noir Montbéliard prêt à saillir, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - El. charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND gros taureaux 16 mois, vêlage facile, IND IBR, livraison possible (réf. 15VB5)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 160D)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1702)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1702)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 mois, type viande, très doux, TGS. Livraison assurée (réf. 17VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 14 mois, TGS, HBC, vêlages faciles. EARL Guillien - 58800 Epiry (réf. 1708)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

58 - VENDS taureau 4 ans, TBO, veaux 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 180A)
✆ **03 86 58 15 80 - 06 72 77 44 76**

58 - Elevage repro. limousin VEND veaux de 15 mois. Thoulé David (réf. 190D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. Mangotte Eric - Tresnay (réf. 1903)
✆ **03 86 38 66 97 - 06 01 03 04 11**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Idem IBR, Paratub, Livr. possible - Elevage Laby.
✆ **06 08 10 22 44**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, hiverné au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 150E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland à Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - Vds taureaux charolais HBC 16 mois, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elev. charolais HBC vd pour repro. taureaux 2 ans, 2 taureaux 30 mois, hiver au pré et veaux 1 an, excel. origi., IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H. repas.**

71 - Vends repro. de 16 mois, hivernés au pré, TGS, HBC, aptes à saillir. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vends 6 vaches avec leurs veaux, 3 m. 3 f., IBR A, TGS, cause surnombre.
✆ **06 24 52 78 95**

71 - Vends taureau repro. charolais 22 mois, viande et développement.
✆ **06 76 35 08 64**

71 - Vends taureaux 18 mois charolais, HBC. M. Pauget, Chatonnard, 71120 Vendenesse-les-Charolles.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vends dans grand choix taureaux salers 18 mois, IBR A, origine et livraison.
✆ **06 86 47 23 46**

71 - Vends taureau de 2 ans, ayant sailli, né dans l'élevage, B.O., TGS et TX 17 mois, HBC. Gaudet F.
✆ **06 62 14 35 44**

74 - Prends génisses en pension de juin à fin septembre (74 230)
✆ **06 81 63 52 04**

88 - Vends reproducteur blond d'Aquitaine aux choix à partir de 2000 euros calme livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

88 - VDS reproducteurs Blond d'Aquitaine bonnes origines, très calmes, garantie sanitaire, livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 1614)
✆ **03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17**

89 - VENDS veaux repro. Limousins 18 mois, IA IBR A, HBL et non HBL. (réf. 1904)
✆ **03 86 74 99 30 HR - 06 31 33 95 96**

Caprin

07 - Rech boucs Saanen pour repro juin
✆ **06 31 07 50 99**

Ovin

25 - VDS agneaux brebis croisés Ile de France à partir de 80 euros HT.
✆ **06 85 02 35 36**

Equin

55 - Asinerie de Meuse, Elevage de Baudet du Poitou vend mâles et femelles pucés, identifiés.
✆ **03 29 90 61 07**

Chien

07 - Particulier vds 8 chiots (portée de 8) petits Bergers des Pyrénées 2 mois n lof tat vac mère 2GLS211
✆ **04 75 40 82 63 HR**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vitevotre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN003851 - HAUTE-SAÔNE SECTEUR RIOZ
AGENT POLYVALENT H/F
Pour groupement d'employeur. Transports de volailles. - Désinfection de matériels et locaux servant à des analyses. Le volume horaire de ces missions représente environ un mi-temps. Il est possible de compléter ce temps de travail par des missions sur une ou plusieurs exploitations en élevage, culture, conduite d'engins... A définir selon profil. Etre volontaire. Avoir envie d'entreprendre. Permis B indispensable. Il n'est pas nécessaire d'être diplômé en agriculture. Entrée dès que possible. CDD de 4 mois, possibilité de CDI dans la structure. Salaire à définir.

AN003871 - JURA
FUTUR CHEF DE CHANTIER DRAINAGE AGRICOLE H/F
Pour entreprise de travaux agricoles effectuant du drainage agricole en Franche-Comté et Bourgogne essentiellement. Vous serez dans un premier temps chargé des différentes phases de la réalisation de chantiers de drainage (et/ou formé à ces phases) : du premier contact client à l'exécution des travaux (utilisation d'outils entièrement mécanisés avec électronique : guidage Laser et GPS), jusqu'à la réalisation finale du chantier. Une fois ces différentes phases maîtrisées, et suivant votre profil, vous aurez en charge l'encadrement d'une équipe. BTS minimum. De bonnes bases en machinisme seraient un avantage sérieux. Sensibilité environnementale appréciée. Avec expérience et donc immédiatement opérationnel, ou débutant à former dans l'entreprise accepté. Mobile. Ouvert d'esprit. Prêt à évoluer dans l'entreprise et à encadrer une équipe. Entrée dès accord. Poste évolutif.

AN003845 - DOUBS - HAUTE-SAÔNE ET TERRITOIRE DE BELFORT
TECHNICIEN AGRO ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Suivi hebdo réseau de pièges de détection Chrysomèle, plan de surveillance national. Echantillonnage de détection de la Flavescence dorée. Lutte contre ambroisie. BTS environnement, BTSA, Licence Pro. Autonome. Permis B. CDD du 24/06/13 au 23/10/13. 1517€ brut. Frais de déplacement défrayés. Tests allergologiques indisp.

AN003915 - ALSACE
DELEGUE REGIONAL H/F
OPA recrute un Délégué Régional Alsace, poste basé à Strasbourg. Le délégué régional accompagne l'équipe régionale dans la mise en oeuvre de la politique et participe à la mise en oeuvre de projets nationaux. Au sein du service syndical, vous serez chargé(e) de : Accompagner l'équipe d'élus professionnels : Apporter un appui méthodologique, technique et politique à l'équipe d'élus. Animer l'équipe régionale dans ses projets et ses actions. Définir, mettre en place et coordonner des projets régionaux et actions syndicales. Créer, entretenir et développer un réseau de partenaires pour faciliter la mise en place des projets régionaux. Gérer administrativement et financièrement la structure régionale. Assurer l'interface entre l'échelon national, l'échelon régional et les échelons départementaux. Participer et collaborer aux travaux nationaux. Capacité à animer des équipes. Aptitude au travail avec des élus professionnels. Expérience des responsabilités, de la gestion de projet. Excellent relationnel, sens du travail en équipe, de la communication et de l'organisation. Capacité rédactionnelle, autonomie et esprit de synthèse. Ingénieur Agro/Agri, bac+5 ou équivalent, dans le domaine agricole ou de l'aménagement du territoire. Expérience dans l'animation de groupes et/ou des organisations agricoles vivement souhaitée. Déplacements réguliers à Paris et dans les départements. CDI à temps plein. Statut Cadre. Prise de fonction le 01/09/2013. Rémunération selon expérience.

AN003918 - HAUT RHIN
CONDUCTEUR ENGINS AGRICOLES H/F
Exploitation agricole spécialisée en culture céréalières. Vous attelez les équipements, révisez, conduisez et manipulez les engins agricoles vers le lieu de production. Expérience souhaitée. Avoir de solides connaissances en mécanique. Contrat saisonnier de 3 mois. Salaire négociable.

AN003926 - BAS RHIN
CAVISTE H/F
Cave coopérative bas-rhinoise dynamique. Au sein d'une équipe de 5 personnes placée sous l'autorité du responsable caviste, et en relation directe avec le responsable technique, sera chargé des opérations suivantes : travaux de vinification (réception de la vendange, pressurages, débourbages,...), soutirages, assemblages, élevage, préparation des vins à la mise en bouteille et des échantillons , Application des conditions d'hygiène générale, entretien de la cave et du matériel. BTSA Viti/oeno, ou équivalent, polyvalent passionné par le vin, débutant accepté. Entrée dès que possible. CDD 6 mois avec possibilité de CDI dans la structure. Rémunération selon profil.

AN003878 - DOUBS
ANIMATEUR GENETIQUE MONTBELIARDE H/F
Coopérative leader en génétique et en reproduction bovine. Participe au programme de sélection : création de femelles élites, développement du génotypage. Assure le pointage morphologique. Réalise la mise en place de la semence. Anime et participe aux concours. Assure la formation et le suivi génétique d'une équipe de techniciens d'inséminations. Etablit les plannings d'accouplement en élevage. BTS avec expérience. Passionné par la génétique Montbéliarde. Capacité d'animation d'équipe. Bonne aptitude relationnelle. Rigueur et organisation. CDI.

AN003990 - 45-89
TECHNICIEN FORESTIER H/F
Exploitation forestière et scieries (résineux et chêne). Prospection et achat de bois sur pied. Suivi des exploitations et des mises à disposition (sur le terrain et administratif). Aide à la commercialisation. BTS avec ou sans expérience. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm , pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
NOUVEAUTES 2013
VIDANGE INTEGRALE
-10% sur les Nouveautés 2013 jusqu'au 30/06/13 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

AURAN
Carrosserie M. AURAN
www.carrosserieauran.com
RN 88 à 20 km d'ALBI - 81190 LES FARGUETTES
05 63 76 54 52
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PLATEAUX À PAILLE 8M - 9T
6 660 € ou 36 x 185 € - À TAUX 0 % **
Freine sur les 4 roues avec suspensions avant
Roues en 12,5 x 15 x 80
OPTION roues de 400 x 60
Exigez 9 tonnes de charge utile pour + de résistance
Livraison GRATUITE *
* sur France métropolitaine - ** par crédit bancaire après acceptation du dossier

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
✆ 01 49 84 94 28
Bandeau en ABS - polyvinyl
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG4 - Photos non contractuelles

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EURL AUTOS GREEN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social (ancien) :
44 Rue Balzac
21000 Dijon
Siège social (nouveau) :
9 bis Rue de la Haie
21160 Corcelles les Monts
RCS Dijon 521 852 590

Aux termes de la décision de l'associé unique du dix neuf avril 2013, il résulte que :
Le siège social a été transféré à Corcelles les Monts (21160), 9 bis rue de la Haie à compter du 02 mai 2013. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
L' objet social de la société est élargi au négoce de véhicules automobiles neufs et occasion, à compter du 02 mai 2013. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS Dijon.
Pour avis

AL211910280

SCP COSTE -MAGLIOLI
Notaires à Dole (39)

Changement de gérant et changement de siège social
Suivant acte reçu par Me Coste, le 02/05/2013, a décidé des changements suivants au sein de la Société Civile Immobilière Papaye, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 447 552 902 :
Ancien siège social : 4 ruelle du Jura, Auxonne (21)
Nouveau siège social : Clos Simonin, Flagey-Les-Auxonne (21)
Anciens gérants : M Vincent Krempp et Mlle Rébecca Ségovia dt ensemble 4 Ruelle du Jura, Auxonne (21)
Nouveau gérant : M. Vincent Krempp dt Clos Simonin, Flagey-Les-Auxonne (21)
Pour avis
Le Notaire

AL211910285

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BELLENOT-SOUS-POUILLY: Pré comprenant une stabulation
4 ha 67 a 87 ca - La motte: ZL-20-21-23(A)-23(Z)-27(J)-27(K)
QUINCY-LE-VICOMTE: Pré
1 ha 65 a 96 ca - Le pralot: ZE-102[2]
BAUBIGNY: Vignes, Terres et Landes en AOC HBC.
1 ha 75 a 20 ca - Derriere baubigny: ZH-121-122-123-148[124]-149[124]
LA ROCHEPOT: Vignes, Terres et Landes en AOC HBC.
2 ha 19 a 36 ca - Chazot: C-1408-1409-1439-1644[1465]-1645[1465] - Derriere montbard: D-232-233-234-235 - Sous eguisons: C-1327-1328-1361-1391-1407
SAINT-AUBIN: Vignes, Terres et Landes en AOC HBC.
41 a 22 ca - En montbart: D-716-748-749-
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/05/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211910294

AVIS DE CONSTITUTION

S.C.P «Didier NOUR1SSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rueBuffon, 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, le 14/03/2013, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : FLEURS D'ALAIN
Siège : 23 Boulevard du Champs aux Métiers, 21800 Quétigny
Durée : 99 ans
Objet : activité de fleuriste, achat-vente de plantes, engrais, semences, fournitures horticoles ou floricoles et de tous produits agricoles, horticoles et floricoles.
Capital social : 1.000 € par apports en numéraire
Gérants : M. et Mme Alain Tachin, dt 5 Rue Rosière 21130 Labergement Les Auxonne
La société sera immatriculée au RCS de Dijon
Pour avis et mentions
Me VIARD

AL211910194

COLICARE

Société à responsabilité limitée
au capital de 11 000 euros
Siège social
23 rue de la Gare
21110 Aiserey

Aux termes d'un acte SSP en date à Aiserey du 26/02/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Dénonmination sociale : COLICARE
Siège social : 23 rue de la Gare 21110 Aiserey
Objet social : transport routier de marchandises, location.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 11 000 euros
Gérance : M. François Froidevaux demeurant 3 rue Jean Sans Peur 21000 Dijon.
M. Olivier Pradelle 23 rue de la Gare 21110 Aiserey
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL211910139

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à Dijon du 28 avril 2013, il a été constitué pour une durée de 99 années, à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, la société dénommée «SCI ENPARATU», société civile immobilière, au capital de 90.000 euros, composée exclusivement d'apports en numéraire, ayant pour objet : l'acquisition de tout bien immobilier bâti ou non bâti, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement desdits biens. Siège social : Dijon (21000) 18, rue du 27ème Régiment d'Infanterie. Monsieur Philippe Leroyer et Madame Anne Billère-Hédard, son épouse, demeurant ensemble à Dijon 18, rue 27ème Régiment d'Infanterie, ont été nommés tous deux gérants. Les statuts prévoient l'agrément des cessions de parts à des tiers par la collectivité des associés.
Pour Avis

AL211910273

Par acte S.S.P. en date du 29/04/2013, il a été constitué la SAS suivantes :
Dénomination : CARPE DIEM
Capital : 1 .000 €
Siège social : 10 Rue de la Gare, 21320 Pouilly en Auxois
Durée : 99 ans
Objet : La prise de participation ou d'intérêt directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de titres quelconques dans toutes sociétés, collectivités ou entreprises créées ou à créer. La prestation de services administratifs, comptables et financières.
Président : M. Pierre Verny 10 Rue de la Gare, 21320 Pouilly en Auxois
Transmissions des actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective
La société sera immatriculée au RCS de Dijon

AL211910275

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: Mélodie des AA
Capital: 60000 euros
Siège: 6 route de Dijon, 21350 Vitteaux
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: Mlle Maitrehenry Angélique, 4 ter rue des murs, 89800 Puits de Courson Immatriculation au RCS de Dijon

AL211910277

FIDAL,
Société d'Avocats
4 Rue Jeanne Barret
Parc Valmy
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 50 années, d'une SOCIETE CIVILE sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée ALEXIA, au capital de 2.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition et la gestion d'un bien immobilier situé à Ahuy (21121), Rue Alexander Fleming.
Son siège est fixé à Fontaine les Dijon (21121), 16 Rue des Cortots et le gérant est Monsieur Jean-Louis Maggioni demeurant à Arc sur Tille (21560), Rue de la Mairie.
Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

AL211910281

Avis est donné de la constitution suivant acte SSP en date à Lyon du 19/03/2013, pour une durée de 99 années, d'une société civile qui sera immatriculée au R.C.S de Dijon, dénommée «GROUPE ADAMAS», siège social : Beaune (21200), 6 rue des Tonneliers, objet : la prise de Contrôle, de Participation, et/ou le Placement, dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription et/ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, la gestion de son portefeuille de titres, la cession de tout ou partie de son portefeuille de titres et le remploi du prix de cession, le placement de ses fonds disponibles,
Le capital de 760.000 € est composé d'apports en nature
La gérance statutaire est assurée par M. Manoël Bouchet demeurant à Beaune (21200), 5 rue Fraisse.
Toute transmission s'effectue librement entre associés, toute autre transmission est soumise à la procédure d'agrément définie dans les statuts.
Pour avis

AL211910282

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42 - legales@terres-de-bourgogne.net

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
www.beiser.fr

-10% -25% -50% -30%
GRANDE BRADERIE DE PRINTEMPS CHEZ BEISER ENVIRONNEMENT !
OFFRES PROMOTIONNELLES VALABLES POUR UN PAIEMENT COMPTANT

BEISER EXPOSE !
Salon de l'herbe Un brin d'avance
LES 29 ET 30 MAI 2013 VILLEFRANCHE D'ALLIER (03)

BEISER CONSTRUCTEUR
PROMO -40%(1) NOUVEAU
(1) Uniquement valable sur le modèle 4,50 m Beiser complète avec toutes les options.

BÉTAILLÈRE BEISER 4,50 M TOUT ACIER - MODÈLE LOURD

BOX À VEAUX 5 CASES 10 PLACES - AVEC TOITURE

PROMO -20% NOUVEAU
Sur châssis pour télescopique

NOURRISSEUR À VEAUX AVEC PARC DE 2,50 M


PROMO -10%

STATION AZOTE NN (NOUVELLES NORMES) TOUS LITRAGES

PROMO -20%(2) DOUBLE PAROI
(2) Uniquement sur modèle avec pompe

REMORQUE 8 M - 14 T
NOUVEAU PROMO -20%


BÂCHE DE WAGON NEUVE OU D'OCCASION

PROMO JUSQU'À -50%(3) BÂCHE TRÈS ROBUSTE
(3) Sur tarif de base

TUNNEL DE STOCKAGE H 5,85 m x ℓ 10,30 m x L 10 m et plus
STRUCTURE 100 % GALVANISÉE PROMO -20%

Existe en H 3,90 m x ℓ 8 m x L 10 m et plus

SERRE INDUSTRIELLE 8 x 12 M
PROMO -35%


* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.
Offres valables du 10/05/13 au 16/05/13.
© Beiser Environnement - Mai 2013. Photos non contractuelles.

LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS*
EN STOCK EN STOCK EN STOCK

ISIS DIABETE EST

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 2 rue Ernest Bouteiller
Eco-Quartier Hyacinthe Vincent
21000 Dijon
Immatriculée au R.C.S de Dijon
sous le numéro en cours d'attribution

Avis de constitution
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 23/04/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivants :
Dénomination sociale : ISIS DIABETE EST
Forme : SAS
Siège social : 2 rue Ernest Bouteiller Eco-Quartier Hyacinthe Vincent 21000 Dijon.
Capital :100 €
Objet : La prestation de tout service dans le domaine de l'insulinothérapie, la commercialisation et la vente de tout matériel destiné aux patients à domicile ou à l'hôpital, aux hôpitaux, cliniques, collectivités et aux médecins..
Admission aux assemblées : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives
Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'Assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Arnaud Jérôme Demeurant : 4 résidence de l'étang 95 290 l'Isle Adam Né le : 08 Septembre 1974 à Lyon (69), de nationalité française,
Cession de parts : Les actions ne peuvent être cédées à tiers qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Le Président

AL211910283

Avis est donné de la constitution de la société DIJON D'OR.
Forme : SARL.
Siège : Centre Commercial Dauphine, 17 Rue Bossuet, 21000 Dijon.
Objet : la bijouterie, l'horlogerie, la joaillerie, la cristallerie, l'orfèvrerie, la porcelaine, la réparation, la transformation, la fabrication y afférente, et notamment la fabrication d'objets en métaux précieux, le commerce de tous articles, cadeaux s'y rapportant directement ou indirectement, le commerce de tous articles, parures concernant l'élégance et la beauté : bijoux, articles textiles et de maroquinerie, produits, articles de beauté, etc, toutes opérations d'importation, d'exportation, de représentation, commission, courtage s'y rapportant.
Capital : 1.000 euros.
Durée : 99 ans.
Gérant : M. Frédéric Bouthenet demeurant 30 Rue aux Fèvres 71100 Chalon sur Saône.
RCS Dijon.
Pour avis.

AL211910293

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée
Dénomination : LA FORET
Siège social : Ferme de la Forêt - 21360 La Bussière sur Ouche
Objet : La société a pour objet l'exercice de toutes activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural et de la pêche maritime.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 587.300 € (apport en nature).
Gérant : Monsieur Alexandre Barbe, demeurant à La Bussière sur Ouche (21360) - La forêt - Route départementale 33 B
Cessions de Parts - Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes cessions de parts sociales entre vifs, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément unanime des autres associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Immatriculation : au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL211910295

Par acte SSP du 15/04/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCI COLOMBO
Objet social : Acquisition, location, ventes d'immeubles.
Siège social : 5 rue moisson, 21530 Rouvray
Capital : 800 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Colombo Pascal et Mme Colombo Claire, demeurant 5 rue moisson, 21530 Rouvray.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211910297

→ CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
«C.L.C.O.»
Coopérative laitière de Côte d'Or
21450 Baigneux Les juifs

Agréée sous le n°21 267

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole «C.L.C.O.» Coopérative Laitière de Côte d'Or sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 14 mai 2013 à 10 heures à la salle des fêtes de Baigneux-les-Juifs pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 14 mai 2012
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du capital social souscrit
- Détermination du plafond des frais à engager pour le Conseil (article 30)
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL211910296

→ ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRETE PREFECTORAL n° 219
du 30 avril 2013
fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation pour la campagne 2013.

Un arrêté préfectoral fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation sollicitées par la Chambre d'Agriculture, a été signé le
30 avril 2013.
Cet arrêté définit les modalités selon lesquelles les irrigants sont autorisés à effectuer des prélèvements :
- durée de validité de l'autorisation
- aménagement des points de prélèvements
- période, débit maximum de pompage
- mesure des volumes prélevés
- volumes maximaux autorisés
- mesures particulières en cas d'étiage sévère
- suivi et organisation
- identification des irrigants
- sanctions.

Est annexée à l'arrêté la liste des irrigants autorisés précisant, pour chacun, les volumes maximaux qui peuvent être prélevés.
L'arrêté est consultable à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT)-bureau police de l'eau-57, rue de Mulhouse à Dijon ainsi que sur le site internet de la DDT : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.
Pour le préfet et par délégation, la chef du bureau police de l'eau,
Eléonore ROUSSEAU

AL211910298

→ NON DISSOLUTION

VICTANNE

SARL au capital de 40 000 €
26 rue du Faubourg Saint Nicolas
21121 Fontaine Les Dijon
RCS Dijon 478 026 958

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2013, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL211910289

→ NOMINATION

LEIA MANAGEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 486 600.00 €
2, avenue Eugène Spuller
21340 Nolay
RCS Dijon 519 012 868

Suivant AG mixte du 12/07/2012, il a été décidé de nommer avec effet rétroactif au 03 mai 2010, en qualité de commissaires aux comptes :
Titulaire :Le cabinet PricewaterhouseCoopers Entreprises, 63 rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine cedex, 632 028 627 R.C.S Nanterre représenté par Monsieur Denis Guillot,
Suppléant : Monsieur Didier Falconnet, 20 rue Garibaldi 69451 Lyon, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.
Mentions faites au RCS de Dijon
Pour avis,

AL211910278

L'assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2013 de la SCI QSV, au capital de 400 €, siège social 206 rue Saint Jean 21850 Saint-Apollinaire, RCS 433 834 876, après avoir constaté la démission de Mme Marie-Paule Jacquot de ses fonctions de gérante, a décidé de nommer Mme Aurélia Moreaux, demeurant 75 rue Monge 75005 Paris, en qualité de gérante à compter du 18 avril 2013 sans limitation de durée et avec les mêmes pouvoirs que ceux dont disposaient Mme Marie-Paule Jacquot, et de modifier en conséquence l'article 20 des statuts.
Pour avis,
La gérance

AL211910258

Suivant acte sous seings privés en date à Evry (91) du 22 avril 2013, portant avenant de résiliation partielle au contrat de location gérance du 8 janvier 1999, aux termes duquel la SOCIETE DES HOTELS NOVOTEL ET MERCURE S.H.N.M., SAS, dont le siège social est à EVRY (91000), 2 rue de la Mare Neuve, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 440 117 976 a donné en location gérance à la Société NMP FRANCE, SNC, dont le siège social est à Evry (91000), 2 rue de la Mare Neuve, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 420 462 046 son fonds de commerce d'hôtel-restaurant sis Avenue Charles de Gaulle 21200 Beaune. Les parties ont convenu d'un commun accord de mettre fin au contrat de location gérance portant sur l'exploitation du MERCURE BEAUNE CENTRE à effet du 24 avril 2013 et ce, sans indemnité aucune à la charge de l'une ou l'autre des parties.

AL211910274

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats au barreau
de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon sur Saône

SARL HDF 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 Euros
Siège social : 35 Avenue
du 8 septembre 1944,
21200 Beaune
R.C.S. Dijon 529 838 112

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 09 avril 2013, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Virginie Dasse, demeurant 35 Avenue du 8 septembre 1944 à Beaune (21200), pour une durée illimitée à compter du 15 avril 2013.
Pour avis
La Gérance

AL211910276

Par délibération en date du 2 mai 2013, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société L'ESPERANCE, SARL au capital de 20.000 Euros dont le siège est à Beaune (21200), 164, Route de Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 489 892 703, a décidé de nommer en qualité de nouveau Gérant, Madame Isabelle Granday, épouse Boillereau, demeurant Ladoix Serrigny(21550), 21, rue du bief, CIDEX 34, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jacky Boillereau, ancien gérant.
Par suite, il a été décidé de retiré des statuts le nom de l'ancien gérant et de modifier en conséquence l'article 17 des statuts. Mention sera faite au RCS Dijon.
Pour Avis.

AL211910290

NIÈVRE

→ MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2013, l'AGE de la SA AGENCE DUCREUX, dont le siège est 2 Rue Marié Davy 58500 Clamecy, immatriculée sous le N°402859284 RCS Nevers, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 192 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :
Administrateurs :
M. Robert Ducreux, demeurant Les Chaumes Clamecy 58500
M. Frédéric Ducreux, demeurant 73 Rue Saint-Agnan Cosne Cours sur Loire 58200
M. Marc Ducreux, demeurant Sauzay Corvol l'Orgueilleux 58460
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : M. Frédéric Ducreux
Directeur Général Délégué : M. Marc Ducreux
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société : M. Frédéric Ducreux demeurant 73 Rue Saint-Agnan 58200 Cosne Cours Sur Loire
Directeur général : M. Marc Ducreux demeurant Sauzay 58460 Corvol l' Orgueilleux
Commissaires aux comptes :
Ancienne mention
M. Philippe Poloni, titulaire,
La société CABINET MORIZE AUDIT, suppléant.
Nouvelle mention
Néant
Pour avis
Le Président

AL581910196

LE RELAIS D'AUNAY

SARL au capital de 7650 €
Siège social : Le Bourg,
58110 Aunay-en-Bazois
443 643 614 RCS de Nevers

L'AGO du 27/04/2013 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Après le mot hôtellerie : et toutes formes de restauration (traditionnelle, gastronomique, rapide, ...)
Modification au RCS de Nevers

AL581910368

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SARL SIROT

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social
7 bis avenue de la Gare
58150 Pouilly sur Loire
RCS Nevers 379 213 184

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2013
Objet : Transformation de la société en SAS
Anciennes mentions :
Dénomination : SARL SIROT
Forme : Société à responsabilité limitée
Gérant : Monsieur Patrick Sirot demeurant 9 avenue de la Gare à Pouilly sur Loire (Nièvre).
Nouvelles mentions :
Dénomination : SAS SIROT
Forme : Société par actions simplifiée
Président : Monsieur Patrick Sirot demeurant 9 avenue de la Gare à Pouilly sur Loire (Nièvre).
Admission aux assemblées et droit de vote:
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis.

AL581910370

→ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche - BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 11 Juin 2013
A 10 heures 30

A l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.
Une propriété sise sur les communes de Saint Parize en Viry (Nièvre) et Neuville les Decize (Nièvre)comprenant:
Trois parcelles de terrain situées :
Commune de Saint Parize en Viry, section A n° 434 lieudit Les Bruyères Paray pour une contenance de 25 ares 18 centiares,
Commune de Neuville les Decize,
section B n° 139 lieudit Les Bruyères Paray pour une contenance de 01 hectare 56 ares 45 centiares,
section B n° 140 lieudit Les Bruyères Paray pour une contenance de 34 ares 65 centiares.
Contenance totale des 2 communes : 02 hectares 16 ares 28 centiares.
Servitudes rappelées au cahier des conditions de vente.
Biens occupés.
Mise à prix : Sept Mille Cinq Cents Euros (7 500,00€), en un lot.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à Nevers le 30 avril 2013
Signé Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche Tél : 03.86.71.88.54
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par la Selarl ACTES 03.86.85.14.53 le jeudi 30 mai 2013 à 14 H 30 sur place.

AL581910367

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la SCEA OVINS SCHLUCHTER prenant effet le 1er avril 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : OVINS SCHLUCHTER
Forme : SOCIETE CIVILE
Capital : 158 100 €
Siège : Les Maillets 58300 Saint Parize en Viry
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports :- apports en numéraire : 57,28 €
- apports en nature : 206 287,40 €
Gérant : SCHLUCHTER Rudolf, Les Maillets 58300 Saint Parize en Viry
La société sera immatriculée au RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL581910340

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: Chevriau sanchez
Capital: 2 euros
Siège: 2 imp du général sorbier, 58000 Nevers
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérants: M. Chevriau Mickael, 2 impasse du général sorbier, 58000 Nevers, et Mlle Sanchez Gabrielle, 2 rue de l'île st Charles, 58000 Nevers.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL581910379

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Neuvy sur Loire du 5 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PEREIRA RENOV
Siège : 5 Rue des Vignerons, Lieudit «Le Bourg» 58450 Neuvy sur Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 5 000 euros
Objet : L'entreprise générale de second oeuvre de bâtiment, peinture, pose de papiers peints, carrelage, travaux d'agencement et toutes activités de rénovation, d'achèvement et de finition des bâtiments, ainsi que toutes autres activités s'y rattachant directement ou indirectement et pouvant concourir à la réalisation de l'objet social, telles que la remise en état des lieux après travaux, le nettoyage de nouveaux bâtiments après leur constructions.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Philippe Pereira, demeurant 6 rue Baudoin 75013 Paris
La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Le Président

AL581910381

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : RICHARD IMMOBILIER ;
Forme sociale : SARL ;
Siège Social : 2, Quai de Mantoue, 58000 Nevers ;
Objet social : Réalisation de transactions sur immeubles et fonds de commerce. Gestion immobilière ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 10 000 € ;
Gérance : Mme Sabine Richard dt à Challuy

(58), 36, rue des Argougneaux ;
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL581910383

Maître Pierre Jourdier
Notaire
Decize 58300

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre Jourdier, notaire à Decize, le 10 avril 2013, enregistré à Nevers le 15 avril 2013 beau 2013/462 case 3, des statuts de SCI,dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination sociale : SCI des TAMARINS
Siège social : Nevers (Nièvre) 3bis boulevard Victor Hugo
Durée : Quatre vingt dix neuf années (99 années) à compter de l'immatriculation au R. C. S.
Objet social : Toutes activités immobilières
Capital social : cinq cent vingt mille euros (520 000,00 euros)
Apports : cinq cent vingt mille euros (520 000,00 euros) en numéraire.
Gérant : Monsieur et Madame Henri Chanay à Nevers (Nièvre) 3bis boulevard Victor Hugo.
Parts sociales :
Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Toutefois cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou d'un descendant.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Me Pierre Jourdier, notaire.

AL581910385

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL NARGUILIUM

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 1 000 €
Siège social : 7 rue de la Préfecture
à Nevers
Numéro Siren : 789027729
RCS : Nevers

L'assemblée générale des associés, réunie le 24 avril 2013 à 14 heures a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Mr El Karma Abdelkader liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 24/04/2013.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL581910349

EURL ENTREPRISE VISSET

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 25 500 euros
Siège : rue des Fontaines,
Fontenille,
58150 Tracy sur Loire
390 188 704 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 30 mars 2013, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le liquidateur

AL581910363

EARLY.B

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 12 rue Gambetta
58600 Fourchambault
534 194 287 RCS Nevers

Avis de Non Dissolution
Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL581910374

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

UNION SPORTIVE OLYMPIQUE DE NEVERS RUGBY PLUS

Société Anonyme Sportive Professionnelle
Capital : 1.109.000 €
Siège Social : 5 rue Denis Papin
ZI- 58641 Varennes Vauzelles
R.C.S. 513 917 922 Nevers

Décisions de l'AGE du 24août 2012 :
Augmentation du capital social d'une somme de 200.000 € par apports en numéraire et création de 200 actions nouvelles émises au pair, à jouissance immédiate.
Les 200 actions nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées.
Le capital a été ainsi porté à 1.309.000 €, divisé en 1309 actions de 1.000 € chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention au RCS de Nevers.

AL581910373

➜ NOMINATION

REUNIR BOURGOGNE CENTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 000 €
Siège social : Impasse du cimetière
ZA la petite Garenne
58600 Fourchambault
401 191 085 RCS Nevers

D'un procès-verbal du 22 avril 2013, l'associée unique a nommé en remplacement de M. Patrick Bonnet, démissionnaire, la SAS REUNIR DEVELOPPEMENT dont le siège est à Paris (75009) 81 rue Saint Lazare, en qualité de nouveau président, et a pris acte de la démission de M. Arthur Roidor de ses fonctions de directeur général sans pourvoir à son remplacement. Dépôt légal au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581910364

COMPAIN

Société par actions simplifiée
au capital de 167 000 €
Siège social : Impasse du cimetière la petite Garenne
58600 Fourchambault
501 466 098 RCS Nevers

Suivant assemblée générale mixte du 22 avril 2013, les associés ont, à compter du même jour, pris acte de la démission de M. Patrick Bonnet, président, et nommé en remplacement la SAS REUNIR BOURGOGNE CENTRE sis à Fourchambault (58600) Impasse du Cimetière ZA La Petite Garenne, pris acte de la démission de M. Arthur Roidor et M. Mamy Rakotonirina de leurs fonctions de directeurs généraux délégués, sans pourvoir à leur remplacement, et modifié la dénomination sociale pour adopter RBC 58 C. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581910365

➜ DÉMISSION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SABLES CHAUX

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social
47 bis route de Bourges
Challuy (Nièvre)
481 964 518 RCS Nevers

Décision : Assemblée générale estraordinaire du 19 avril 2013
Objet : démission de Monsieur Benoit Tendero
Effet : 26 avril 2013
Ancienne Mention :
Gérance : Monsieur Benoit Tendero et Monsieur Pierre Voisine
Nouvelle mention :
Gérance : Monsieur Pierre Voisine demeurant 3 rue de la Poissonnerie à Nevers (Nièvre).
Pour Avis

AL581910369

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SCI L'ATELIER

Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social
47 bis route de Bourges
Challuy (Nièvre)
RCS Nevers 532 347 994

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2013
Objet : Démission de Monsieur Benoît Tendero
Ancienne mention :
Gérance : Monsieur Benoit Tendero et Monsieur Pierre Voisine.
Nouvelle mention
Gérance : Monsieur Pierre Voisine demeurant 3 rue de la Poissonnerie à Nevers (Nièvre).
Pour avis.

AL581910371

➜ DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY PRON GUINET VERGES LOPEZ

SELAS au capital de 163.400 €
Siège social : 37, rue St-Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Suivant décisions des associés du 27 mars 2013, Monsieur Arel Desjardin dt 106 A bis, rue des Rivières St Agnan, 58200 Cosne Cours s/ Loire a été désigné Directeur Général.
Pour avis, la Présidente

AL581910372

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ORATIO Avocats
5 rue Albert Londres, BP 90310
44303 NANTES Cedex 3

Mise en location - Gérance
Suivant acte S.S.P. du 19.03.2013, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING, capital : 318 822 302 €, Siège social : Puteaux (92800), Tour Total, 24, Cours Michelet, a donné en location-gérance, pour 3 ans, à compter du 01.04.2013 à la SARL BLASY, capital : 8 000 €, Siège social : 4, Faubourg du Grand Mouesse, 58000 Nevers, RCS un fonds de commerce de station-service et de toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, situé à la même adresse sous l'enseigne « Relais petit canal ». La SARL BLASY étant seule responsable, à l'exclusion de la Société bailleresse, de tous les engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour avis.

AL581910380

➜ CESSION

Etude de Maîtres Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, Notaires associés à Troyes (Aube), 1 rue de la Tour Boileau.

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Me Evelyne TAFANI-DYON, le 18 avril 2013, enregistré à S I E de Troyes
Extérieur, le 26 avril 2013 bordereau n°484 case n°2.
La Société « SARL THOMAS», Société à responsabilité limitée, siège : Decize (58300), 5, Impasse Gué du Loup SIREN n° 501922009 RCS de Nevers.
A cédé à :
La Société «THOMAS ATTAL», Société à responsabilité limitée, siège : Estissac (10190), 46, rue Caroujat Borgniat Hameau de Thuisy, SIREN n° 792012049 RCS Troyes.
Un fonds de commerce de vente de produits de marque «AQUABION» exploité dans les départements de l'Allier, l'Aube, le Cher et la Nièvre, enseigne :AQUABION Centre, immatriculé au RCS de Nevers, n°501922009 , Propriété à compter du 18 Avril 2013. Jouissance : 02 Avril 2013
Prix : 26.500,00 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions
légales en l'Etude de Me Jean-Paul Gautheron, notaire à Guérigny (58130), 1, rue de Plouzeau
Pour unique insertion
Le Notaire.

AL581910362

S.C.P. Jean-Philippe Rouault
Notaire associé
Hameau de Boulogne
BP 22
14290 Orbec
Tél. 02 31 32 72 48
Fax : 02 31 32 70 20
e-mail : jp.rouault@notaires.fr

Suivant acte reçu par Me. Jean-Philippe Rouault, le 25 avril 2013, enregistré à SIE-ENREGISTREMENT - CAEN NORD, le 29/04/2013, volume 2013/1 139 Case n°1, la société dénommée SARL BENOIT, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à Jouet sur l'Aubois (18320), rue du Moulin Prunier, BP1, en liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal de commerce de Bourges, en date du 09/10/2012, représentée par Maître Axel Ponroy, mandataire judiciaire à Bourges (18000), agissant en qualité de mandataire judiciaire, spécialement autorisé à l'effet de la cession en vertu d'une ordonnance rendue le 31/10/2012 par le juge-commissaire de cette liquidation.
A cédé à :
La société dénommée «SÉRIGRAPHIE BENOIT», société à responsabilité limitée à associé unique au capital de quarante mille euros (40 000,00€), dont le siège social est à Cosne Cours sur Loire (58200), 82 avenue du 85ème. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers et identifiée sous le numéro siren 789 494 481.
Un fond de commerce de négoce en gros ou au détail, transformation, découpage, impression sérigraphique sur tous produits manufactures tous travaux directs ou indirects se rapportant à la sérigraphie sis à Cosne Cours sur Loire (58200), ZI Le Tremblat.
Moyennant le prix de douze mille cinq cents euros (12 500,00€)
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 05 novembre 2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Jean-Paul Jacob, notaire associé à Cosne Cours sur Loire (58204), 14, rue du Maréchal Leclerc a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Jean-Philippe Rouault

AL581910382

SCP Barthen - Ruiz - Vandel notaires associés à Dole (Jura), 8 rue Joseph Thoret

Suivant acte reçu par Me Victor Vandel, Notaire à Dole, le 29 avril 2013, enregistré au SIE de Lons Le Saunier, le 02 mai 2013, Bordereau 2013/625, Case n°1.
Mme Marie-Claude Jacomot, veuve de
Mr Michel Rabereau, demeurant à Château-Chinon (58), Mr Olivier Rabereau, demeurant à Olemps (12510), Melle Marie-Line Rabereau, demeurant à Château-Chinon (58), Mr Fabien Rabereau, demeurant à Château-Chinon (58),
Melle Emilie Rabereau, demeurant à L'Hospitalet Dellobregat (Espagne),
ont cédé à :
Mr Victor Mateos et Mme Corinne Doujon, son épouse, demeurant à Saint Léger de Fougeret (58). Un fonds de commerce de miels et dérivés, artisanat - cadeaux, exploité à Château-Chinon (58), Place Gudin.
Moyennant le prix de 16.500,00 €.
Opposition en l'étude de Me Stéphane Sandelli, Notaire à Château-Chinon où domicile est élu.
La correspondance est à adresser à : Me Victor Vandel, Notaire, 8 rue Joseph Thoret à Dole.
Pour insertion.
Me Victor Vandel

AL581910384

➜ VENTE

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à Paris du 2 avril 2013, enregistré au SIE de Nevers le 29 avril 2013, Bordereau n°2013/525, Case n° 1,
la société REUNIR 03, SARL au capital de 35.000 €, dont le siège social est Impasse du Cimetière, ZA La Petite Garenne, (58600) Fourchambault, 511 138 679 RCS Nevers,
a vendu à
la SOCIETE DES TRANSPORTS INTERURBAINS DE L'ALLIER, SAS au capital de 4.519.160 €, dont le siège social est 11 rue de l'Arsenal, ZI de Moulins, (03400) Yzeure, 520 285 834 RCS Cusset,
son fonds de commerce de transports publics routiers de voyageurs, sis et exploité à Fourchambault (58600) Impasse du Cimetière, ZA La Petite Garenne, à l'exclusion de tout droit au bail.
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 65.536 €.
La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1er avril 2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour leur validité au lieu du siège du fonds de commerce cédé et pour la correspondance au cabinet CONSEILS JURISTES AVOCATS, 15 rue d'Astorg, (75008) Paris.

AL581910360

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à PARIS du 2 avril 2013, enregistré au SIE de Nevers le 29 avril 2013, Bordereau n°2013/525, Case n° 1,
la société SIYATEGIE, SA au capital de 2.000.000 €, dont le siège social est Impasse du Cimetière, ZA La Petite Garenne, (58600) Fourchambault, 671 880 318 RCS Nevers,
a vendu à
la SOCIETE DES TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA NIEVRE - STIN, SAS au capital de 3.200.000 €, dont le siège social est 54 Quai de la Rapée, (75012) Paris, 539 007 989 RCS Paris,
son fonds de commerce de transports publics routiers de voyageurs portant sur l'exécution des marchés conclus avec le Conseil Général de l'Allier, sis et exploité à Fourchambault (58600) Impasse du Cimetière, ZA La Petite Garenne, à l'exclusion de tout autre élément corporel ou incorporel et de tout droit au bail.
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 161.533 €.
La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1er avril 2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour leur validité au lieu du siège du fonds de commerce cédé et pour la correspondance au cabinet CONSEILS JURISTES AVOCATS, 15 rue d'Astorg, (75008) Paris.

AL581910361

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

MGDH

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
530 798 420 RCS Sens

Suivant PV d'AGE du 31/12/12, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société ;
Le siège social est transféré, à compter du 02/01/2013, de 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny, à 62 rue Jean Baptiste Colbert, 10600 La Chapelle Saint Luc.
L'article 4 des statuts est modifié.
Dépôt légal au Greffe du TC de Troyes.

AL891910422

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fontenay Près Chablis (Yonne), du 24 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société civile immobilière
Dénomination sociale: SCI S3J
Siège social: 4 Chemin des Usages, 89800 Fontenay Près Chablis
Objet social: L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ; La prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social: 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance: Monsieur Jérôme Léveillet, demeurant 4 Chemin des Usages, 89800 Fontenay Près Chablis et Madame Samantha Gadret, demeurant 4 Chemin des Usages, 89800 Fontenay Près Chablis
Clauses relatives aux cessions de parts:
- Dispense d'agrément pour les cessions entre associés ;
- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour toutes les autres cessions.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La Gérance

AL891910393

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Orléans du 30/04/2013 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SARL EVASION SANS PERMIS**, 77, RN6, 89380 Appoigny (vente, location, réparation de voitures sans permis). RCS Orléans 444.764.260. Date de cessation des paiements : 30/10/2011. Administrateur judiciaire : SELARL AJAssociés en la personne de Maître Nicolas Deshayes, 3, Rue Croix de Bois 45000 Orléans. Les créances sont à déposées entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître Jean-Paul Jousset, 2, Rue Adolphe Crespin, 45000 Orléans, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au Bodacc.

AL891910436

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 11 juin 2013
à 11 Heures
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Un terrain à bâtir à Villeneuve sur Yonne (89)
Hameau de Vaufoin, Route de Villeneuve
Cadastré section AS n° 319 - pour une **contenance de 46 ares 77 centiares**
- Le bien était **libre** à la date du procès-verbal de description,
Mise à prix : 20.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Lundi 27 mai 2013 à 14 H 00

AL891910414

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 11 juin 2013 à 11 Heures
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une parcelle de terrain à bâtir à Villechétive (89)
Lieudit «La Ruelle»
Cadastrée section A n° 641 - pour une **contenance de 88 ares 57 centiares**
- Le bien était **libre** à la date du procès-verbal de description -
Mise à prix : 20.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Lundi 27 mai 2013 à 15 H 30

AL891910415

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI PM Lavau
Siège social : 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles, 89470 Moneteau
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autre de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros par apport en numéraire
Gérance :
- Philippe Miguaise demeurant 20 voie Impériale, Nangis , 89290 Quenne,
- Patrick Petit demeurant 11 rue de la Fontaine Saint Martin, 89400 Bonnard
Cession de parts : libre entre associés, soumis à agrément au profit des tiers
Immatriculation : au RCS de Auxerre.
Pour avis,

AL891910366

Par acte SSP du 30 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : SAVIPLAST 89
Siège social : Route de Tanlay, Zone industrielle Terres de Vauplaines 89700 Tonnerre
Objet : Etude, conception, réalisation, montage et décoration de pièces métalliques et thermoplastiques obtenues par emboutissage, découpe, injection, ou tout autre procédé, peinture sur pièces plastiques ; étude, conception, réalisation, montage d'outillages pour l'industrie ; traitement de surface de pièces industrielles.
Durée : 99 années
Capital : 30.000 euros
Apports en numéraire : 30.000 euros
Gérant : Monsieur Jean-Maurice Schmidt demeurant 423 Route de Saint-Martin - le Clos Saint-Pierre - 13480 Cabries.
Immatriculation : RCS d'Auxerre.

AL891910417

SCI I D O

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du Avril 2013 enregistré à Sens le 29/04/2013 bordereau no 2013/329 case no 3, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 2000 euro dont le siège social est situé à Chevillon 89120, 4 rue du grand Marchais.
L'objet social de la société est l'acquisition, revente, gestion et administration de tous biens et droits immobiliers lui appartenant et tous actes concourant à la réalisation du présent.
-La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Monsieur Michael Zimmermann né le 8 juin 1982 à Poissy demeurant 4 rue du Grand Marchais à 89120 Chevillon est désigné en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers
Pour insertion, le gérant

AL891910418

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MONTACHER-VILLEGARDIN - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terre, pré et bois-taillis
- biens libres après la levée de la récolte 2013
79 ha 32 a 97 ca - Bois d aout: B-531 - Bois de rougelot: I-310 - Bois des charmes: E-77 - Bois des roussieres: B-672-679 - Bois du charbonnier: Z-27[P1]-27[P2] - La pente a potier: B-506(J)-506(K)-507(J)-507(K)-508-509-955[510](J)-955[510](K) - Le grand champ: I-295 ZI-21 - Le petit heurt: Z-15 - Les courtillottes: B-585 - Les haies: A-90-91-92-96-195[89]-196-197-200[99]-207[97][P1]-207[97][P2] Z-22-44[40]-45[40]-62[25] - Les longs reages: Z-26(K)-26(J)[P1]-26(J)[P2] - Pres des cures: B-461-466-467 Y-106 - Pres des vallees: F-455-459-890[458]-892[458]
2 ha 21 a 77 ca - Bois d aout: B-963[542] - Bois des charmes: E-78 - Pres des cures: B-308-309-459-460
7 ha 87 a 71 ca - Derriere les entonnoirs: U-64 - Haut du bois d aout: Y-237[82] - Le grand champ: I-298 - Les haies: Z-58[23]
BRION - terre
74 a 19 ca - Le vau: Y-100-259[95]
POURRAIN bois-taillis
3 a 26 ca - La brairie: G-398 ; 11 a 47 ca - La brairie: G-416
CHAMPIGNELLES - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terre - vente de la propriété dans sa globalité
24 ha 89 a 78 ca - La fauchetterie: ZP-21[15](J)-21[15](K)-22[15]-23[15] - Terres de la fourchetterie: ZP-14[123]-17[4]-18[4]-19[4]-20[4]
MARSANGY- terre à louer par bail SAFER de 6 ans
15 ha 27 a 22 ca - 'Bourienne': ZN- 47-48 - 'La plaine de marsangis': ZI- 19- 63 - 'Le buchot': ZK- 25- 26 - 'Les charneux': ZE- 54- 55 - 'Les plantes': ZE- 32- 136
MONTACHER-VILLEGARDIN - terre à louer par bail SAFER de 6 ans
6 ha 08 a 81 ca - 'Bois du charbonnier': Z- 83[28]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27 mai 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891910433

wilegal

J.P. CHINCHILLA
Cabinet de droit des avocats
Société d'Avocats
7 Rue Louis Néel
51430 Bézannes

Avis de constittution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve sur Yonne du 26 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : IPBCONCEPT
Siège social : 19 Chemin de Beauregard, Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve sur Yonne
Objet social :
- toutes prestations informatiques, le développement de logiciels et de sites INTERNET,
- l'étude et le développement de programmes,
- la vente de matériels et de logiciels informatiques, leurs composants et leurs périphériques,
- l'activité de prestataire de services en matière informatique, commerciale, d'administration et de gestion,
- la formation dans le domaine informatique,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 25 000 €
Gérance : Monsieur Gilles Foucherot, demeurant 19 Chemin de Beauregard, Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve sur Yonne, Monsieur Alain Lecolier, demeurant 6 Allée des Jonquilles Soleines, 89290 Venoy,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL891910424

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date du 15 avril 2013 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS DES POINTES
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 4 rue de Beauregard, La Petite Jarronnée à Boeurs en Othe (89)
Objet : Les prestations de travaux agricoles, l'achat et la vente de tous produits agricoles.
Durée : 99 Ans
Capital : 2 000 Euros
Président : Monsieur Laurent Piat, demeurant 4 rue de Beauregard, La Petite Jarronnée à Boeurs en Othe (89)
Cession de parts : Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL891910421

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lindry (Yonne), du 2 mai 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société civile immobilière
Dénomination sociale : ERKANAPA
Siège social : 8 Allée du Bois, 89240 Lindry
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ; La prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Gérance : Monsieur Eric Favaron demeurant 8 Allée du Bois -
89240 Lindry et Madame Patricia Willocq, demeurant 8 Allée du Bois - 89240 Lindry
Clauses relatives aux cessions de parts :
- Dispense d'agrément pour les cessions entre associés ;
- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour toutes les autres cessions.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La Gérance

AL891910429

RECTIFICATIF

Rectificatif à la publication de l'avis de constitution de l'EURL DES LAMES, paru le 03/05/2013, il convenait de lire :
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles notamment production de semences, culture de céréales, oléagineux, protéagineux, culture industrielle…

AL891910419

Dans l'annonce n° 891710361 parue le 26/04/2013, concernant l'EURL JPTAT, il convenait de lire :
- **EURL JPTAT** au lieu de EURL JEAN PIERRE THIBAULT
- immatriculation au **RCS de Sens** au lieu de Auxerre

AL891910420

DISSOLUTION LIQUIDATION

AB ISOLATION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 25 000 euros
Siège
84 Rue Georges Pompidou
89700 Tonnerre
451 825 715 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Luc Oliver, demeurant 1 Rue de la Haye ,Âi Le Saudurant 89570 Turny, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 84 Rue Georges Pompidou, 89700 Tonnerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL891910298

AB ISOLATION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 25 000 euros
Siège
84 Rue Georges Pompidou
89700 Tonnerre
451 825 715 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale réunie le 27 septembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Luc Oliver de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL891910299

SCP Y. CUNIN - L. OBADIA - A. NICOLARDOT

Notaires Associés
36 Rue Ledru Rollin - BP 37 371
21073 Dijon cedex

LE GARDIEN

Société Civile
au capital de 51.832,67 €
Siège social : 10 Voie Romaine
89000 Auxerre
SIREN 401.442.025 RCS Auxerre

Avis est donné qu'en date du 16/04/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :
- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires
- nommé comme liquidateur Mme Christine Jayet dmt à Pouilly en Auxois (21320), Rue de la Ruée, avec les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse où la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation devront être adressés et notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Le Liquidation

AL891910412

SCP Y. CUNIN - L. OBADIA - A. NICOLARDOT
Notaires Associés
36 Rue Ledru Rollin - BP 37 371
21073 Dijon cedex

LE GARDIEN

Société Civile en liquidation
au capital de 51.832,67 €
Siège social : 10 Voie Romaine
89000 Auxerre
SIREN 401.442.025 RCS Auxerre

Avis est donné qu'en date du 16/04/2013, l'Assemblée Générale, réunie à Auxerre (89000), 10 Voie Romaine, a :
- approuvé les comptes définitifs de liquidation ;
- donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat de liquidateur à Mme Christine Jayet dmt à Pouilly en Auxois (21320), Rue de la Ruée ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Le Liquidateur

AL891910413

BIC

SAS au capital de 4000 €
Siège social : 30 Avenue Vauban,
89100 Sens
539 502 765 RCS Sens

L'AGE du 31/03/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Aslan Ilhan, demeurant 2 Rue Bourienne, 89100 Sens, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 2 Rue bourienne, 89100 Sens.
L'AGO du 30/04/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Sens

AL891910416

AQUA-PLANET

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : 6, boulevard du Mail
89100 Sens
519 100 069 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 3 mai 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de 16 000 € par incorporation de réserves et par élévation de la valeur nominale de la part sociale de 4 € à 20 €.
Le capital social s'élève désormais à 20 000 € divisé en 1 000 parts sociales de 20 € chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL891910423

NON DISSOLUTION

CANO TRAVAUX PUBLICS

Société par actions simplifiée
au capital de 663 800 euros
Siège social : 1 route de la Mission,
89100 Paron
706 680 121 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 29 mars 2013, l'Assemblée Générale Mixte, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL891910284

JOLELEC

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 rue Claude Debussy
89140 Pont sur Yonne
452 830 821 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2013, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance.

AL891910432

TRANSFERT DE SIÈGE

TECHNIFROID

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 €
Siège social : 3 rue des Entrepreneurs
89300 Joigny
393 847 405 RCS Sens

Suivant PV d'AGE du 25/03/13 ratification du transfert du siège social, à compter du 02/01/13, de 3 rue des Entrepreneurs 89300 Joigny, à 62 rue Jean Baptiste Colbert 10600 La Chapelle Saint Luc.
L'article 4 des statuts est modifié.
La société sera immatriculée au RCS de Troyes.

AL891910431

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

L'ATELIER DES SAVEURS

SARL au capital de 210 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
535 192 405 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2013, la collectivité des as¬≠sociés a pris acte de la décision prise par Monsieur Julien Cachot de dé¬≠missionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gé¬≠rant Monsieur François Cachot, de¬≠meurant à Joigny (89300) 15 rue Va¬≠lentin Privé, pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Pour avis La Gérance.

AL891910430

DECORATION En pierre, en béton, en graviers, en enrobé… Pour la terrasse, une allée, une entrée : donnez du style aux abords de votre maison de mille et une façons !

Plus d'originalité autour de la maison ?

Le béton est à la mode dans nos intérieurs dans sa version cirée, il est aussi très en vogue dans sa forme « désactivée » sur la terrasse ou dans une descente de garage. Même s'il reste cher car nécessitant une préparation spécifique et un traitement définitif, le béton désactivé (ou « lavé ») séduit car il est sans entretien, solide, antidérapant et se décline en une multitude de teintes.
Son principe : le béton est réalisé avec un mélange de graviers de couleurs et de formes diverses. Un produit chimique est appliqué à la surface de la chape pour « désactiver » le ciment. Quelques heures après, on lave la chape pour retirer cette pellicule et faire apparaître les graviers. Le sol obtenu est semblable à des dalles gravillonnées. Il existe aussi des bétons drainants colorés qui conviendront particulièrement aux bords de piscine, et aux allées. Sa perméabilité évite des travaux d'évacuation d'eau. Le béton imprimé, lui, est de plus en plus en vogue. Il imite de multiples matériaux : l'aspect de la brique, de la pierre, du bois ou de la roche. Le principe : on applique une empreinte en relief sur la chape ou sur un ragréage spécial.


LA PIERRE RECONSTITUEE DE FRANCE
Parmi les tendances pour aménager les abords de la maison : la pierre reconstituée.

L'enrobé

C'est l'option la plus répandue pour les entrées de garage en forte pente. C'est une des plus durables et des plus adaptées aux voies carrossables. Il existe plusieurs techniques selon les caractéristiques de votre terrain, l'usage et le budget. Pour ceux qui le trouvent peu esthétique et très odorant, il peut se décliner en différentes teintes (même si le rouge reste la variante la plus fréquente). Certains professionnels proposent un ton pierre qui donne une note moins artificielle. Ce coloris a l'avantage de ne pas emmagasiner la chaleur comme le bitume noir. L'épaisseur du revêtement garantit aussi une certaine fraîcheur sur la terrasse. L'ajout de bordures, pavés ou de motifs permet d'apporter une touche plus légère.

La pierre reconstituée

Bluffant, originale, multiple… la pierre reconstituée est certainement l'option la plus créative. On aime le charme de la pierre provençale ou de Bourgogne mais leur prix fait grimacer… Alors vous vous laisserez peut-être tenter par leur copie très réussie. Loin de l'image d'une décoration artificielle grossière, aujourd'hui les professionnels français mettent en avant un savoir-faire et des arguments environnementaux. Les quatre principaux fabricants français, Fabemi, Marlux, Pierra et Weser, ont d'ailleurs lancé une marque commune « Pierre reconstituée de France » garantissant une certaine qualité.

Les gravillons

Ils rayent le carrelage, se dispersent sur la pelouse, dévalent la pente… Bref, les gravillons ont mauvaise presse. C'est pourtant une solution relativement abordable et peu contraignante à l'installation. Il existe aussi beaucoup de choix (coloris et formes) qui peuvent tout à fait correspondre aux goûts de chacun. Alors pour limiter leur instabilité, il faudra prendre quelques précautions assez efficaces : après une bonne préparation du sol, on posera des stabilisateurs type Nidagravel. Ces plaques alvéolaires biodégradables empêchent également le passage des racines mais restent perméables (permettant l'évacuation des eaux de pluie). Pour les bordures, bois, et maçonnerie ont désormais d'autres alternatives. Techniseal propose par exemple des bandes en aluminium (240 x 10 cm ; 9,90 euros le mètre linéaire sans les ancrages) pour assurer une belle finition et une jonction plaisante entre graviers et pelouse.

CATHERINE BATY

LES ATOUTS DE LA PIERRE RECONSTITUEE


DR

L'avis de Jérôme de Mauroy, directeur marketing et communication du Groupe Fabemi (marques Carré d'Arc et Bradstone). ***« La pierre reconstituée est fabriquée à partir d'agrégats de carrière, concassés puis mélangés à du ciment pour créer un liant. On va ensuite couler ce mélange dans des moules qui auront été réalisés sur l'empreinte de pierres naturelles afin d'en reproduire tous leurs aspects. Le tout est séché dans un séchoir, donc sans cuisson. Ces produits ont le gros avantage d'être ingélifs, d'offrir une très large possibilité de coloris et de modèles totalement adaptables aux modes et tendances. L'entretien, quant à lui, est assez simple : il faut traiter la surface pour éviter les taches incrustées. Une fois par an, on nettoie au jet d'eau, si besoin on y ajoute un produit de traitement. »***

coin cuisine

Spezzatino primavera ou navarin de printemps

Préparation : 10 minutes - Cuisson : 40 minutes


VEAU DE LA PENTECOTE/PHILIPPE VAURES SANTA MARIA

Ingrédients (4 pers.)

- 800 grammes de tendron de veau coupés en morceaux de 2-3 cm d'épaisseur,
- 1 carotte,
- 500 grammes de petits pois écossés,
- 2 sucrines,
- 2 oignons nouveaux,
- 1 verre de vin blanc sec,
- 3 cuillères à soupe de farine,
- Huile d'olive,
- Sel et poivre.

Réalisation

Hacher la carotte et les oignons nouveaux, les faire revenir dans une sauteuse avec un filet d'huile d'olive 3 à 4 minutes environ et à feu doux.
Fariner les morceaux de tendrons de veau, les ajouter dans la sauteuse, mélanger et les laisser colorer de tous les côtés environ 15 minutes.
Ajouter le vin blanc, laisser évaporer puis saler, poivrer, couvrir et laisser mijoter 30 minutes à feu doux en ajoutant un verre d'eau chaude si besoin en cours de cuisson.
Ajouter les petits pois et la sucrine coupée en fines lanières, couvrir et poursuivre la cuisson 10 minutes encore (les petits pois doivent rester *al dente*).
Servir chaud.

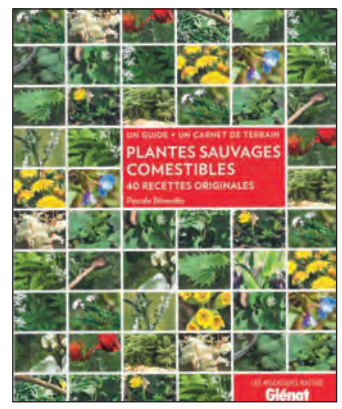
La petite note de Luana : si vous voulez en faire un plat unique pour le repas, servir avec du riz pilaf ou des tagliatelles fraîches.

Recette proposée par la Romaine Luana Belmondo, auteure de « À table avec Luana » (éditions Cherche-Midi)

vient de paraître

Plantes sauvages comestibles

« Plantes sauvages comestibles » est un ouvrage de Pascale Bérendès paru aux éditions Glénat dans la collection « Les Mosaïques Nature ».



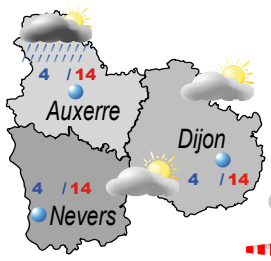
10,10 euros

Petit format de poche bien utile pour tous ceux qui sont sensibles à ses bonnes plantes sauvages qu'on trouve directement dans la nature en se promenant. Ce guide se glisse facilement dans les poches ou la besace. Il est accompagné d'un carnet de terrain. Comme sur le modèle des autres guides de cette collection, 39 espèces de plantes sauvages comestibles sont présentées, toujours selon la même formule : petit texte de présentation, vertus médicinales, vertus culinaires et nutritives, utilisations (feuilles et graines). Une photo intégrant la description de la plante (nom scientifique, famille, hauteur…) et un dessin de la plante accompagnent chaque présentation. Pour terminer, un glossaire, des conseils pour l'observation, l'identification et réussir une bonne cueillette, un calendrier de récolte et enfin un carnet de notes pour chaque espèce (date, lieu et commentaire).

THIERRY MICHEL

▶ Prévisions **météo** du 10 mai au 17 mai

Vendredi 10 Mai



Mitigé
Ce vendredi sera partagé entre quelques averses et de timides apparitions du soleil.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Solange
Soleil : 06:42 - 21:20
Lune : 06:56 - 21:58

Samedi 11 Mai



Averses
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses averses. Les vents seront faibles.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

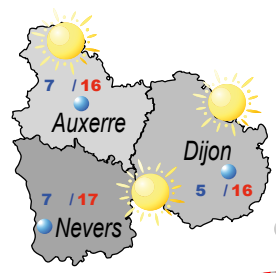
Ste Estelle
Soleil : 06:41 - 21:21
Lune : 07:36 - 22:52

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 12 Mai



Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Achille
Soleil : 06:39 - 21:22
Lune : 08:21 - 23:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Mai :

Belles éclaircies et averses orageuses en perspective.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 10 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Mai :

De nombreuses averses sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 12 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

▶ Sudoku

	7		4					
			9					1
	2		7				9	
5				8			6	
	8			2	9		3	
		2						
4								3
			2	1		4	7	
	3					6	8	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	7	2	1	8	5	9	6	4
1	5	8	6	9	4	7	2	3
4	9	6	7	2	3	8	1	5
2	4	1	3	7	8	5	9	6
7	8	5	9	6	1	3	4	2
9	6	3	5	4	2	1	7	8
6	1	4	8	3	7	2	5	9
5	3	9	2	1	6	4	8	7
8	2	7	4	5	9	6	3	1

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 11 au 17 mai

Samedi 11

TF1
20.50 The voice «La demi-finale». Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.20 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Champs-Élysées. Divertissement de M. Drucker, avec Carla Bruni, Alain Delon et Anouchka, Hugh Laurie, La Grande Sophie, Christophe, Maxime Le Forestier, M Pokora, Adriana Karembeu, Alex Lutz, Anne Roumanoff, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Le choix d'Adèle ★★. Téléfilm avec Miou-Miou. *Émouvant.*
22.15 Little Wenzhou ★★. Téléfilm avec Hélène Patarot, Yin Hang. *Intéressant, mais des longueurs.*
00.15 Appassionata «Tout l'opéra».

ARTE
20.45 L'aventure humaine : «Cités englouties : Thônis-Héracléion en Égypte», «Le scribe qui dessine».
22.30 Call me Iggy «Une légende nommée Iggy Pop». Documentaire.
23.20 Tracks.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⑩.

CANAL +
20.55 Mains armées ★★. Policier (2012) de Pierre Jolivet, avec Roschdy Zem, Leïla Bekhti (1h42) ⑩. *Efficace, mais violent.*

Dimanche 12

TF1
20.50 De l'autre côté du lit ★★. Comédie (2008) de P. Pouzadoux, avec Sophie Marceau, Dany Boon (1h30). *Amusant, mais facile.*
22.35 Les experts, Manhattan ⑩.
03.30 L'étoile de Laura ★★. Animation (2004) de P. de Rycker et T. Graf Rothkirch (1h20). *Un joli film.*

FRANCE 2
20.45 Match point ★★★. Drame (2005) de W. Allen, avec Jonathan Rhys Meyers, Scarlett Johansson (1h59) ⑩. (voir Sélection)
22.45 Faites entrer l'accusé «Raoul Becquerel...». Magazine ⑫.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Barnaby. Série avec John Nettles, Jason Hughes ⑩.
00.20 Thérèse Raquin ★★★. Drame en NB (1953) de M. Carné, avec Simone Signoret (1h45). *Magistral.*

ARTE
20.45 Bright star ★★★. Drame (2009) de Jane Campion, avec Abbie Cornish, Ben Whishaw, Paul Schneider (1h55). (voir Sélection)
22.40 Wagner «Le Vaisseau fantôme». Opéra de Wagner, dirigé par A. Altinoglu, avec Bryn Terfel, Anja Kampe (2h25). En direct.

M6
20.50 Zone interdite «Nuits inoubliables ou cauchemars : Enquête sur les maisons d'hôtes...».
23.00 Enquête exclusive «Hooligans et extrémistes...». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Lyon/PSG».

Lundi 13

TF1
20.50 Vive la colo ! : «Les embruns du savoir», «Very bad Thomas». Série avec Virginie Hocq, Julien Boisselier, Titoff.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⑫.
01.05 Au Field de la nuit. Magazine de Michel Field, avec E. de Boysson, Alexandra Lapierre, Pauline Delpech, Noëlle Châtelet, Éric Métayer, Rachida Brakni.

FRANCE 2
20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Conflit parental», «Travaux de rénovation», «Soins à domicile». Série avec Kyra Sedgwick, Jon Tenney ⑫.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Signé Mireille Dumas «Lama et Macias, leur incroyable destin croisé». Magazine.

ARTE
20.50 Two lovers ★★★. Comédie dramatique en VO (2008) de J. Gray, avec Joaquin Phoenix, Gwyneth Paltrow (1h45). (voir Sélection)
22.35 Les chats persans. Drame en VO (2009) de Bahman Ghobadi, avec Negar Shaghaghi (1h42).

M6
20.50 Cauchemar en cuisine «L'incroyable histoire d'un village qui veut sauver son restaurant». Magazine de Philippe Etchebest.

CANAL +
20.55 MI-5 (5 et 6/6). Série ⑩.

Mardi 14

TF1
20.50 Les experts : «La femme qui en savait trop», «Tressés pour tuer ⑫», «Perdre la boule». Série ⑩.
00.05 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑰.

FRANCE 2
20.45 La station Champbaudet. Théâtre de Eugène Labiche, avec Lorant Deutsch, Pierre-François Martin-Laval (1h50). En direct.
22.35 Infrarouge : «Mon beau miroir», «Nos fragilités ordinaires».
01.20 Le silence est d'or ★★★. Comédie en NB (1947) de R. Clair, avec Marcelle Derrien. *Réjouissant.*

FRANCE 3
20.45 Pourquoi personne me croit ? ★★. Téléfilm avec Batyste Fleurial, Bruno Wolkowitch, Bouzid Berkaï. (voir Sélection)
23.40 Maigret et la croqueuse de diamants ★★. *Très prenant.*

ARTE
Spéculations sur le climat
20.50 La fausse promesse d'une énergie propre. Documentaire.
21.45 De l'argent propre avec de l'air pollué. Documentaire.
22.40 Une contre-histoire de l'Internet. Documentaire.

M6
20.50 Un air de star, avec Nathasha St-Pier, Amaury Vassili, Nicoletta, Jérôme Anthony, etc.

CANAL +
20.55 Sur la route ★. Drame (2012) de W. Salles, d'après J. Kerouac (2h14) ⑫. *Très décevant et cru.*

Mercredi 15

TF1
20.50 Grey's anatomy : «Marquer des points», «Le cœur dans la boîte». Série avec Ellen Pompeo ⑩.
22.25 Revenge. Série.

FRANCE 2
20.45 Simple ★★. Téléfilm avec Bastien Bouillon, Julien Drion, Michel Aumont (1h30). (voir Sélection)
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine avec Maud Fontenoy, J.-F. Piège et Julien Doré.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Bretagne, de la Cornouaille au Léon» ★★★.
23.00 Pièces à conviction «Banquiers : Ils avaient promis de changer». Magazine de P. Loison.

ARTE
20.50 Le ruban blanc ★★★. Drame en NB et VO (2009) de Michael Haneke, avec Christian Friedel (2h18) ⑫. *Superbe, mais glaçant.*
23.05 Il était une fois… «Le ruban blanc». Documentaire.
00.00 4 mois, 3 semaines et 2 jours ★★. Drame en VO (2007) de C. Mungiu, avec Anamaria Marincaa (1h46). *Poignant, mais dur.*

M6
20.50 Pékin express, le coffre maudit «Deux top chefs à l'assaut du Mexique !».

CANAL +
20.45 Moonrise kingdom ★★★. Comédie (2012) de Wes Anderson, avec Jared Gilman (1h31) ⑩. *Très original et drôle.*

Jeudi 16

TF1
20.50 Jo (7 et 8/8) : «Opéra», «Catacombes». Série avec Jean Reno, Tom Austen, Jill Hennessy, Orla Brady, Heida Reed ⑩.
22.35 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⑫.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Crimes d'ados», «Les drives». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.15 Complément d'enquête «Le réveil des droites». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 Michou d'Auber ★★. Comédie dramatique (2007) de T. Gilou, avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Samy Seghir (2h04). *Une jolie histoire pleine de charme, malgré des longueurs.*

ARTE
20.50 Hatufim (3 et 4/10) ★★. Série en VO avec Yoram Toledano. *Excellent, mais pénible.*
22.30 Super cellules ! «La promesse des cellules souches» ★★. *Passionnant.*
23.25 Le grand écart des femmes qui ne dansent pas.

M6
20.50 Body of proof (18 et 19/20). Série avec Dana Delany ⑩.

CANAL +
20.55 Scandal (8 et 9/22) ★★. Série ⑩. *Palpitant.*

Vendredi 17

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Magazine présenté par Arthur, avec Josiane Balasko et Michel Blanc, Francis Huster, Julien Doré et Alexandre Astier, Nolwenn Leroy, Frédéric Lopez, Laurent Baffie.
23.25 Tout le monde aime la France, avec Laurent Ournac, Isabelle Vitari, Gil Alma, Christelle Reboul, Élodie Gossuin, Vincent Cerruti, Valérie Bègue, F. Hautot.

FRANCE 2
20.45 Silences d'État ★★. Téléfilm avec Rachida Brakni, Richard Berry, Thierry Neuvic (1h34). *Pas mal, mais la fin est décevante.*
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
00.15 Taratata «Texas».

FRANCE 3
20.45 Thalassa «Bombay : La cité des rêves». Magazine.

ARTE
20.50 Espions de Varsovie ★★. Téléfilm en VO avec David Tennant, Janet Montgomery (2h58). *Très prenant.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⑩.

CANAL +
20.55 Blanche-Neige et le chasseur ★★. Fantastique (2012) de R. Sanders, libre adaptation des frères Grimm, avec Kristen Stewart, Chris Hemsworth, Charlize Theron (2h02) ⑩. *Spectaculaire, mais sombre et violent.*

SÉLECTION


DR

■ **Bright star** - Vive, intelligente et ravissante, Fanny Brawne est destinée à faire un beau mariage. Mais sa rencontre avec un jeune poète désargenté, John Keats, va en décider autrement. «Bright star», l'un des derniers poèmes de John Keats, était adressé à l'amour de sa vie, Fanny Brawne. Jane Campion a retracé l'histoire de cette folle passion, sans tomber dans la reconstitution guindée. Avec une caméra légère et devant les paysages bucoliques, elle a réussi une œuvre ardente, traversée par un bel élan lyrique. Ponctuée des vers du poète, l'histoire se déroule jusqu'à son terme tragique. Des comédiens charismatiques prêtent leur talent à leurs personnages. La jeune Abbie Cornish, tout en finesse et en sensibilité, campe une Fanny Brawne dévorée par le feu de la passion. Avec Ben Whishaw, elle est l'atout d'une œuvre, aussi belle que poétique. Ce beau film devrait redonner le goût de la poésie de Keats. ***Dimanche 12, sur Arte, à 20h45.***

■ **Match point** - Chris, un ancien joueur de tennis, donne des cours dans un club huppé. Woody Allen brosse un tableau au vitriol d'un ambitieux et d'une société figée dans ses conventions. C'est parfaitement maîtrisé, avec ce qu'il faut de légèreté pour faire passer le cynisme des personnages. Quant à la pirouette finale, elle est réjouissante. Le sens de la faute et de la culpabilité est bien présent, mais les images sont complaisantes. ***Dimanche 12, sur France 2, à 20h45.***

■ **Two lovers** - Après une rupture, Leonard tente de se suicider. S'étant raté, il revient s'installer chez ses parents, à Brooklyn. Ce drame poignant est servi par une mise en scène élégante et par une interprétation exceptionnelle. Joaquin Phoenix est sensationnel en homme amoureux douloureusement partagé entre raison et sentiment, tandis que Gwyneth Paltrow incarne avec finesse un personnage écartelé entre deux amours. Des images sensuelles. ***Lundi 13, sur Arte, à 20h50.***

■ **Pourquoi personne me croit ?** - Tout le monde croit que Sébastien, 13 ans, a tué son père. Cette histoire d'enfants entraînés, malgré eux, dans une tragique histoire d'adultes, est très bien menée, avec d'excellents comédiens. Les jeunes héros font preuve d'une grande ingéniosité, mais l'on est surpris par l'attitude odieuse de la police à l'égard d'un enfant. L'amitié et la solidarité entre les enfants est jolie et bien mise en valeur. ***Mardi 14, sur France 3, à 20h45.***

■ **Simple** - À la mort de leur mère, Kléber doit s'occuper de Simple, 26 ans, son frère qui a 3 ans d'âge mental. Dans cette histoire aussi émouvante que cocasse, on mesure les difficultés de l'entourage d'un handicapé mental. Bastien Bouillon campe avec justesse (et drôlerie !) ce personnage de simple d'esprit si attachant, et il est entouré de jeunes comédiens convaincants. Avec son regard candide, mais perçant, le héros va changer ceux qui l'entourent. ***Mercredi 15, sur France 2, à 20h45.***

Dès son arrivée en Europe, il y a près de 30 ans, le surimi, un produit venu du Japon a conquis le goût des Français.

Le surimi, les Français en raffolent

C'est au Japon qu'est né le surimi, il y a plus de quatre siècles. Il est alors appelé « kamaboko » qui signifie « mode de conservation du poisson ». La recette traditionnelle a été inventée par les femmes de pêcheurs afin de consommer du poisson en dehors des périodes de pêche. Elles émiettaient des filets de poisson à chair blanche, les rinçaient à l'eau douce, puis les assaisonnaient. Modelées dans du sel, les miettes de filets étaient cuites à la vapeur sous forme de gâteau ou de pain. Les Japonais dégustaient ce produit tranché et trempé dans diverses sauces. A la fin des années 1980, le *kamaboko* quitte les villages nippons pour partir à la conquête du continent européen. D'un plat simple pour les pêcheurs, il devient un mets plus raffiné. Il s'exporte sous le nom de « surimi » qui signifie « poisson haché ».

Les Français le découvrent et apprécient d'emblée sa saveur venue d'ailleurs. Les industriels hexagonaux le trouvent intéressant et démarrent sa production.

Le mode de préparation est quelque peu modifié. Les chalutiers pêchent les poissons à chair blanche en haute mer. Il peut s'agir de merlan bleu d'Atlantique nord, de colin d'Alaska, de merlu du Pacifique ou d'autres espèces traditionnelles d'Asie et d'autres régions du monde. Les filets sont finement découpés et rincés à l'eau douce et immédiatement surgelés pour permettre une conservation optimale. La chair de poisson est ensuite transformée en surimi grâce à l'ajout d'ingrédients : blanc d'œuf, fécule de pomme de terre ou amidon de blé, huile de colza pour obtenir une pâte moelleuse.



ADISUR

Le surimi a réussi à s'ancrer dans les habitudes culinaires des Français.

Selon les marques, des arômes sont ajoutés pour régaler les papilles ainsi qu'une touche d'extrait de paprika pour la couleur orange. Ailleurs qu'en France, d'autres épices et colorants naturels sont utilisés et donnent des couleurs variées. La pâte obtenue est étalée en fine couche pour être ensuite passée au four vapeur pendant quelques secondes. Le surimi peut alors prendre plusieurs formes : bâtonnets, miettes, râpé, médaillons, tranches…

EN BATONNETS ET FRAIS

« Les Français, à 90 %, ont la particularité de consommer le surimi en bâtonnets et ils l'achètent à 96 % frais. Ce qui n'est pas le cas des Espagnols qui le préfèrent surgelé. Quant aux Italiens, ils l'aiment thermoformé, sous forme de pince de langouste par exemple » confie Pierre Commere, délégué général de l'Association pour le développement des industries du surimi (Adisur) créée en 1988 et qui regroupe les quatre fabricants hexagonaux.

Les Français, il est vrai, ont dès le départ adopté ce mets japonais, à tel point que l'Hexagone se positionne aujourd'hui comme le plus gros consommateur de surimi en Europe. Avec près de 60 500 tonnes consommées en 2012, la France occupe la première place devant l'Espagne (43 000 tonnes en 2011) et l'Italie (10 800 tonnes en 2011).

En un peu plus de 17 ans (date des premières études chiffrées), la consommation a été multipliée par 5. Aujourd'hui, chaque foyer français mange en moyenne près de 2,9 kg de surimi par an et près de 7 foyers sur 10 en achètent. Championne de la consommation européenne de surimi, la France confirme également son savoir-faire en matière de production. De 8 000 tonnes en 1995, elle est passée à 53 576 tonnes en 2012, soit un volume multiplié par près de 7 en 17 ans. En 2012, les quatre fabricants français employaient 1 171 collaborateurs et ont réalisé un chiffre d'affaires de 223 millions d'euros. Les exportations de surimi français se sont élevées à 5 118 tonnes en 2012, avec pour principaux pays de destination la Belgique (28 %), l'Italie (25 %), l'Allemagne (16 %), l'Espagne (13 %), la Suisse (4 %) et la Suède (4 %). Facile à utiliser, le surimi constitue une véritable aide culinaire, mais a aussi l'avantage de présenter des qualités nutritives indéniables. Rien d'étonnant alors que grands chefs et amateurs aient choisi de l'inscrire à leur menu.

VALERIE GODEMENT

Bento



NICKEL CHROME

Au Japon, le surimi est présenté dans des « bento », des boîtes servant à transporter le déjeuner. A l'origine, un *bento* est le repas que les Japonais emmènent avec eux pour le déjeuner au travail ou à l'école, ou encore lorsqu'ils partent en excursion. Ces boîtes sont souvent à compartiments et à étages et joliment décorées.

LA GALETTE DE SARRASIN ROULEE AU SURIMI

Pour 4 personnes : 4 galettes de sarrasin, 1 boîte de fromage frais aux herbes, 8 bâtonnets de surimi
Pour la sauce : 10 cl de crème fraîche épaisse, 1 trait de jus de citron, 1/2 cuillère à café de curry, sel
Réalisation : Mélanger au fouet la crème, le curry, le jus de citron et une pincée de sel. Couper les galettes en rectangle. Sur les galettes, étaler sur une épaisseur de 2 mm le fromage frais aux herbes. Ranger 2 bâtonnets de surimi bout à bout en serrant comme un sushi. Réaliser les 4 rouleaux et les couper en tronçons de 3 cm. Dérouler les 2 surimis restants et les couper en bande de 5 mm et emballer les tronçons comme des paquets cadeaux. Déguster avec la crème au curry.



NICKEL CHROME

ALIMENTATION

Les atouts nutritifs du surimi



L. RODRIGUEZ

« Trop souvent, le surimi est sous-estimé, il a pourtant des qualités indéniables » affirme Laurence Plumey, médecin nutritionniste et professeur de nutrition. Le surimi est riche en protéines, peu calorique (seulement 20 Kcal par bâtonnet) et contient des éléments nutritionnels de qualité : oméga 3, vitamine B12, phosphore et sélénium. Ce produit est donc recommandé à tous, enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes, personnes âgées et adeptes des régimes.

Le surimi qui a l'avantage de se consommer seul ou en accompagnement, chaud ou froid, est une alternative au poisson et présente l'avantage de se conserver plus longtemps. Très ludique, grâce à sa forme et à sa couleur, il plaît généralement aux enfants et est conseillé aux adolescents qui sont adeptes du grignotage et qui ont souvent des repas déséquilibrés. Pour les personnes âgées, il a l'avantage de ne pas avoir d'arêtes et d'offrir une texture fondante. Pour les femmes enceintes, il est peut tout à fait être consommé pendant la grossesse car il ne s'agit pas de poisson cru mais d'un produit pasteurisé. Enfin, tous les autres peuvent aussi le déguster sans modération.

V. G.